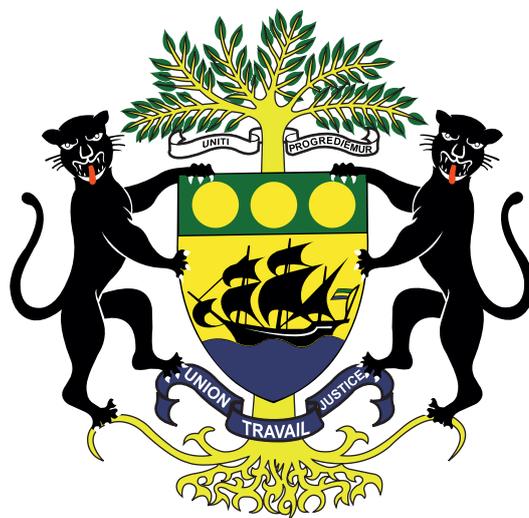


REPUBLIQUE GABONAISE

Union - Travail - Justice



# RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE

---

MISSION INTERMINISTERIELLE : AGRICULTURE, ELEVAGE ET PÊCHE  
ANNEXE AU PROJET DE LOI DE REGLEMENT POUR 2016



**Le Rapport Annuel de Performance (RAP) est le bilan d'un exercice budgétaire, pour une mission.**

**La présentation du bilan pour la mission reprend :**

- le bilan stratégique de la mission, avec notamment l'avancement des objectifs les plus représentatifs de la mission ;
- le récapitulatif de la consommation de crédits durant l'année, par programme et action, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif de la consommation de crédits durant l'année, par programme et titre, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif des mouvements de crédits au niveau de la mission

**Chaque programme constitutif de la mission détaille ensuite les parties suivantes :**

**Le bilan stratégique du programme détaille :**

- la présentation du programme ;
- l'avancement des objectifs stratégiques dans une perspective pluriannuelle, qui met en perspective les actions menées durant l'année et les années précédentes, par rapport à l'échéance de mise en œuvre de l'objectif stratégique dans son ensemble.

**Le bilan des moyens consommés par le programme durant l'exercice budgétaire détaille :**

- le récapitulatif des crédits consommés par le programme durant l'exercice budgétaire, constitués d'autorisations d'engagement (AE) et de crédits de paiement (CP), et détaillés selon la nomenclature par destination (actions) et par nature (titres) ;
- le récapitulatif des mouvements de crédits au niveau du programme.

**Les évolutions en termes d'emplois de l'État et de ses opérateurs détaillent :**

- la présentation de la situation relative aux emplois de l'administration et aux emplois des opérateurs de l'État en fin d'exercice.

**L'analyse de l'utilisation des moyens mis à disposition du programme durant l'année détaille :**

- la mise en évidence, pour chaque titre, des écarts entre la consommation prévue et la consommation effective des moyens, avec une explication de ces écarts.

**Le bilan du travail avec les opérateurs au cours de l'année détaille :**

- la mise en évidence, pour chaque opérateur intervenant dans le champ du programme, des moyens mis à disposition, et des résultats atteints comparés aux engagements pris par l'opérateur vis-à-vis de l'État, et par l'État vis-à-vis de l'opérateur.

<b>AVANT-PROPOS</b>	<b>1</b>
<b>MISSION AGRICULTURE, ELEVAGE ET PÊCHE</b>	<b>5</b>
<b>BILAN STRATEGIQUE DE LA MISSION</b>	<b>6</b>
PRESENTATION DE LA MISSION	6
<b>PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES</b>	<b>8</b>
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET ACTION	8
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET TITRE	9
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DE LA MISSION	11
<b>PROGRAMME AGRICULTURE</b>	<b>12</b>
<b>BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME</b>	<b>13</b>
PRESENTATION DU PROGRAMME	13
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	14
<b>PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES</b>	<b>20</b>
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	20
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	21
<b>EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS</b>	<b>23</b>
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	23
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	23
<b>ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS</b>	<b>25</b>
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	25
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	25
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	27
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	28
<b>BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS</b>	<b>29</b>
<b>PROGRAMME ELEVAGE</b>	<b>46</b>
<b>BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME</b>	<b>47</b>
PRESENTATION DU PROGRAMME	47
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	49
<b>PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES</b>	<b>54</b>
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	54
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	55
<b>EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS</b>	<b>56</b>
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	56
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	56
<b>ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS</b>	<b>57</b>
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	57
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	57
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	58
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	58
<b>BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS</b>	<b>59</b>
<b>PROGRAMME PÊCHE ET AQUACULTURE</b>	<b>60</b>

<b>BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME</b>	<b>61</b>
PRESENTATION DU PROGRAMME	61
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	63
<b>PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES</b>	<b>66</b>
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	66
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	67
<b>EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS</b>	<b>69</b>
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	69
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	69
<b>ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS</b>	<b>70</b>
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	70
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	70
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	72
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	72
<b>BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS</b>	<b>73</b>
<b><u>PROGRAMME DEVELOPPEMENT RURAL</u></b>	<b><u>75</u></b>
<b>BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME</b>	<b>76</b>
PRESENTATION DU PROGRAMME	76
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	78
<b>PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES</b>	<b>82</b>
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	82
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	83
<b>EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS</b>	<b>85</b>
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	85
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	86
<b>ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS</b>	<b>87</b>
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	87
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	87
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	88
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	89
<b>BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS</b>	<b>90</b>
<b><u>PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN AUX POLITIQUES DE L'AGRICULTURE ET DE L'ENTREPRENEURIAT AGRICOLE</u></b>	<b><u>92</u></b>
<b>BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME</b>	<b>93</b>
PRESENTATION DU PROGRAMME	93
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	94
<b>PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES</b>	<b>97</b>
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	97
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	98
<b>EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS</b>	<b>100</b>
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	100
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	100
<b>ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS</b>	<b>101</b>
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	101
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	101
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	102
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	102

<b>BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME</b>	<b>104</b>
PRESENTATION DU PROGRAMME	104
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	105
<b>PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES</b>	<b>107</b>
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	107
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	108
<b>EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS</b>	<b>109</b>
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	109
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	109
<b>ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS</b>	<b>110</b>
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	110
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	110
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	110
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	110

# MISSION AGRICULTURE, ELEVAGE ET PÊCHE

# BILAN STRATEGIQUE DE LA MISSION

La mission interministérielle Agriculture, Élevage et Pêche est portée respectivement par le Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage, chargé de la mise en œuvre du Programme GRAINE et par le Ministre de l'Économie Forestière, de la Pêche et de l'Environnement, chargé de la Protection et de la Gestion des Écosystèmes.

## PRESENTATION DE LA MISSION

### PERIMETRE DE LA MISSION

La mission Agriculture, Élevage et Pêche a pour vocation de proposer et de mettre en œuvre la politique du Gouvernement en matière d'agriculture, d'élevage, de pêche et de développement rural.

Entre l'élaboration du PAP 2016 et du RAP qui en découle, le périmètre de la mission a largement évolué. En effet, la mission Agriculture ; Élevage et Pêche est devenue une mission interministérielle par le détachement du Programme Pêche et Aquaculture pour intégrer la mission Économie Forestière, de la Pêche et de l'Environnement, en charge de la Protection et de la Gestion des Écosystèmes.

### PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE

- la loi n°22/2008 du 10 décembre 2008 portant Code Agricole en République Gabonaise ;
- la loi n°23/2008 du 10 décembre 2008 portant Politique de Développement Agricole Durable ;
- la loi n°21/2005 du 10 janvier 2006 portant loi d'Orientation de la Stratégie du Développement Économique et Social en République gabonaise ;
- la loi n°02/2013 du 06 Février 2013 portant Extension du Régime Fiscal et Douanier Incitatif en faveur des Exploitants Agricoles ;
- le décret n°0294/PR/MAEPDR du 30 juin 2010 portant Attributions et Réorganisation du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Pêche et du Développement Rural ;
- le décret n°334/PR/MAEPDR du 28 février 2013, portant attributions et réorganisation du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Pêche et du Développement Rural.

### PRINCIPALES REFORMES

Le Gouvernement s'est fixé pour objectif à l'horizon 2020 de réduire d'un quart les importations alimentaires par l'accroissement de la production agricole locale à travers la mise en place d'une nouvelle politique agricole ambitieuse, volontariste et pragmatique.

Cette nouvelle politique agricole a pour objectif de faire passer le statut du Gabon, de pays à vocation agricole à un pays véritablement agricole par le développement d'une agriculture :

- de production dans tous les territoires ruraux, économiquement performante et écologiquement responsable ;
- de rentabilité, mécanisée et capable de procurer aux producteurs des revenus substantiels et durables ;
- maîtrisée par des producteurs formés et organisés ;
- d'organisation en filière maîtrisant l'ensemble de la chaîne des valeurs.

Pour y parvenir, il est important d'entretenir une communication mutuelle et permanente entre les acteurs pour s'approprier le Plan Sectoriel Agriculture, élevage, pêche et développement rural contenu dans le Plan Stratégique Gabon Émergent (PSGE).

AVANCEMENT DES OBJECTIFS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION

Objectif Stratégique	Indicateur	2015 Réalisé	2016 Prévission PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévission)
<b>OBJECTIF N°1</b> : Réaliser d'ici à 2018, la cartographie des sols dans les 4 zones agro écologiques des 9 provinces	Taux de réalisation de la cartographie des sols dans les 4 zones agro écologiques du Gabon	0%	45%	0%	-45%
<b>OBJECTIF N°2</b> : Parvenir d'ici à 2018, à intensifier le travail de sélection et de production des semences améliorées	Nombre de boutures de manioc produites à NTOUM et OYEM	N/A	20 000	120 000	100 000
	Nombre de rejets de banane produits à NTOUM et OYEM	N/A	2 000	20 000	18 000
	Superficie embrayée	N/A	2,6	2,2	-0,4
<b>OBJECTIF N°3</b> : Parvenir d'ici à 2017, à renforcer les capacités des éleveurs existants	Nombre d'éleveurs encadrés	115 (cumulé)	175 (cumulé)	140 (cumulé)	-35
<b>OBJECTIF N°4</b> : Parvenir, d'ici à 2018, à lutter contre la rage	Taux d'avancement dans la rédaction de la stratégie écologique du Gabon	N/A	25%	25%	0%
	Nombre de chiens vaccinés	N/A	5 000	425	-4 575
	Nombre de chiens errants abattus	N/A	500	0	-500
<b>OBJECTIF N°5</b> : D'ici 2017, Parvenir à développer la formation aux métiers de la pêche	Nombre d'observateurs formés	N/A	24	24	0
<b>OBJECTIF N°6</b> : Réussir à promouvoir, d'ici à 2017, l'aquaculture commerciale au Gabon	Nombre de pisciculteurs formés	N/A	15	15	0
	Volume de production aquacole continentale et marine	190 (cumulé)	500 (cumulé)	235 (cumulé)	-265
<b>OBJECTIF N°7</b> : Mettre en place et faire fonctionner, d'ici la fin 2017, un dispositif de gouvernance horizontal et intégré du développement rural au niveau national associant l'ensemble des acteurs (institutionnels, privés, associatifs...)	Taux de couverture des provinces par le réseau des Comités	N/A	50%	0%	-50%
<b>OBJECTIF N°8</b> : Développer et mettre en œuvre d'ici la fin 2017, un dispositif intégré de vulgarisation sur la modernisation des exploitations et pratiques agricoles et impacter 1000 exploitations	Nombre d'exploitations impactées	N/A	600	0	-600

Source des données :

- Direction Générale de l'Élevage (DGE)
- Direction Générale de l'Agriculture (DGA)
- Direction Générale du Développement Rural (DGDR)
- Direction Générale de la Pêche et de l'Aquaculture (DGPA)

# PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

## RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET ACTION

Programmes et Actions	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LF pour 2016 (a)	AE consommées en 2016 (b)	Écart (a)-(b)	CP ouverts en LF pour 2016 (c)	CP consommés en 2016 (d)	Écart (c)-(d)
<b>3.164 : Agriculture</b>	<b>2 837 422 288</b>	<b>3 192 894 452</b>	<b>-355 472 164</b>	<b>2 837 422 288</b>	<b>3 192 894 452</b>	<b>-355 472 164</b>
3.164.1 : Caractérisation et sécurisation de zones agricoles	74 263 242	57 155 324	17 107 918	74 263 242	57 155 324	17 107 918
3.164.2 : Introduction, production, certification et diffusion des semences	2 473 872 409	2 927 855 826	-453 983 417	2 473 872 409	2 927 855 826	-453 983 417
3.164.3 : Production et protection des végétaux	10 844 244	5 151 532	5 692 712	10 844 244	5 151 532	5 692 712
3.164.4 : Transformation et commercialisation des produits agricoles	14 268 742	4 520 000	9 748 742	14 268 742	4 520 000	9 748 742
3.164.5 : Sécurité Alimentaire	264 173 652	198 211 770	65 961 882	264 173 652	198 211 770	65 961 882
<b>3.171 : Élevage</b>	<b>66 272 297</b>	<b>52 011 437</b>	<b>14 260 860</b>	<b>66 272 297</b>	<b>52 011 437</b>	<b>14 260 860</b>
3.171.1 : Productions animales	34 203 094	25 830 100	8 372 994	34 203 094	25 830 100	8 372 994
3.171.2 : Production et diffusion des semences animales	32 069 203	26 181 337	5 887 866	32 069 203	26 181 337	5 887 866
<b>3.178 : Pêche et aquaculture</b>	<b>578 704 758</b>	<b>401 763 960</b>	<b>176 940 798</b>	<b>578 704 758</b>	<b>401 763 960</b>	<b>176 940 798</b>
3.178.1 : Pêche industrielle	108 604 039	10 409 501	98 194 538	108 604 039	10 409 501	98 194 538
3.178.2 : Pêche artisanale	440 610 591	382 781 569	57 829 022	440 610 591	382 781 569	57 829 022
3.178.3 : Aquaculture	13 625 157	4 383 370	9 241 787	13 625 157	4 383 370	9 241 787
3.178.4 : Évaluation de la ressource	9 534 572	2 185 306	7 349 266	9 534 572	2 185 306	7 349 266
3.178.5 : Transformation, commercialisation et contrôle qualité des produits de pêche	6 330 399	2 004 214	4 326 185	6 330 399	2 004 214	4 326 185
<b>3.185 : Développement rural</b>	<b>1 258 596 157</b>	<b>514 094 077</b>	<b>744 502 080</b>	<b>1 258 596 157</b>	<b>514 094 077</b>	<b>744 502 080</b>
3.185.1 : Organisation et Encadrement du monde rural	900 747 224	234 516 473	666 230 751	900 747 224	234 516 473	666 230 751
3.185.2 : Aménagement des terres agricoles et des territoires ruraux	357 848 933	279 577 604	78 271 329	357 848 933	279 577 604	78 271 329
<b>3.192 : Pilotage et soutien aux politiques de l'agriculture et de l'entrepreneuriat agricole</b>	<b>3 239 484 736</b>	<b>318 079 668</b>	<b>2 921 405 068</b>	<b>3 239 484 736</b>	<b>318 079 668</b>	<b>2 921 405 068</b>
3.192.1 : Pilotage de la stratégie ministérielle	35 915 025	130 353 739	-94 438 714	35 915 025	130 353 739	-94 438 714
3.192.2 : Coordination administrative	3 203 569 711	187 725 929	3 015 843 782	3 203 569 711	187 725 929	3 015 843 782
<b>3.195 : Pilotage et soutien aux politiques de la pêche et de l'élevage</b>	<b>37 500 000</b>	<b>8 737 457</b>	<b>28 762 543</b>	<b>37 500 000</b>	<b>8 737 457</b>	<b>28 762 543</b>
3.195.1 : Pilotage de la stratégie ministérielle	17 500 000	5 337 500	12 162 500	17 500 000	5 337 500	12 162 500
3.195.2 : Coordination administrative	20 000 000	3 399 957	16 600 043	20 000 000	3 399 957	16 600 043
<b>Total pour la mission</b>	<b>8 017 980 235</b>	<b>4 487 581 051</b>	<b>3 530 399 184</b>	<b>8 017 980 235</b>	<b>4 487 581 051</b>	<b>3 530 399 184</b>

Source des données : Direction Générale du Budget et des Finances Publiques

### Explication des principaux écarts :

Sur une enveloppe de **8 017 980 235 FCFA** inscrite dans la loi de finances 2016, un montant de **4 487 581 051 FCFA** a été exécuté ; soit un écart de **3 530 399 184 FCFA**. Le taux d'exécution global de la mission correspond à 56%

L'écart observé se justifie par :

- la non-levée de la réserve obligatoire de 430 171 806 FCFA ;
- les mesures complémentaires de régulation budgétaire décidées par le Gouvernement pour tenir compte du niveau de la trésorerie de l'État;
- l'exécution de la solde permanente de manière centralisée du Ministère en charge du Budget.

## RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET TITRE

Programmes et titres	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LF pour 2016 (a)	AE consommées en 2016 (b)	Écart (a)-(b)	CP ouverts en LF pour 2016 (c)	CP consommés en 2016 (d)	Écart (c)-(d)
<b>3.164 : Agriculture</b>	<b>2 837 422 288</b>	<b>3 192 894 452</b>	<b>-355 472 164</b>	<b>2 837 422 288</b>	<b>3 192 894 452</b>	<b>-355 472 164</b>
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	889 341 371	788 161 911	101 179 460	889 341 371	788 161 911	101 179 460
Titre 3. Dépenses de biens et services	60 499 464	192 019 042	-131 519 578	60 499 464	192 019 042	-131 519 578
Titre 4. Dépenses de transfert	440 731 953	386 356 714	54 375 239	440 731 953	386 356 714	54 375 239
Titre 5. Dépenses d'investissement	1 446 849 500	1 826 356 785	-379 507 285	1 446 849 500	1 826 356 785	-379 507 285
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
<b>3.171 : Élevage</b>	<b>66 272 297</b>	<b>52 011 437</b>	<b>14 260 860</b>	<b>66 272 297</b>	<b>52 011 437</b>	<b>14 260 860</b>
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	39 228 000	39 246 000	-18 000	39 228 000	39 246 000	-18 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	20 141 297	6 552 737	13 588 560	20 141 297	6 552 737	13 588 560
Titre 4. Dépenses de transfert	6 903 000	6 212 700	690 300	6 903 000	6 212 700	690 300
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
<b>3.178 : Pêche et aquaculture</b>	<b>578 704 758</b>	<b>401 763 960</b>	<b>176 940 798</b>	<b>578 704 758</b>	<b>401 763 960</b>	<b>176 940 798</b>
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	388 704 000	384 548 244	4 155 756	388 704 000	384 548 244	4 155 756
Titre 3. Dépenses de biens et services	60 000 758	16 538 569	43 462 189	60 000 758	16 538 569	43 462 189
Titre 4. Dépenses de transfert	130 000 000	677 147	129 322 853	130 000 000	677 147	129 322 853
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
<b>3.185 : Développement rural</b>	<b>1 258 596 157</b>	<b>514 094 077</b>	<b>744 502 080</b>	<b>1 258 596 157</b>	<b>514 094 077</b>	<b>744 502 080</b>
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	207 552 000	209 476 154	-1 924 154	207 552 000	209 476 154	-1 924 154
Titre 3. Dépenses de biens et services	35 426 307	24 673 950	10 752 357	35 426 307	24 673 950	10 752 357
Titre 4. Dépenses de transfert	213 745 850	137 964 804	75 781 046	213 745 850	137 964 804	75 781 046
Titre 5. Dépenses d'investissement	801 872 000	141 979 169	659 892 831	801 872 000	141 979 169	659 892 831
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
<b>3.192 : Pilotage et soutien aux politiques de l'agriculture et de l'entrepreneuriat agricole</b>	<b>3 239 484 736</b>	<b>318 079 668</b>	<b>2 921 405 068</b>	<b>3 239 484 736</b>	<b>318 079 668</b>	<b>2 921 405 068</b>
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	3 178 542 541	169 510 784	3 009 031 757	3 178 542 541	169 510 784	3 009 031 757
Titre 3. Dépenses de biens et services	60 942 195	148 568 884	-87 626 689	60 942 195	148 568 884	-87 626 689
Titre 4. Dépenses de transfert	0	0	0	0	0	0
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0

<b>3.195 : Pilotage et soutien aux politiques de la pêche et de l'élevage</b>	<b>37 500 000</b>	<b>8 737 457</b>	<b>28 762 543</b>	<b>37 500 000</b>	<b>8 737 457</b>	<b>28 762 543</b>
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	0	0	0	0	0	0
Titre 3. Dépenses de biens et services	37 500 000	8 737 457	28 762 543	37 500 000	8 737 457	28 762 543
Titre 4. Dépenses de transfert	0	0	0	0	0	0
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
<b>Total pour la mission</b>	<b>8 017 980 235</b>	<b>4 487 581 051</b>	<b>3 530 399 184</b>	<b>8 017 980 235</b>	<b>4 487 581 051</b>	<b>3 530 399 184</b>
<b>Dont :</b>						
<b>Titre 1. Charges financières de la dette</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Titre 2. Dépenses de personnel</b>	<b>4 703 367 912</b>	<b>1 590 943 093</b>	<b>3 112 424 819</b>	<b>4 703 367 912</b>	<b>1 590 943 093</b>	<b>3 112 424 819</b>
<b>Titre 3. Dépenses de biens et services</b>	<b>274 510 020</b>	<b>397 090 639</b>	<b>-122 580 619</b>	<b>274 510 020</b>	<b>397 090 639</b>	<b>-122 580 619</b>
<b>Titre 4. Dépenses de transfert</b>	<b>791 380 803</b>	<b>531 211 365</b>	<b>260 169 438</b>	<b>791 380 803</b>	<b>531 211 365</b>	<b>260 169 438</b>
<b>Titre 5. Dépenses d'investissement</b>	<b>2 248 721 500</b>	<b>1 968 335 954</b>	<b>280 385 546</b>	<b>2 248 721 500</b>	<b>1 968 335 954</b>	<b>280 385 546</b>
<b>Titre 6. Autres dépenses</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Source des données : Direction Générale du Budget et des Finances Publiques

#### **Explication des principaux écarts :**

- Titre 2 - Dépenses de personnel : **1 590 943 093 FCFA** ont été exécutés contre 4 703 367 912 FCFA inscrits, soit un taux d'exécution de **33,8%**. L'écart évalué à **3 112 424 819 FCFA** correspond exclusivement au montant de la solde permanente gérée en centralisé.

Titre 3 - Dépenses de biens et services : **397 090 639 FCFA** ont été exécutés contre 274 510 020 FCFA inscrits, soit un taux d'exécution de **144,7%**. Un dépassement de **122 580 619 FCFA** est observé. Il s'explique essentiellement par une rallonge budgétaire au profit du Programme Agriculture.

- Titre 4 - Dépenses de transfert : le montant de crédits exécuté est de **531 211 365 FCFA** contre **791 380 803 FCFA** inscrits, soit un taux global de **67,1%**. Les **260 169 438 FCFA** affiché en écart sont imputables à la non-levée de la réserve obligatoire évaluée à **79 138 080 FCFA**, et à la non-exécution des cotisations internationales et de la subvention d'un opérateur.
- Titre 5 - Dépenses d'investissement : **1 968 335 954 FCFA** ont été exécutés contre **2 248 721 500 FCFA** inscrits, soit un taux d'exécution de **87,5%**. L'écart constaté de **280 385 546 FCFA** tient compte du montant de la réserve obligatoire de **337 308 225 FCFA**, et de certains projets d'investissement dont les dossiers d'exécution n'ont pas aboutis.

## RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DE LA MISSION

### Récapitulatif des mouvements par titre

Titres	Nature des mouvements d'AE		
	Transferts	Virements	Annulations
Titre 1	0	0	0
Titre 2	-3 112 424 819	0	0
Titre 3	236 512 716	0	0
Titre 4	28 925 000	0	0
Titre 5	0	0	0
Titre 6		0	0
<b>Total des mouvements de CP</b>	<b>-2 846 987 103</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Titres	Nature des mouvements de CP			
	Transferts	Virements	Annulations	Reports
Titre 1	0	0	0	0
Titre 2	-3 112 424 819	0	0	0
Titre 3	236 512 716	0	0	0
Titre 4	28 925 000	0	0	0
Titre 5	0	0	0	0
Titre 6		0	0	0
<b>Total des mouvements de CP</b>	<b>-2 846 987 103</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Source des données : Direction Générale du Budget et des Finances Publiques

#### Explication du total des mouvements d'AE et de CP :

La mission " Agriculture, Élevage et Pêche" enregistre une sortie nette de crédits de **2 846 987 103 FCFA** en AE et CP correspondant aux entrées et sorties de crédits retracées ci-dessous.

- Titre 2 - Dépenses de personnel :- **3 112 424 819 FCFA** au profit du programme "Gestion des Dépenses Publiques et Contrôle des Ressources" dans le cadre du regroupement des crédits du titre 2 pour la couverture de la solde permanente ;
- Titre 3 - Dépenses des biens et services : + **236 512 716 FCFA** ;
- Titre 4 - Dépenses de transfert : + **28 925 000 FCFA** comme complément de la subvention d'un opérateur ;

# PROGRAMME AGRICULTURE

# BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

## PRESENTATION DU PROGRAMME

---

Le Programme Agriculture renferme les activités de production agricole dont l'objectif est le renforcement de la sécurité alimentaire, la réduction significative des importations des produits alimentaires et la diversification de notre économie à travers le nouveau mode opératoire de l'agriculture.

## PERIMETRE DU PROGRAMME

---

Le Programme Agriculture, piloté par le Directeur Général de l'agriculture est opérationnel grâce à trois directions techniques, aux services déconcentrés et aux opérateurs.

Le domaine agricole comprend trois grandes filières : la ceinture périurbaine de sécurité alimentaire, la filière des cultures vivrières et la filière agroindustrielle.

Des partenaires contribuent au Programme Agriculture. C'est le cas de la FAO, le CENAREST, l'IRAF, IRAD (Cameroun), IITA(Nigéria), le CARBAP (Cameroun), AFRICARICE (Bénin).

## PRESENTATION DES ACTIONS

---

Le Programme Agriculture renferme les cinq (5) actions suivantes :

### **ACTION N° 1 : Caractérisation et sécurisation de zones agricoles**

L'action caractérisation et sécurisation des zones agricoles s'occupe des aspects liés à l'élaboration de la cartographie des sols. Elle est coordonnée par la direction de la pédologie.

### **ACTION N° 2 : Introduction, production, certification et diffusion des semences**

Cette action renferme les politiques sectorielles en matière d'introduction, de production, de diffusion et de protection des semences ; y compris le contrôle de la qualité des semences. Elle est coordonnée par la direction de la semence.

### **ACTION N° 3 : Production et protection des végétaux**

Cette action concerne des mesures visant la protection des végétaux et la production agricole. Elle est coordonnée par la direction de la production et de la protection des végétaux.

### **ACTION N° 4 : Transformation et commercialisation des produits agricoles**

Cette action vise les activités post récoltes. Elle est supervisée par la direction de la production et de la protection des végétaux.

### **ACTION N° 5 : Sécurité alimentaire**

Cette action vise l'amélioration de la sécurité sanitaire des aliments et la protection de la santé des consommateurs. Cette action est essentiellement coordonnée par les opérateurs AGASA et ONALA.

## PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

---

Auparavant, le secteur agricole reposait sur le constat décrit de la manière suivante :

- surface agricole exploitable : 5,2 % de la superficie;
- faiblesse de l'entrepreneuriat agricole;
- appropriation limitée des méthodes modernes de production (mécanisation, engrais, semences sélectionnées);
- production agricole focalisée pour l'essentiel sur l'agriculture de subsistance;
- agro-industrie;
- importation de plus de 300 milliards de FCFA de produits alimentaires;
- aucune banque agricole.

Depuis quelques années, l'État s'est efforcé d'inverser la tendance et de redonner un élan aux activités agricoles par :

- la création d'un cadre règlementaire incitatif pour les investisseurs agricoles, pour les jeunes agriculteurs diplômés voulant s'installer mais aussi pour les agriculteurs déjà en activité ;
- la création de zones de production agricole à travers le programme GRAINE ;
- le renforcement de la coopération technique et financière avec les organismes internationaux (FAO, FIDA, AFD, etc.);
- la définition de 4 zones agro écologiques avec 7 stations de remontée d'informations sur les conditions agro écologiques afin d'orienter le développement des productions.

## ENJEUX

- Enjeu 1 : mettre en place un nouveau modèle de développement agricole ;
- Enjeu 2 : augmenter la part de l'agriculture dans le PIB du Gabon.

## RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

Objectif n°1 : Réaliser d'ici à 2018, la cartographie des sols dans les 4 zones agro écologiques des 9 provinces

Objectif n°2 : Parvenir d'ici à 2018, à intensifier le travail de sélection et de production des semences améliorées

Objectif n°3 : Développer d'ici à 2017, la mécanisation des tâches et l'utilisation d'intrants afin d'augmenter la productivité

Objectif n°4 : Réaliser d'ici à 2018, la cartographie des maladies et des ravageurs des cultures par zone agro écologique

Objectif n°5 : parvenir d'ici à 2018, à organiser les filières de production, de collecte et de commercialisation

Objectif n°6 : Parvenir, d'ici à 2018, à améliorer la Sécurité sanitaire des aliments et protéger la santé des consommateurs

## AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE

**OBJECTIF STRATEGIQUEN°1 : Réaliser d'ici à 2018, la cartographie des sols dans les 4 zones agro écologiques des 9 provinces**

### Niveau de réalisation des résultats annuels

#### Rappel du résultat attendu

- Résultat annuel : avoir réalisé la cartographie des sols dans la province du l'OGOOUÉ-IVINDO

#### Résultat annuel atteint

- Résultat annuel : la cartographie des sols dans la province du l'OGOOUÉ-IVINDO n'a pas été réalisée

### Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux de réalisation de la cartographie des sols dans les 4 zones agro écologiques du Gabon	%	0	0	45	0	-45	50	100 (cumulé)

Sources des données : DGA, ONALA

### Explication du niveau d'atteinte du résultat :

La cartographie des sols dans la province de l'Ogooué-Ivindo n'a pu être réalisée. En effet, compte tenu des mesures de régulation budgétaire, les actions suivantes inscrites dans le plan d'actions n'ont pas pu être financées : (1) recherche bibliographique, (2) acquisition des données (image radar, photo satellite), (3) déplacement de 2 techniciens Pédologues, (4) manœuvres (8 équipes de 5 personnes), (5) réalisation des prélèvements (compléments produits chimiques, complément verrerie, outils divers), (6) Élaboration des cartes (rédaction notice, impression brochage).

L'objectif stratégique sous revu est maintenu dans le PAP 2017, toutefois, son horizon temporel a été reporté en 2019.

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : Parvenir d'ici à 2018, à intensifier le travail de sélection et de production des semences améliorées**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel du résultat attendu**

- Résultat annuel : 20 000 boutures de manioc sont produites sur 8 000 m<sup>2</sup> et 2 000 rejets de banane sur 5000 m<sup>2</sup> à NTOUM et OYEM

**Résultat annuel atteint**

- Résultat annuel : 120 000 boutures de manioc produites et 20 000 rejets de banane sur 21 600 m<sup>2</sup> à Ntoun et Oyem

**Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de boutures de manioc produites à Ntoun et Oyem	Nombre	N/A	N/A	20 000	120 000	+ 100 000	20 000	60 000
Nombre de rejets de banane produits Ntoun et Oyem	Nombre	N/A	N/A	2 000	20 000	+ 18 000	6 000	12 000
Superficie embrayée	ha	N/A	NA	2,6	2,2	-0,4	5,2	10

Source des données : ORIAM

**Explication du niveau d'atteinte du résultat :**

Le programme a largement dépassé les cibles en produisant 120 000 boutures de manioc et 20 000 rejets de banane sur 21 600 m<sup>2</sup> à Ntoun et Oyem contre respectivement 20 000 et 2 000 prévus. En revanche, 0,4 hectare de superficie n'a pas été emblavé comme prévu.

Les actions ayant permis de dépasser le résultat annuel dont le coût est estimé à **3 000 000 FCFA** sont :

- la sélection des variétés de boutures et de rejets ;
- la préparation des parcelles et leur ensemencement ;
- le déplacement de 2 techniciens Pédologues ;
- l'entretien et la récolte des boutures et des rejets.

Dans le PAP 2017, l'objectif stratégique a été maintenu mais l'horizon temporel est reporté à 2019. Vu le résultat de cette année, l'objectif visé est en bonne voie d'atteinte.

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°3 : Développer d'ici à 2018, la mécanisation des tâches et l'utilisation d'intrants afin d'augmenter la productivité**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel du résultat attendu**

- Résultat annuel : une démarche expérimentale pilote aura été réalisée dans les provinces de l'ESTUAIRE et de la NGOUNIÉ

**Résultat annuel atteint**

- Résultat annuel : la démarche expérimentale pilote n'a pas été réalisée dans les provinces de l'ESTUAIRE et de la NGOUNIÉ

**Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre d'hectares ayant fait l'objet d'une mécanisation	Nombre	10	0	40	0	-40	40	100 (cumulé)
Nombre d'hectares ayant bénéficié des intrants	Nombre	10	0	60	0	-60	60	100 (cumulé)

Source des données : Direction Générale de l'Agriculture

### **Explication du niveau d'atteinte des résultats :**

La plupart des activités permettant l'atteinte du résultat annuel ont été identifiées dans le titre 5-dépenses d'investissement. Cependant, l'Unité opérationnelle concernée n'a pas bénéficié de crédits d'investissement, d'où la contre-performance enregistrée.

Les actions concernées étaient notamment : l'identification des fournisseurs et l'achat du matériel, former les agriculteurs du secteur à l'utilisation et à l'entretien du matériel, conduire une démarche pilote avec quelques groupements dans un secteur géographique bien déterminé, formaliser le Retour d'Expérience (REX), partager le REX avec les groupements ciblés par un atelier de restitutions des résultats.

Dans le PAP 2017, l'objectif stratégique a été maintenu, mais les cibles des résultats ont été actualisées.

L'atteinte de l'objectif pluriannuel n'est pas en bonne voie pour des raisons de manque de crédits d'investissement.

### **OBJECTIF STRATEGIQUE N°4 : Réaliser d'ici à 2018, la cartographie des maladies et les ravageurs des cultures par zone agro écologique**

#### **Niveau de réalisation des résultats annuels**

##### **Rappel des résultats attendus**

- Résultat annuel N°1 : la liste des ravageurs du papayer, du manioc et du bananier aura été actualisée dans le Haut-Ogooué
- Résultat annuel N°2 : un système d'évaluation des risques phytosanitaires aura été mis en place dans le Haut-Ogooué

##### **Résultats annuels atteints**

- Résultat annuel N°1 : la liste des ravageurs du manioc et du bananier n'a pas été actualisée dans le Haut-Ogooué
- Résultat annuel N°2 : un système d'évaluation des risques phytosanitaires n'a pas été mis en place dans le Haut-Ogooué

#### **Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévion PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévion)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans la démarche d'actualisation de la liste des maladies des ravageurs	%	N/A	N/A	15	0	-15	30	100 (cumulé)
Nombre de campagnes d'identification des risques phytosanitaires réalisées	Nombre	N/A	10	10	0	-10	10	10 (non cumulé)
Taux de mise en place du système d'évaluation des risques phytosanitaires	%	0	NA	10	0	-10	25	100 (cumulé)

Source des données : Direction Générale de l'Agriculture

### **Explication du niveau d'atteinte des résultats :**

**Résultat annuel N°1** : la liste des ravageurs du manioc et du bananier n'a pas été actualisée dans le Haut-Ogooué par manque de financements pour l'organisation des campagnes de prospection.

**Résultat annuel N°2** : la mise en place d'un système d'évaluation des risques phytosanitaires dans le Haut-Ogooué n'a pu avoir lieu car elle est une résultante des travaux du premier résultat annuel.

Dans le PAP 2017, l'objectif stratégique a été maintenu. L'atteinte de l'objectif pluriannuel n'est pas en bonne voie. Les cibles ont été actualisées à cause des raisons évoquées plus haut.

## OBJECTIF STRATEGIQUE N°5 : Parvenir d'ici à 2018, à organiser les filières de production, de collecte et de commercialisation

### Niveau de réalisation des résultats annuels

#### Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : dans la filière manioc, 20 groupements impliquant 200 membres aura emblavé 100 ha ;
- Résultat annuel N°2 : dans la filière banane, 20 groupements impliquant 200 membres aura emblavé 100 ha ;
- Résultat annuel N°3 : 150 000 tonnes de manioc auront été produites ;
- Résultat annuel N°4 : 350 000 tonnes de banane plantain auront été produites ;
- Résultat annuel N°5 : être parvenu à collecter et à commercialiser 50% de la production de manioc et de banane sur l'ensemble du territoire.
- Résultat annuel N°6 : avoir assuré le stockage de 50% des aliments conditionnés aux normes sanitaires requises.

#### Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : dans les filières manioc, les 20 groupements impliquant 200 membres n'ont pas été identifiés et par conséquent rien n'a été emblavé ;
- Résultat annuel N°2 : dans les filières banane, les 20 groupements impliquant 200 membres n'ont pas été identifiés et par conséquent rien n'a été emblavé ;
- Résultat annuel N°3 : les 150 000 tonnes de manioc n'ont pas été produits ;
- Résultat annuel N°4 : les 350 000 tonnes de bananes plantain n'ont pas été produits ;
- Résultat annuel N°5 : la production de manioc et de banane sur l'ensemble du territoire n'a pas été collectée et commercialisée à hauteur de 50% ;
- Résultat annuel N°6 : les 50% d'aliments conditionnés aux normes sanitaires requises n'ont pas été stockés.

#### Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de groupements impliqués dans l'organisation de la filière manioc	Nombre	N/A	0	30	0	-30	60	100 (2016-2018)
Nombre de membres des groupements manioc	Nombre	N/A	0	300	0	-300	600	1000 (2016-2018)
Nombre de groupements impliqués dans l'organisation de la filière banane plantain	Nombre	N/A	0	30	0	-30	60	100 (2016-2018)
Nombre de membres des groupements banane plantain	Nombre	N/A	0	300	0	-300	600	1000 (2016-2018)
Nombre d'hectares emblavés par les groupements de la filière manioc	Nombre	N/A	0	150	0	-150	300	700 (2016-2018)
Nombre d'hectares emblavés par les groupements de la filière banane plantain	Nombre	N/A	0	150	0	-150	300	700 (2016-2018)
Production de manioc	Tonne	N/A	0	180 000	0	-180 000	360 000	600 000 (2016-2018)
Production de banane plantain	Tonne	N/A	0	400 000	0	-400 000	800 000	2 000 000 (2016-2018)
Part de la production de banane plantain collectée et commercialisée	%	50	0	50	0	-50	50	100
Nombre de tonnes d'aliments conditionnés et stockés par produit	Tonne	50	0	80	0	-80	160	200 (2016-2018)

Source des données : Direction Générale de l'Agriculture

## Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Au terme de l'année 2016, aucun de résultats attendu n'a été atteint en raison de la non-disponibilité des moyens logistiques et financiers permettant la réalisation des activités suivantes :

- Constitution d'une équipe projet au niveau central et provincial ;
- analyse documentaire sur les difficultés existant dans les chaînes de production manioc/banane plantain ;
- constitution d'un fichier national complet et à jour des acteurs intervenant dans les deux filières (recueil et analyse des bases des données provinciales recensement complémentaire dans les provinces) ;
- organisation dans chaque province d'une rencontre avec les acteurs des deux filières pour partager le diagnostic de la situation actuelle et élaborer un plan d'actions ;
- constitution et partage des plans d'actions lors d'un atelier national aux acteurs des deux filières.

Dans le PAP 2017, l'objectif stratégique a été maintenu. Cependant, cet objectif n'a pas une bonne probabilité d'atteinte, au regard des résultats de ces deux dernières années. Aussi, les cibles ont-elles été revues à la baisse en 2017.

## **OBJECTIF STRATEGIQUE N°6 : Parvenir, d'ici à 2018, à améliorer la Sécurité sanitaire des aliments et protéger la santé des consommateurs**

### Niveau de réalisation des résultats annuels

#### Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : le dispositif de sécurité alimentaire aura été établi dans les 3 provinces (Ogooué Ivindo, Ogooué lolo, Estuaire) (AGASA)
- Résultat annuel N°2 : cinq (5) plans de surveillance et de contrôle auront été réalisés (AGASA)
- Résultat annuel N°3 : un (1) laboratoire agricole(ONALA) aura été mis aux normes
- Résultat annuel N°4 : dix (10) positions nationales auront été élaborées, validées et transmises

#### Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : le dispositif de sécurité alimentaire n'est pas établi dans les 3 provinces
- Résultat annuel N°2 : les cinq (5) plans de surveillance et de contrôle n'ont pas été réalisés
- Résultat annuel N°3 : le laboratoire agricole(ONALA) n'est pas mis aux normes
- Résultat annuel N°4 : les dix (10) positions nationales n'ont pas été élaborées, validées et transmises

### Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de délégations provinciales installées	Nombre	N/A	4	6	0	-6	6	6
Nombre de plans de surveillance produits	Nombre	N/A	N/A	5	0	-5	5	5
Nombre de rapports de surveillance et de contrôles effectués	Nombre	1364	0	1000	0	-1 000	1000	1000
Nombre d'avis rendus liés aux évaluations sanitaires	Nombre	1	2	3	0	-3	3	3
Nombre d'établissements inspectés	Nombre	653	N/A	600	1 500	900	600	600
Nombre d'équipements et matériels de détection des dangers acquis	Nombre	N/A	N/A	10	0	-10	10	10
% de mise aux normes du laboratoire d'analyse de la qualité des aliments	%	N/A	N/A	100	0	-100	100	100
Nombre de laboratoires réhabilités (ONALA)	Nombre	N/A	N/A	1	0	-1	1	N/A
Nombre de textes législatifs et réglementaires rédigés	Nombre	15	N/A	17	0	-17	17	17
Nombre de positions nationales élaborées et transmises aux instances du CODEX	Nombre	N/A	N/A	10	0	-10	10	10

Sources des données : Direction Générale de l'Agriculture, AGASA, ONALA

### **Explication du niveau d'atteinte des résultats :**

Au cours de l'année 2016, aucun des résultats attendus n'a été atteint faute de moyens financiers permettant la réalisation des actions suivantes :

- réalisation du plan de surveillance de la contamination microbiologique des viandes et volailles importées ;
- formation des agents de surveillance et de contrôle ;
- acquisition du matériel de surveillance et de contrôle ;
- réalisation des missions de prélèvement aux frontières et dans les commerces ;
- analyse des prélèvements ;
- élaboration du rapport d'évaluation.

Toutefois, quelques inspections sanitaires financées par le programme (**750 000 FCFA**) ont été réalisées par la mission itinérante dans trois (3) provinces (Ogooué Ivindo, Ogooué lolo, Nyanga). Le reste des inspections a été réalisé par les ressources propres de l'opérateur AGASA (cf. Bilan du CAP).

Dans le PAP 2017, l'objectif stratégique a été maintenu. L'objectif pluriannuel n'est pas dans une bonne trajectoire car le bilan des résultats atteints ces trois dernières années est négatif.

# PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

## RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LF pour 2016 (a)	AE consommées en 2016 (b)	Écart (a)-(b)	CP ouverts en LF pour 2016 (c)	CP consommés en 2016 (d)	Écart (c)-(d)
<b>3.164.1 : Caractérisation et sécurisation de zones agricoles</b>	<b>74 263 242</b>	<b>57 155 324</b>	<b>17 107 918</b>	<b>74 263 242</b>	<b>57 155 324</b>	<b>17 107 918</b>
Titre 1 Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2 Dépenses de personnel	0	0	0	0	0	0
Titre 3 Dépenses de biens et services	0	10 390 000	-10 390 000	0	10 390 000	-10 390 000
Titre 4 Dépenses de transfert	74 263 242	46 765 324	27 497 918	74 263 242	46 765 324	27 497 918
Titre 5 Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6 Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
<b>3.164.2 : Introduction, production, certification et diffusion des semences</b>	<b>2 473 872 409</b>	<b>2 927 855 826</b>	<b>-453 983 417</b>	<b>2 473 872 409</b>	<b>2 927 855 826</b>	<b>-453 983 417</b>
Titre 1 Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2 Dépenses de personnel	783 109 371	756 259 911	26 849 460	783 109 371	756 259 911	26 849 460
Titre 3 Dépenses de biens et services	21 117 737	144 722 910	-123 605 173	21 117 737	144 722 910	-123 605 173
Titre 4 Dépenses de transfert	222 795 800	200 516 220	22 279 580	222 795 800	200 516 220	22 279 580
Titre 5 Dépenses d'investissement	1 446 849 500	1 826 356 785	-379 507 285	1 446 849 500	1 826 356 785	-379 507 285
Titre 6 Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
<b>3.164.3 : Production et protection des végétaux</b>	<b>10 844 244</b>	<b>5 151 532</b>	<b>5 692 712</b>	<b>10 844 244</b>	<b>5 151 532</b>	<b>5 692 712</b>
Titre 1 Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2 Dépenses de personnel	0	0	0	0	0	0
Titre 3 Dépenses de biens et services	10 844 244	5 151 532	5 692 712	10 844 244	5 151 532	5 692 712
Titre 4 Dépenses de transfert	0	0	0	0	0	0
Titre 5 Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6 Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
<b>3.164.4 : Transformation et commercialisation des produits agricoles</b>	<b>14 268 742</b>	<b>4 520 000</b>	<b>9 748 742</b>	<b>14 268 742</b>	<b>4 520 000</b>	<b>9 748 742</b>
Titre 1 Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2 Dépenses de personnel	0	0	0	0	0	0
Titre 3 Dépenses de biens et services	14 268 742	4 520 000	9 748 742	14 268 742	4 520 000	9 748 742
Titre 4 Dépenses de transfert	0	0	0	0	0	0
Titre 5 Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6 Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
<b>3.164.5 : Sécurité Alimentaire</b>	<b>264 173 652</b>	<b>198 211 770</b>	<b>65 961 882</b>	<b>264 173 652</b>	<b>198 211 770</b>	<b>65 961 882</b>
Titre 1 Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2 Dépenses de personnel	106 232 000	31 902 000	74 330 000	106 232 000	31 902 000	74 330 000
Titre 3 Dépenses de biens et services	14 268 742	27 234 600	-12 965 858	14 268 742	27 234 600	-12 965 858
Titre 4 Dépenses de transfert	143 672 911	139 075 170	4 597 741	143 672 911	139 075 170	4 597 741
Titre 5 Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6 Autres dépenses	0	0	0	0	0	0

<b>3.164 : Agriculture</b>	<b>2 837 422 288</b>	<b>3 192 894 452</b>	<b>-355 472 164</b>	<b>2 837 422 288</b>	<b>3 192 894 452</b>	<b>-355 472 164</b>
<b>Dont :</b>						
<b>Titre 1. Charges financières de la dette</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Titre 2. Dépenses de personnel</b>	<b>889 341 371</b>	<b>788 161 911</b>	<b>101 179 460</b>	<b>889 341 371</b>	<b>788 161 911</b>	<b>101 179 460</b>
<b>Titre 3. Dépenses de biens et services</b>	<b>60 499 464</b>	<b>192 019 042</b>	<b>-131 519 578</b>	<b>60 499 464</b>	<b>192 019 042</b>	<b>-131 519 578</b>
<b>Titre 4. Dépenses de transfert</b>	<b>440 731 953</b>	<b>386 356 714</b>	<b>54 375 239</b>	<b>440 731 953</b>	<b>386 356 714</b>	<b>54 375 239</b>
<b>Titre 5. Dépenses d'investissement</b>	<b>1 446 849 500</b>	<b>1 826 356 785</b>	<b>-379 507 285</b>	<b>1 446 849 500</b>	<b>1 826 356 785</b>	<b>-379 507 285</b>
<b>Titre 6. Autres dépenses</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Source des données : Direction Générale du Budget et des Finances Publiques

### Explication des principaux écarts :

Inscrit à hauteur de **2 837 422 288 FCFA**, le budget du programme Agriculture a été exécuté pour un montant de **3 192 894 452 FCFA**, d'où un dépassement de **355 472 164 FCFA**. Le taux d'exécution du budget du programme se situe ainsi à **112,5%** :

- Titre 2 - Dépenses de personnel : **788 161 911 FCFA** ont été exécutés contre **889 341 371 FCFA** inscrits, soit un taux évalué à **88,6%**. Ces crédits ne concernent que la main d'œuvre non permanente.
- Titre 3 - Dépenses de biens et services : **192 019 042 FCFA** ont été exécutés contre un montant inscrit de **60 499 464 FCFA**, soit un taux d'exécution de **317,4%**. Le dépassement de **131 519 578 FCFA** est lié au transfert de crédits au profit du programme GRAINE.
- Titre 4 - Dépenses de transfert : **386 356 714 FCFA** ont été exécutés sur un montant total de **440 731 953 FCFA** inscrit, soit un taux d'exécution de **87, 7%**. L'écart constaté de **54 375 238 FCFA** représente le montant de la réserve obligatoire non levée chiffré à **44 073 195 FCFA** et une partie des subventions de fonctionnement des opérateurs non exécutée.

Titre 5 - Dépenses d'investissement : **1 826 356 785 FCFA** exécutés contre un montant de **1 446 849 500 FCFA** inscrit en loi de finances, soit un taux d'exécution de **126,2%**. Le dépassement de **379 507 285 FCFA** représente le montant des transferts de crédits au profit du Projet de Développement et d'Investissement Agricole du Gabon (PRODIAG).

## RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

### Récapitulation des mouvements entre actions et titres au sein du programme

#### Tableau récapitulatif des mouvements entre actions et titres

	Titre 1	Titre 2	Titre 3	Titre 4	Titre 5	Titre 6	Total
Action 03.164.01	0	0	6 035 842	-6 035 842	0	0	0
Action 03.164.01	0	0	6 000 000	0	0	0	6 000 000
Action 03.164.04	0	0	6 600 000	0	0	0	6 600 000
Action 03.164.05	0	0	-6 000 000	0	0	0	-6 000 000
Action 03.164.05	0	0	-6 600 000	0	0	0	-6 600 000
Action 03.164.05	0	0	15 000 000	-15 000 000	0	0	0
<b>Total des mouvements</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>21 035 842</b>	<b>-21 035 842</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Source des données : Direction Générale du Budget et des Finances Publiques

### Explication globale de l'utilisation de la fongibilité :

- un mouvement de fongibilité d'un montant de **6 035 842 FCFA** a été opéré dans l'action n°1 du titre 4 (cotisation internationale) vers le titre 3 pour la prise en charge des frais de mission et de déplacement ;
- l'action n°1 a reçu **6 000 000 FCFA** de l'action n°5 -Titre 3 pour l'organisation du SIAM au Maroc ;

- l'action n°5 a alimenté l'action n°4-Titre 3 pour la prise en charge de la journée mondiale de l'alimentation pour un montant de **6 600 000 FCFA**.
- un mouvement de fongibilité d'un montant de **15 000 000 FCFA** a été opéré du titre 4 vers le titre 3 de l'action n°5 pour la prise en charge du SYMPOSIUM sur la mise en place du Fonds national de développement agricole.

### Virements

Le programme "Agriculture" n'a ni effectué, ni reçu de virement de crédits.

### Transferts

#### Tableau récapitulatif des transferts

Programme source du transfert	Programme destinataire du transfert	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
23.780 - Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles	3.164 - Agriculture	Titre 2	36 515 360	36 515 360
3.164 - Agriculture	23.780 - Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles	Titre 2	-63 364 820	-63 364 820
3.164 - Agriculture	14.521 – Gestion des Dépenses Publiques et Contrôle des Ressources	Titre 2	-74 330 000	-74 330 000
23.780 - Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles	3.164 - Agriculture	Titre 3	135 000 000	135 000 000
23.780 - Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles	3.164 - Agriculture	Titre 4	28 925 000	28 925 000
<b>Total des Transferts</b>			<b>62 745 540</b>	<b>62 745 540</b>
dont Titre 2			-101 179 460	-101 179 460
dont Titre 3			135 000 000	135 000 000
dont Titre 4			28 925 000	28 925 000
dont Titre 5			0	0

Source des données : Direction Générale du Budget et des Finances Publiques

#### Explication des impacts de chaque transfert :

- Titre 2 - Dépenses de personnel :
  - ✓ le programme a reçu un transfert de crédits d'un montant de **36 515 360 FCFA** du Programme "Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles" pour financer les emplois de la MONP des services déconcentrés ;
  - ✓ le programme a transféré un montant global de crédits de **137 694 820 FCFA** au programme "Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles" pour l'ajustement budgétaire des crédits de la MONP et couverture de la solde permanente.
- Titre 3 - Dépenses de biens et services : les **135 000 000 FCFA** reçus par le programme de la part du "Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles" concerne la subvention du Programme GRAINE.
- Titre 4 - Dépenses de transfert : le programme a reçu un transfert de crédits d'un montant de **28 925 000 FCFA** pour la prise en charge du reliquat de la subvention de l'opérateur ACCOPA.

### Annulations

Les crédits disponibles dans le programme "Agriculture" ont été proposés en annulation.

### Reports

Le programme "Agriculture" n'a pas effectué de report de crédits.

# EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

## EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2014	Effectifs au 31 décembre 2015	Effectifs au 1 <sup>er</sup> janvier 2016	Mouvements d'effectifs en 2016			Effectifs au 31.12. 2016
				Sorties	Entrées	Écart (entrées - sorties)	
<b>Agents hors catégorie</b>	0	0	0	0	0	0	0
<b>Agents de catégorie A</b>	50	50	65	1	9	8	73
Permanents	50	50	65	1	9	8	73
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
<b>Agents de catégorie B</b>	104	104	119	0	2	2	121
Permanents	104	104	119	0	2	2	121
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
<b>Agents de catégorie C</b>	28	28	30	1	0	-1	29
Permanents	28	28	30	1	0	-1	29
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
<b>Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)</b>	182	182	214	2	11	9	223
<b>Main d'œuvre non permanente</b>	312	312	322	0	0	0	322
<b>Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme</b>	494	494	536	2	11	9	545

Source des données : Direction Générale de l'Agriculture

### Explication des évolutions :

Au 31 décembre 2016, l'effectif du Programme "Agriculture" est de 545 agents. Par rapport au début de l'année 2016, les capacités opérationnelles ont augmenté par l'arrivée de 11 agents, malgré le départ d'un agent et d'un décès.

## EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS

### Opérateur :

Emplois rémunérés	Effectifs au 31.12.2014	Effectifs au 31.12.2015	Effectifs au 31.12.2016	Écart entre fin 2015 et fin 2016
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)	12	12	0	-12
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)	9	4	4	0
<b>Total pour l'opérateur ACCOPA</b>	<b>21</b>	<b>16</b>	<b>4</b>	<b>-12</b>
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)	46	65	38	-27
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)	30	31	58	27
<b>Total pour l'opérateur AGASA</b>	<b>76</b>	<b>96</b>	<b>96</b>	<b>0</b>
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)	63	62	24	-38
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)	5	5	4	-1
<b>Total pour l'opérateur IGAD</b>	<b>68</b>	<b>67</b>	<b>28</b>	<b>-39</b>
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)	61	61	26	-35

Emplois rémunérés	Effectifs au 31.12.2014	Effectifs au 31.12.2015	Effectifs au 31.12.2016	Écart entre fin 2015 et fin 2016
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)	6	5	3	-2
<b>Total pour l'opérateur ONALA</b>	<b>67</b>	<b>66</b>	<b>29</b>	<b>-37</b>
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)	61	61	52	-9
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)	6	5	3	-2
<b>Total pour l'opérateur ORIAM</b>	<b>67</b>	<b>66</b>	<b>55</b>	<b>-11</b>
<b>Total pour le programme</b>	<b>299</b>	<b>311</b>	<b>212</b>	<b>-99</b>

Source des données : Direction Générale de l'Agriculture

### **Commentaire sur les effectifs des opérateurs et sur le rapport entre l'évolution des effectifs État et l'évolution des effectifs des opérateurs :**

Pour l'ensemble des opérateurs, l'on enregistre au cours de l'année 2016 une baisse des effectifs de quatre-vingt-dix-neuf (99) agents dont :

- **ACCOPA** : douze (12) sorties dont un (1) décès, et onze (11) fonctionnaires mis à la disposition du Secrétariat général du Ministère en charge de l'Agriculture.
- **AGASA** : vingt-sept (27) fonctionnaires mis à la disposition du Secrétariat général du Ministère de l'Agriculture et vingt-sept (27) agents ont intégré la structure.
- **IGAD** : trente-neuf (39) sorties dont trente-cinq (35) agents en fin de contrat, deux (2) démissions, deux (2) licenciements.

**ONALA** : trente-sept (37) sorties suite à des départs volontaires des personnels de la Fonction Publique en détachement. Aussi l'effectif actuel est-il constitué de (3) fonctionnaires, trois (3) contractuels et douze (12) personnels de la main d'œuvre non permanente.

- **ORIAM** : onze (11) sorties dont une démission (assistante du PCA), un (1) départ à la retraite (ouvrier agricole) et neuf (9) agents mis à la disposition du Secrétariat général du Ministère en charge de l'Agriculture.

# ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

## TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LF		Crédits de titre 2 consommés		Écarts	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (a)-(c)	CP (b)-(d)
Masse salariale des emplois de l'administration	889 341 371	889 341 371	788 161 911	788 161 911	101 179 460	101 179 460
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère						
<b>Total des crédits de titre 2</b>	<b>889 341 371</b>	<b>889 341 371</b>	<b>788 161 911</b>	<b>788 161 911</b>	<b>101 179 460</b>	<b>101 179 460</b>

Source des données : Direction Générale de l'Agriculture

### **Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :**

La masse salariale mentionnée dans le tableau ci-dessus correspond exclusivement à la MONP.

## TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

Actions	Crédits de titre 3 prévus dans la LF		Crédits de titre 3 consommés		Écarts	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (a)-(c)	CP (b)-(d)
<b>AC TION 1 -Caractérisation et sécurisation des zones agricoles</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>10 390 000</b>	<b>10 390 000</b>	<b>-10 390 000</b>	<b>-10 390 000</b>
Opération individualisée : Salon International de l'Agriculture	0	0	10 390 000	10 390 000	-10 390 000	-10 390 000
<b>AC TION 2 - Introduction, production, certification et diffusion des semences</b>	<b>21 117 737</b>	<b>21 117 737</b>	<b>144 722 910</b>	<b>144 722 910</b>	<b>-123 605 173</b>	<b>-123 605 173</b>
Activité 1 : Communication et sensibilisation externes	0	0	135 000 000	135 000 000	-135 000 000	-135 000 000
Activité 2 : Animation et pilotage des Services déconcentrés	21 117 737	21 117 737	9 722 910	9 722 910	11 394 827	11 394 827
<b>AC TION 3 - Production et protection des végétaux</b>	<b>10 844 244</b>	<b>10 844 244</b>	<b>5 151 532</b>	<b>5 151 532</b>	<b>5 692 712</b>	<b>5 692 712</b>
Activité : Animation et pilotage des Services déconcentrés	10 844 244	10 844 244	5 151 532	5 151 532	5 692 712	5 692 712
<b>AC TION 4 - Transformation et commercialisation des produits agricoles</b>	<b>14 268 742</b>	<b>14 268 742</b>	<b>4 520 000</b>	<b>4 520 000</b>	<b>9 748 742</b>	<b>9 748 742</b>
Activité : Appui et assistance aux acteurs des filières agricoles	5 268 742	5 268 742	1 200 000	1 200 000	4 068 742	4 068 742
Activité : Coordination des activités des différents acteurs dans le champ d'action du programme / suivi de l'exécution des politiques publiques	9 000 000	9 000 000	3 320 000	3 320 000	5 680 000	5 680 000
<b>AC TION 5 - Sécurité alimentaire</b>	<b>14 268 742</b>	<b>14 268 742</b>	<b>27 234 600</b>	<b>27 234 600</b>	<b>-12 965 858</b>	<b>-12 965 858</b>
Activité : Coordination des activités des différents acteurs dans le champ d'action du programme / suivi de l'exécution des politiques publiques	11 268 742	11 268 742	3 950 000	3 950 000	7 318 742	7 318 742
Opération individualisée 1 : Journée Mondiale de l'Alimentation	3 000 000	3 000 000	8 284 600	8 284 600	-5 284 600	-5 284 600
Opération individualisée 2 : Le SYMPOSIUM	0	0	15 000 000	15 000 000	-15 000 000	-15 000 000
<b>Total des crédits du titre 3</b>	<b>60 499 464</b>	<b>60 499 464</b>	<b>192 019 042</b>	<b>192 019 042</b>	<b>-131 519 578</b>	<b>-131 519 578</b>

Source des données : Direction Générale de l'Agriculture

### **Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées :**

#### **ACTION 1 - Caractérisation et sécurisation des zones agricoles : 10 390 000 FCFA**

L'action a été exécutée en dépassement au profit de l'Agence NASMA EVENTS pour la prise en charge des dépenses relatives à la participation du Gabon au Salon International de l'Agriculture de MEKNES (SIAM) au Maroc.

Le SIAM, qui avait pour but de promouvoir les produits du terroir de l'agriculture gabonaise, rentre dans le cadre de l'atteinte de l'objectif stratégique n°5 " Parvenir d'ici 2018, à organiser les filières de production, de collecte et de commercialisation".

#### **ACTION 2 - Introduction, production, certification et diffusion des semences : 144 722 910 FCFA**

Cette action a été exécutée en dépassement de **123 605 173 FCFA** prenant en compte :

- les dossiers de dépenses de fonctionnement du Programme GRAINE d'un montant de **135 000 000 FCFA** en vue de réaliser l'activité communication et sensibilisation externes en lien avec l'atteindre de l'objectif stratégique n°5 " Parvenir d'ici à 2018, à organiser les filières de production, de collecte et de commercialisation".
- une mise à disposition d'un montant de **9 722 910 FCFA** pour contribuer au financement de l'activité permanente " Animation et pilotage des Services déconcentrés" qui intègre les actions suivantes :
  - ✓ appui à la production agricole provinciale ;
  - ✓ coordination des actions d'appui mise en œuvre par les structures au niveau provincial ;
  - ✓ appui à la production agricole départementale.

#### **ACTION 3 - Production et protection des végétaux : 5 151 532 FCFA**

Ce montant est une mise à disposition afin de contribuer au financement de l'activité permanente " Animation et pilotage des Services déconcentrés" qui intègre les actions suivantes :

- ✓ appui à la production agricole provinciale ;
- ✓ coordination des actions d'appui mise en œuvre par les structures au niveau provincial ;
- ✓ appui à la production agricole départementale.

#### **ACTION 4 - Transformation et commercialisation des produits agricoles : 4 520 000 FCFA**

Cette action a permis la réalisation des activités permanentes suivantes :

- appui et l'assistance aux acteurs des filières agricoles : **1 200 000 FCFA** ;
- coordination des activités des différents acteurs du programme et le suivi de l'exécution des politiques publiques : **3 320 000 FCFA**;

Cette action rentre dans le cadre de l'atteinte de l'objectif stratégique n°5 " Parvenir d'ici à 2018, à organiser les filières de production, de collecte et de commercialisation".

#### **ACTION 5 - Sécurité alimentaire : 27 234 600 FCFA**

Cette action a été exécutée en dépassement de **13 679 296 FCFA** pour les opérations individualisées suivantes :

- coordination des activités des différents acteurs du programme et le suivi de l'exécution des politiques publiques : **3 950 000 CFA** ;
- sensibilisation des gouvernants de différents pays sur les engagements pris à l'égard de la FAO dans le cadre de la journée mondiale de l'alimentation : **8 284 600 FCFA** ;
- prise en charge du SYMPOSIUM sur la réflexion du mode de financement du fonds national de développement agricole : **15 000 000 FCFA**.

Les deux dernières activités ont été menées en vue de l'atteinte de l'objectif stratégique n°6 : "Parvenir d'ici à 2018, à améliorer la sécurité sanitaire des aliments et protéger la santé des consommateurs".

#### TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Actions	Crédits de titre 4 prévus dans la LF		Crédits de titre 4 consommés		Écarts	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (a)-(c)	CP (b)-(d)
<b>ACTI ON 1 - Caractérisation et sécurisation des zones agricoles</b>	<b>74 263 242</b>	<b>74 263 242</b>	<b>46 765 324</b>	<b>46 765 324</b>	<b>27 497 918</b>	<b>27 497 918</b>
Cotisation internationale <b>FAO</b>	40 750 000	40 750 000	40 750 000	40 750 000	0	0
Cotisation internationale <b>ACN A-IRRDB</b>	11 234 270	11 234 270	0	0	11 234 270	11 234 270
Subv ention de fonctionnement IGAD	22 278 972	22 278 972	6 015 324	6 015 324	16 263 648	16 263 648
<b>ACTI ON 2 - Introduction, production, certification et diffusion des semences</b>	<b>222 795 800</b>	<b>222 795 800</b>	<b>200 516 220</b>	<b>200 516 220</b>	<b>22 279 580</b>	<b>22 279 580</b>
Subv ention de fonctionnement ONALA	113 625 858	113 625 858	102 263 272	102 263 272	11 362 586	11 362 586
Subv ention de fonctionnement ORIAM-NTOUM	71 352 887	71 352 887	64 217 598	64 217 598	7 135 289	7 135 289
Subv ention de fonctionnement ORIAM-OYEM	37 817 055	37 817 055	34 035 350	34 035 350	3 781 705	3 781 705
<b>ACTI ON 5 - Sécurité alimentaire</b>	<b>143 672 911</b>	<b>143 672 911</b>	<b>139 075 170</b>	<b>139 075 170</b>	<b>4 597 741</b>	<b>4 597 741</b>
Subv ention de fonctionnement ACCOPA	108 834 614	108 834 614	123 396 369	123 396 369	-14 561 755	-14 561 755
Subv ention de fonctionnement AGASA	34 838 297	34 838 297	15 678 801	15 678 801	19 159 496	19 159 496
<b>Total des crédits de titre 4</b>	<b>440 731 953</b>	<b>440 731 953</b>	<b>386 356 714</b>	<b>386 356 714</b>	<b>54 375 239</b>	<b>54 375 239</b>

Source des données : Direction Générale de l'Agriculture

#### **Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 en faisant sortir les différents types de transferts et de bénéficiaires :**

**ACTI ON 1 - Caractérisation et Sécurisation de zones agricoles : 46 765 324 FCFA** dont :

- cotisation internationale FAO : 40 750 000 FCFA
- opérateur IGAD : 6 015 324 FCFA

**ACTI ON 2 - Introduction, Production, Certification et Diffusion des Semences : 200 516 220 FCFA** au bénéfice de :

- opérateur ONALA : 102 263 272 FCFA
- opérateur ORIAM : 98 252 948 FCFA

**ACTI ON 5 - Sécurité Alimentaire : 139 075 170 FCFA** au profit de :

- opérateur ACCOPA : 123 396 369 FCFA
- opérateur AGASA : 15 678 801 FCFA

## TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Actions	Crédits de titre 5 prévus dans LF		Crédits de titre 5 consommés		Écarts	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (a)-(c)	CP (b)-(d)
<b>AC TION 2 - Introduction, production, certification et diffusion des semences</b>	<b>1 446 849 500</b>	<b>1 446 849 500</b>	<b>1 826 356 785</b>	<b>1 826 356 785</b>	<b>-379 507 285</b>	<b>-379 507 285</b>
Projet de développement : Contribution aux investissements propres de l'opérateur (Ressources gabonaises PRODIAG)	217 027 425	217 027 425	0	0	217 027 425	217 027 425
Projet de développement : Finex PRODIAG	1 229 822 075	1 229 822 075	1 826 356 785	1 826 356 785	-596 534 710	-596 534 710
<b>Total des crédits de titre 5</b>	<b>1 446 849 500</b>	<b>1 446 849 500</b>	<b>1 826 356 785</b>	<b>1 826 356 785</b>	<b>-379 507 285</b>	<b>-379 507 285</b>

Source des données : Direction Générale de l'Agriculture

### Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 5 en faisant sortir les différents projets de développement et d'équipement :

#### **ACTION 2 - Introduction, Production, Certification et Diffusion des Semences : 1 826 356 785 FCFA**

Cette action a bénéficié d'une rallonge budgétaire en cours d'année d'où l'exécution en dépassement de **379 507 285 FCFA**.

Les travaux réellement effectués en 2016 se déclinent ainsi qu'il suit :

- supervision opérationnelle sur le terrain des projets et programmes en cours :
  - ✓ 17 réunions techniques bimensuelles organisées ;
  - ✓ 104 jours de missions ;
  - ✓ 2 sessions de formation interne au personnel.
- communication sur les actions développées pour le compte de l'État :
  - ✓ parution de 17 articles dans les journaux ;
  - ✓ 13 émissions TV mettant en exergue le travail de l'IGAD ;
  - ✓ 6 événements organisés (foire, salon, exposition, ateliers etc.) ;
- développement des relations par des conventions de financement avec des partenaires souhaitant s'investir dans le domaine du développement agricole :
  - ✓ 5 conventions de partenariat signées avec SUCAF (1) ;
  - ✓ 4 conventions de partenariat signées dont 3 avec la Fondation Sylvia BONGO et une avec TOTAL Gabon DD ;
  - ✓ 3 conventions de financement opérationnel (FAO ; CENAREST ; FONDATION Sylvia BONGO) ;
  - ✓ 115 personnes formées hors PRODIAG.
- accompagnement des exploitants agricoles et des éleveurs installés dans des programmes :
  - ✓ 115 exploitations maraichères suivies par l'IGAD en dehors du PRODIAG ;
  - ✓ 9 organisations de producteurs suivies ;
  - ✓ 39 ateliers de transformation suivis.
- développement du modèle d'agriculture basé sur l'exploitation familiale :
  - ✓ 99 exploitations créées ;
  - ✓ 99 zones agricoles aménagées.
- formation et accompagnement des exploitants Agricoles :
  - ✓ 88 stagiaires formés aux techniques de maraichage ;
  - ✓ 13 stagiaires formés aux techniques de cultures vivrières ;
  - ✓ 18 stagiaires formés en transformation agroalimentaire ;
  - ✓ 10 stagiaires formés aux techniques de PIF ;
  - ✓ 119 stagiaires formés en gestion d'une exploitation ;
  - ✓ 20 exploitants installés après formation (maraichage) ;
  - ✓ 55 exploitants installés après formation (vivrier) ;
  - ✓ 51 exploitants indépendants appuyés (vivrier) ;

# BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS

## OPERATEUR : AGENCE DE COLLECTE ET DE COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES (ACCOPA)

### Présentation de l'opérateur

L'ACCOPA, a été créée le 06 décembre 2011 par le décret n°01393/PR/MAEPDR et mise en fonctionnement le 27 décembre 2012.

L'ACCOPA est un établissement public à caractère industriel et commercial, doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Cette agence est placée sous la tutelle technique du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage, en charge de la mise en œuvre du Programme GRAINE.

L'ACCOPA a pour missions principales :

- assurer la collecte, le conditionnement, la conservation, la distribution et la commercialisation des produits agricoles ;
- organiser le stockage et assurer la conservation et le transport de la production agricole dans des conditions d'hygiène normales ;
- veiller à l'approvisionnement des marchés dans les meilleures conditions de prix et de disponibilité ;
- organiser les circuits commerciaux d'acheminement des productions agricoles à destination des grands centres urbains ;
- assurer le regroupement des produits locaux et mettre en place un système de collecte organisé ;
- éviter les pertes post-récoltes et permettre l'amélioration des revenus des producteurs agricoles ;
- collecter et traiter toutes les informations émanant du marché des produits agricoles ;

### Travail avec l'opérateur

Un CAP 2016 a été élaboré et signé entre l'État et l'opérateur.

Une réunion de suivi a été tenue le 07 novembre 2016 entre le RPROG de rattachement et le Directeur Général de l'opérateur.

Il n'y a pas eu de travail conjoint entre l'administration du programme et les équipes de l'opérateur sur des dossiers opérationnels au cours de l'exercice 2016.

### Crédits consommés en 2016 par l'opérateur

Contribution financière de l'État au titre de l'exercice 2016		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	108 834 614	123 396 369
Contribution au fonctionnement de l'opérateur		
Contribution aux investissements propres de l'opérateur		
<b>Total de la contribution financière de l'État</b>	<b>108 834 614</b>	<b>123 396 369</b>

Source des données : ACCOPA

### Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'État :

L'opérateur ACCOPA a bénéficié d'une subvention de **108 834 614 FCFA** inscrites dans la loi de finances 2016. Cependant, au regard de la masse salariale, une rallonge budgétaire lui a été octroyée portant le montant global de la subvention à 123 396 369 FCFA. De ce montant, seuls 103 954 175 FCFA ont été réglés par le Trésor Public pour le paiement d'une partie des salaires et indemnités du personnel.

### Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif 1 : Disposer d'un diagnostic des chaînes de production Manioc et Banane plantain fin 2016				
Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Parvenir d'ici à fin 2018 à organiser les filières de production, de collecte et de commercialisation				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Écart
Indicateur : Taux de réalisation du diagnostic des chaînes de production Manioc et Banane plantain	N/A	100%	100%	0%

**Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :**

Indicateur : le diagnostic des chaînes de production Manioc et Banane plantain a été réalisé à 100%.

<b>Objectif 2 : Avoir fin 2016, 30 groupements en activité dans la filière manioc ayant 300 membres et 30 groupements en activité dans la filière banane plantain avec également 300 membres</b> Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : <b>Parvenir d'ici à fin 2018 à organiser les filières de production, de collecte et de commercialisation</b>				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Écart
Indicateur 1 : Nombre de groupements en activité dans la filière manioc	N/A	30	4	-26
Indicateur 2 : Nombre de membres impliqués dans les groupements de la filière manioc	N/A	300	225	-75
Indicateur 1 : Nombre de groupements en activité dans la filière banane plantain	N/A	30	9	-21
Indicateur 2 : Nombre de membres impliqués dans les groupements de la filière banane plantain	N/A	300	240	-60

**Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :**

Indicateur 1 : quatre (4) groupements dans la filière manioc sont en activité sur trente (30) prévus.

Indicateur 2 : deux-cent cinquante-cinq (255) membres dans les groupements de la filière manioc ont été impliqués sur trois cent (300) prévus.

Indicateur 1 : neuf (9) groupements dans la filière banane plantain sont en activité sur trente (30) prévus.

Indicateur 2 : deux-cent cinquante-cinq (255) membres dans les groupements de la filière banane plantain ont été impliqués sur trois cent (300) prévus.

La mobilisation des relais pour effectuer le recensement des groupes en activité a été effective, mais sans réaliser l'accompagnement attendu.

<b>Objectif 3 : Disposer d'une cartographie des bassins de production agricole d'ici fin 2016</b> Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : <b>Parvenir d'ici à fin 2018 à organiser les filières de production, de collecte et de commercialisation</b>				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Écart
Indicateur: Taux de réalisation de la cartographie	N/A	100%	3%	-97%

**Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :**

Le repérage des bassins de production de manioc et de banane a été réalisé par le biais d'un Projet de Coopération Technique (PCT) arrêté avec la FAO, mais la contrepartie gabonaise consistant à la mise à disposition de 4 véhicules n'a pas été effective. Ce qui a gêné la réalisation de la carte géo référencée et la description – diagnostic des chaînes de production locales.

**Résultats de l'État par rapport aux engagements pris**

Aucun autre engagement n'a été pris par le RPROG Agriculture vis-à-vis de l'opérateur pour l'exercice 2016

### Présentation de l'opérateur

L'Agence Gabonaise de Sécurité Alimentaire a été créée le 18 février 2011 par décret n° 292/PR/MAEDR. Certaines dispositions de ce décret ont été modifiées par le décret n°0667/PR/MAEPDR du 10 juillet 2013.

L'AGASA est un établissement public à caractère technique et scientifique, placé sous la tutelle technique du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Pêche et du Développement Rural. C'est une personnalité morale jouissant de l'autonomie de gestion.

La mission principale de l'AGASA est de prévenir, évaluer et contrôler les risques sanitaires et nutritionnels présents dans les aliments destinés à la consommation humaine et animale depuis leur production jusqu'à leur distribution.

### Travail avec l'opérateur

Un CAP a été élaboré, mais il n'a pas été signé entre l'État et l'opérateur.

Toutefois, une réunion de suivi a été tenue le 07 novembre 2016 entre le RPROG de rattachement et le Directeur Général de l'opérateur.

### Crédits consommés en 2016 par l'opérateur

Contribution financière de l'État au titre de l'exercice 2016		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	34 838 297	15 678 801
Contribution au fonctionnement de l'opérateur		
Contribution aux investissements propres de l'opérateur		
<b>Total de la contribution financière de l'État</b>	<b>34 838 297</b>	<b>15 678 801</b>

Source des données : AGASA

### Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'État :

Une mise à disposition d'un montant de **15 678 801 FCA** a été effectuée sur les **34 838 297 FCFA** prévus dans la loi de finances. Ce montant qui a fait l'objet d'un règlement par le Trésor, a permis de payer le complément des salaires.

### Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif 1 : Avoir intégralement mis en œuvre le plan de surveillance de la contamination microbiologique des viandes de volailles importées				
Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Parvenir d'ici à fin 2018 à améliorer la sécurité sanitaire des aliments et à protéger la santé des consommateurs				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Écart
Indicateur : Taux de mise en œuvre du Plan de surveillance	N/A	100%	0%	-100%

### Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :

Indicateur : le plan de surveillance n'a pas été mis en œuvre.

L'activité développée dans le cadre d'un Projet de Coopération Technique (PCT) avec la FAO a consisté de définir un plan de surveillance annuel, mais sa mise en œuvre supposait des moyens opérationnels non encore disponibles.

<b>Objectif 2 : Avoir réalisé 9 inspections sanitaires avec la Mission itinérante dans les provinces non couvertes par les délégations de l'Agence</b>				
Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : <b>Parvenir d'ici à fin 2018 à améliorer la sécurité sanitaire des aliments et à protéger la santé des consommateurs</b>				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Écart
Indicateur : Nombre d'inspections sanitaires réalisées par la Mission itinérante	9	9	9	0

**Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :**

Indicateur : les 9 inspections sanitaires ont été réalisées grâce à la mission itinérante dont le coût est évalué à **750 000 FCFA**.

<b>Objectif 3 : Avoir inspecté 1500 établissements alimentaires</b>				
Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : <b>Parvenir d'ici à fin 2018 à améliorer la sécurité sanitaire des aliments et à protéger la santé des consommateurs</b>				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Écart
Indicateur : Nombre d'établissements inspectés	1 000	1 500	1 500	0

**Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :**

Indicateur : les 1 500 établissements ont été inspectés grâce aux ressources propres de l'Agence.

<b>Objectif 4 : Avoir rendu possible sur le site internet de l'Agence les demandes en ligne d'importation de produits alimentaires et les demandes en ligne d'agrément sanitaire</b>				
Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : <b>Développement de la performance globale de l'opérateur</b>				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Écart
Indicateur 1 : Taux d'avancement de la mise en place du service en ligne pour les demandes d'importation	N/A	100%	100%	0
Indicateur 2 : Taux d'avancement de la mise en place du service en ligne pour les demandes d'agrément	N/A	100%	0%	-100%

**Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :**

Indicateur 1 : le service en ligne pour les demandes d'importation a été mis en place par nos services techniques.

Indicateur 2 : le service en ligne pour les demandes d'agrément n'a pas été mis en place.

<b>Objectif 5 : Avoir formé 20 agents de l'AGASA à la réalisation des missions d'évaluation des risques sanitaires</b>				
Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : <b>Développement de la performance globale de l'opérateur</b>				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Écart
Indicateur: Nombre d'agents formés à l'évaluation des risques sanitaires	N/A	20	20	0

**Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :**

Indicateur : les 20 agents ont effectivement été formés à l'évaluation des risques sanitaires par l'entremise du projet de coopération technique avec la FAO (TCP, GAB3503).

**Résultats de l'État par rapport aux engagements pris**

Le CAP n'ayant pas été signé, aucun engagement n'a été pris par le RPROG Agriculture vis-à-vis de l'opérateur pour l'exercice 2016.

**Présentation de l'opérateur**

L'IGAD est une association à but non lucratif de droit gabonais créée en juin 1992 à l'initiative de l'État Gabonais et de Total Gabon pour promouvoir le développement d'une agriculture familiale, entrepreneuriale et protectrice de l'environnement dans les zones périurbaines et rurales.

**Missions de service public :**

L'IGAD a pour mission valoriser la recherche et favoriser le développement des techniques d'exploitation agricole au Gabon selon le concept AGRISUD dont les caractéristiques sont les suivantes :

- une agriculture basée sur l'exploitation familiale ;
- un développement rural périurbain ;
- une agriculture intensive à partir de la reconstitution des sols et la fertilisation ;
- des systèmes de production performants et rentables, intégrant dans la mesure du possible, une première transformation.

**Missions de développement :**

L'objectif de l'association est d'assurer à partir des centres d'appui :

- la recherche d'accompagnement ;
- la modélisation des systèmes agraires ;
- la formation des futurs exploitants et la communication ;
- l'assistance technique incluant la recherche de financements ;
- la fourniture d'intrants ;
- la création d'activités para-agricoles ;
- l'appui au développement de la pêche artisanale.

Le principal projet mis en œuvre par l'IGAD est le PRODIAG.

**Travail avec l'opérateur :**

L'IGAD a signé avec l'État un Contrat de maîtrise d'œuvre au lancement du PRODIAG. Puis, un contrat annuel de performance a été élaboré et signé en 2016. Il reprenait les indicateurs du Programme d'Actions Prioritaires réalisés en 2012 au lancement du PRODIAG.

Concernant le suivi des activités et de l'exécution budgétaire, le RPROG a participé aux 2 Comités de Pilotage du PRODIAG. Par ailleurs, une présentation hebdomadaire des activités réalisées est faite au Secrétaire Général du Ministère en présence du RPROG.

Sur le terrain, les responsables de l'Agriculture président les Comités Techniques de Suivi Provinciaux qui se réunissent deux fois par an, et font régulièrement des missions de supervision sur le terrain. Par ailleurs, les chefs de secteur agricole président les commissions d'octroi qui se tiennent au niveau départemental. Des rapports trimestriels et annuels sont fournis par province et un rapport de synthèse national est également établi trimestriellement et annuellement. Une note de synthèse hebdomadaire est par ailleurs transmise au SG avec copie au RPROG.

**Crédits consommés en 2016 par l'opérateur :**

Contribution financière de l'État au titre de l'exercice 2016		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	22 278 972	6 015 324
Contribution au fonctionnement de l'opérateur		
Contribution aux investissements propres de l'opérateur		
<b>Total de la contribution financière de l'État</b>	<b>22 278 972</b>	<b>6 015 324</b>

Source des données : IGAD

### **Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'État :**

Sur les **22 278 972 FCFA** inscrits, **6 015 324 FCFA** ont été mis à disposition pour la contribution au paiement des indemnités des fonctionnaires. Cependant, ces montants sont toujours en instance de paiement au Trésor Public.

### **Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris :**

**Objectif 1 : Augmenter en 2016 par rapport à 2015 le nombre de réunions techniques et de missions de supervision réalisées et réaliser dans l'année 2 sessions de formation**  
Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : **Assurer une supervision opérationnelle sur le terrain des projets et programmes en cours**

Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Écart
Indicateur 1 : Nombre de réunion techniques bimensuelle organisées	20	27	17	- 8
Indicateur 2 : Nombre de missions de supervision effectuées	144	120	104	-16
Indicateur 3 : Nombre de sessions de formation organisées	3	2	2	0

### **Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :**

**Objectif 1 :** les réunions techniques se sont tenues régulièrement jusqu'en juin, moins régulièrement ensuite. Les deux formations ont été faites à l'occasion des grandes rencontres internes du personnel.

**Objectif 2 : Maintenir une bonne communication externe en 2016**  
Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : **Assurer une bonne communication sur les actions développées pour le compte de l'État**

Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Écart
Indicateur 1 : Nombre d'articles dans les journaux	33	17	17	0
Indicateur 2: Nombre d'émissions TV ayant mis en avant le travail de l'IGAD	15	13	13	0
Indicateur 3 : Nombre d'événements organisés (foire, salon, exposition, ateliers, etc.)	6	6	5	-1

### **Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :**

**Objectif 2 :** l'IGAD a apporté une contribution active à cinq (5) événements (GRAINE, FAO, SIM, JMA, Conférence bailleurs).

**Objectif 3 : Disposer fin 2016 de 5 partenariats signés**  
Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : **Développer des relations avec les partenaires œuvrant dans le domaine du développement agricole**

Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Écart
Indicateur : Nombre de conventions de partenariat signées	2	5	5	0

### **Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :**

**Objectif 3 :** cinq (5) partenariats ont été signés (FAO, SUCAF, Fondation Sylvia Bongo, Total Gabon DD, CENAREST) avec des protocoles d'accord spécifiques (FAO : 1 ; Fondation Sylvia Bongo : 3 ; Total Gabon DD : 1 ; CENAREST : 1).

**Objectif 4 : Avoir eu au cours de l'année 2016, 5 conventions opérationnelles ayant donné lieu à des actions concrètes et disposer en fin d'année de 100 personnes formées hors PRODIAG**  
 Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : **Développer des relations au moyen de conventions de financement avec des partenaires souhaitant s'investir dans le domaine du développement agricole**

Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Écart
Indicateur 1 : Nombre de conventions de financement opérationnel	2	5	3	-2
Indicateur 2 : Nombre de personnes formées hors PRODIAG	51	100	115	+15

**Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :**

**Objectif 4 :** beaucoup de demandes de formations ont été formulées dans le cadre du PRODIAG, mais compte tenu de la situation économique morose, certaines formations prévues n'ont pu être organisées.

**Objectif 5 : Adapter l'accompagnement des exploitants agricoles et des éleveurs à la contrainte budgétaire tout en restant actif**  
 Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : **Accompagner les exploitants agricoles et les éleveurs installés dans le cadre des programmes antérieurs**

Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Écart
Indicateur 1 : Nombre d'exploitations maraîchères suivies par l'IGAD en dehors du PRODIAG	215	115	115	0
Indicateur 2 : Nombre d'exploitations d'élevage suivies par l'IGAD en dehors du PRODIAG	30	30	26	-4
Indicateur 3 : Nombre d'organisations de producteurs suivies par an	19	9	9	0
Indicateur 4 : Nombre d'ateliers de transformation suivis par an	28	40	39	-1

**Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :**

**Objectif 5 :** l'action d'accompagnement d'exploitants agricoles et des éleveurs installés dans le cadre des programmes initiés depuis 2015 s'est poursuivie malgré la fermeture de quatre (4) exploitations d'élevage.

**Objectif 6 : Créer en 2016, 119 zones agricoles aménagées et susciter la création de 155 exploitations**  
 Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : **Développer le modèle d'agriculture basé sur l'exploitation familiale**

Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Écart
Indicateur 1 : Nombre d'exploitations créées	350	155	99	-56
Indicateur 2 : Nombre de zones agricoles aménagées	45	119	99	-20

**Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :**

**Objectif 6 :** la diminution des fonds mis à disposition par l'État dans le cadre du PRODIAG n'a pas permis de créer 56 exploitations et d'aménager 20 zones agricoles supplémentaires.

**Objectif 7 : Poursuivre la création et le développement des exploitations groupées sur périmètre**  
 Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : **Créer et développer des exploitations groupées sur périmètre**

Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Écart
Indicateur 1 : Nombre d'exploitations maraîchères créées	72	28	19	-9
Indicateur 2 : Nombre d'exploitations maraîchères réhabilitées	20	0	0	
Indicateur 3 : Nombre d'exploitations agricoles et agro-pastorales créées	18	13	12	-1
Indicateur 4 : Nombre d'exploitations vivrières créées	237	104	57	-47
Indicateur 5 : Nombre d'ateliers PIF créés par an	18	4	1	-3

**Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :**

**Objectif 7 :** les fonds de la contrepartie gabonaise du PRODIAG n'ayant pas été reçus, la création et le développement des exploitations groupées sur périmètre n'ont été rendus possibles que grâce à la partie Finex.

<b>Objectif 8 : Poursuivre un travail soutenu de formation et d'accompagnement en 2016</b>				
Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : <b>Former et accompagner les exploitants agricoles</b>				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Écart
Indicateur 1 : Nombre de stagiaires formés aux techniques de maraichage	97	130	88	-52
Indicateur 2 : Nombre de stagiaires formés aux techniques de cultures vivrières	330	0	13	+13
Indicateur 3 : Nombre de stagiaires formés en élevage des poules pondeuses	30	30	19	-11
Indicateur 4 : Nombre de stagiaires formés en élevage des porcs	22	30	1	-29
Indicateur 5 : Nombre de stagiaires formés en transformation agro-alimentaire	84	90	18	-72
Indicateur 6 : Nombre de stagiaires formés aux techniques de PIF	5	10	10	0
Indicateur 7 : Nombre de stagiaires formés en gestion d'une exploitation	254	610	119	-491
Indicateur 8 : Nombre de stagiaires formés en commercialisation	0	265	0	-265
Indicateur 9a : Nombre d'exploitants installés après formation (maraichage)	11	100	20	-80
Indicateur 9b : Nombre d'exploitants installés après formation (vivrier)	433	418	55	-363
Indicateur 9c : Nombre d'exploitants installés après formation (Élevage)	2	27	4	-23
Indicateur 10a : Nombre d'exploitants indépendants appuyés (maraichage)	0	13	0	-13
Indicateur 10b : Nombre d'exploitants indépendants appuyés (vivrier)	21	104	51	-53
Indicateur 10c : Nombre d'exploitants indépendants appuyés (Élevage)	0	7	5	-2
Indicateur 11a : Production par spéculation (maraichage)	976	907	602	-305
Indicateur 11b : Production par spéculation (vivrier)	8040	14 365	4847,4	-9 517,6
Indicateur 11c : Production par spéculation (Élevage)	187	1493	461	-1032
Indicateur 12 : Surfaces cultivées en plante de couverture	34	400	50	-350

**Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :**

**Objectif 8 :** l'objectif n'a pas été atteint pour cause du retard pris dans les aménagements. Toutefois, treize (13) stagiaires ont été formés aux techniques de cultures vivrières (technique SCV) bien que cela ne soit pas mis sous objectif.

La situation se présente comme suit :

- les formations à la gestion des exploitations et à la commercialisation sont prématurées ;
- les résultats de production sont inférieures aux objectifs à cause des retards dans les installations des périmètres maraichers faute de financement ;
- les trente (30) nouveaux élevages programmés ont été suspendus provisoirement faute de financement.

<b>Objectif 9 : Parvenir en 2016 à valider 2 itinéraires techniques</b>				
Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : <b>Tester et mettre au point des systèmes de recherche de production</b>				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Écart
Indicateur 1 : Nombre d'essais réalisés	6	10	6	-4
Indicateur 2 : Nombre d'itinéraires techniques validés	1	2	0	-2

**Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :**

**Objectif 9 :** six (6) essais réalisés, mais du fait de la perte du périmètre expérimental de Matoto repris par OLAM, le site n'est plus accessible. Les essais ne permettront donc pas à l'aboutissement des deux (2) itinéraires techniques et l'investissement sur plusieurs années est en pure perte.

**Objectif 10 : Parvenir à développer en 2016, un modèle d'exploitation sur l'ensemble des systèmes de cultures et itinéraires techniques**  
Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : **Capitaliser et rendre accessible toutes les expérimentations**

Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Écart
Indicateur 1 : Nombre d'essais réalisés	6	10	6	-4
Indicateur 2 : Nombre de modèles d'exploitations mis au point	4	1	2	1
Indicateur 3 : Nombre de fiches d'itinéraires techniques produites	2	4	0	-4
Indicateur 4 : Nombre d'exploitants adoptant les nouvelles techniques, cultures et variétés	54	200	110	-90
Indicateur 5 : Nombre d'ha de maïs	12	14	14	0
Indicateur 6 : Nombre d'ha de soja	8	6	6	0
Indicateur 7 : Nombre d'ha de poivrons	0	1	0,5	-0,5

**Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :**

**Objectif 10 :** par manque de financement, les actions sur le terrain ont été ralenties. Actuellement un (1) responsable provincial sans appui technique doit couvrir toute une province. Toutefois :

- un essai en milieu réel en agro élevage (Banane + moutons) et en culture poivrière associée à la banane a été réalisé;
- les 14 ha de maïs et 6 ha de soja sont des parcelles expérimentales pour les provenderies.

**Objectif 11 : Poursuivre en 2016 l'appui au développement de la production et de la commercialisation des produits agricoles**  
Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : **Appuyer le développement de la production et de la commercialisation des produits agricoles**

Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Écart
Indicateur 1 : Nombre de marchés suivis par an	26	27	26	-1
Indicateur 2 : Nombre d'études filières réalisées par an	5	7	0	-7
Indicateur 3 : Nombre de bulletins d'informations sur les prix diffusés	1724	1750	1440	-310
Indicateur 4 : Nombre de bulletin sur le SIM produit	406	450	370	-80

**Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :**

**Objectif 11 :** vingt-six (26) marchés ont pu être suivis jusqu'au 30 septembre 2016, mais cette action a été interrompue faute de disposer des fonds de contrepartie PRODIAG. Les études de filières sont en cours.

**Objectif 12 : Poursuivre la structuration et la dynamisation des organisations agricoles**  
Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : **Structurer la profession agricole afin qu'elle participe au développement de son secteur d'activité**

Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Écart
Indicateur 1 : Nombre d'organisations de producteurs formés par an	6	5	9	+4
Indicateur 2 : Nombre d'organisations de producteurs suivies par an	19	22	9	-13
Indicateur 3 : Nombre d'événements organisés par an (foire, salon, exposition, ateliers, etc.)	17	20	6	-14

**Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :**

**Objectif 12 :** neuf (9) organisations de producteurs ont pu être formées. Mais le résultat est un peu faussé car 5 coopératives ne sont pas du PRODIAG, mais plutôt des coopératives financées par la FAO qui nous a demandé de les accompagner pour leur plan d'affaires.

Les Organisations Paysannes (OP) sont une finalité du PRODIAG et non une activité d'entrée. Les retards dans la mise en œuvre des activités agricoles entraînent des retards dans l'appui des OP.

<b>Objectif 13 : Avoir fin 2016, six (6) unités de transformation du manioc</b> Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Favoriser l'émergence de petits entrepreneurs dans la transformation de manioc				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Écart
Indicateur : Nombre d'unités de transformation de manioc	6	6	6	0

**Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :**

**Objectif 13 :** six (6) unités de transformation du manioc réalisées.

<b>Dotations allouées à l'opérateur par les RPROG pour l'exécution de leurs actions et projets de politique publique</b>				
Programme	Titre 4. Transferts		Titre 5. Investissements	
	Crédits ouverts	Crédits consommés	Crédits ouverts	Crédits consommés
Projet de Développement et d'Investissement Agricole au Gabon (PRODIAG)	0	0	1 446 849 500	1 826 356 785
<b>Total des dotations pour exécution des actions et projets de politique publique</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 446 849 500</b>	<b>1 826 356 785</b>

Source des données : IGAD

**Commentaires relatifs à l'utilisation de la dotation financière de l'État :**

Contrairement aux **1 446 849 500 FCFA** inscrits dont **217 027 425 FCFA** pour la contrepartie gabonaise du PRODIAG, l'opérateur IGAD a reçu des mises à disposition d'un montant de **1 826 356 785 FCFA**. Ces dernières tiennent compte d'une réallocation de **340 000 000 FCFA** au titre de l'enveloppe non réglée en 2015. Il est à noter que le montant réglé par le Trésor Public sur la contrepartie gabonaise 2016 est de **160 411 575 FCFA** pour les dépenses suivantes :

- prestation du dispositif autonomisé : **50 411 575 FCFA** ;
- taxe 2015 engagé : **55 000 000 FCFA** ;
- taxe 2016 engagé : **55 000 000 FCFA**.

Le montant exécuté du Finex est dans le tableau relatif aux ressources propres de l'opérateur.

**Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :**

La dotation en investissement de l'État couvre les taxes (TVA, TPS) et autres frais non éligibles au FINEX. La subvention n'ayant pas été perçue, c'est sur la caisse d'avance de l'AFD que ces montants ont été payés et qu'ils doivent être régularisés. C'est la raison pour laquelle l'IGAD a demandé l'appui du Ministre d'État de l'Agriculture et de l'Entrepreneuriat Agricole, chargé de la mise en œuvre du Programme GRAINE afin de soutenir ses démarches dans la réallocation des fonds budgétés en 2015.

En effet, les arriérés dus dans le cadre de la contrepartie État 2015, allaient empêcher de clore le PRODIAG, c'est la raison pour laquelle une demande de réallocation de l'enveloppe 2015 non versée a été présentée et acceptée. Aussi, un virement de 340 000 000 FCFA a été ordonnancé le 5 mai 2016 avec un échéancier de paiement en 3 tranches, mais ce dernier n'a pas été respecté et seul 50 000 000 FCFA ont été perçus le 30 décembre 2016.

La demande de la somme programmée au titre de l'année 2016 a été bloquée en attendant que 2015 soit payé et justifié. À ce jour, l'ordonnancement 2015 est toujours en cours et doit régulariser des dettes. **290 000 000 FCFA** sont attendus à ce titre. Par contre la demande 2016 a été annulée, et une nouvelle demande a été formulée pour 2017.

<b>Ressources propres de l'opérateur</b>			
Nature de la ressource	Montant perçu en 2016	Montant dépensé	Utilisation
Partenariat Public Privé Total Gabon dans le cadre de la PID	270 000 000 FCFA	270 000 000 FCFA	Fonctionnement permanent de la structure, salaires et charge de fonctionnement de l'équipe minimum de veille : DG, DGA, Secrétaire, gardien coursier, charge de bureaux...
Prêt AFD : Versement du FINEX bloqué du 1 aout au 30 décembre 2016 date de la signature de l'av enant n°2 permettant de mobiliser les reliquats de la convention.	1 665 945 210FCFA	1 710 300 000FCFA	Les dépenses supérieures aux recettes s'expliquent par un reliquat en caisse début 2016 de 104 200 000 FCFA

Source des données : IGAD

### **Résultats de l'État par rapport aux engagements pris**

Le CAP a été signé, mais aucun autre engagement n'a été pris par le RPROG Agriculture vis-à-vis de l'opérateur pour l'exercice 2016.

**Présentation de l'opérateur**

L'ONALA est un établissement public à caractère scientifique doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Il a été créé par décret n° 01396/PR/MAEPDR du 6 décembre 2011.

L'ONALA a pour principale mission de contribuer à la mise en œuvre de la politique agricole par la mise en place d'un cadre permanent d'analyse en laboratoire à des fins de diagnostic des maladies d'origine animale et végétale, de recherche et d'identification des contaminants physiques, chimiques et biologiques des produits et denrées alimentaires.

**Travail avec l'opérateur**

Un CAP 2016 a été élaboré et signé.

Une réunion sur la revue trimestrielle a été tenue le 07 novembre 2016 entre le RPROG de rattachement et le Directeur Général de l'opérateur.

Par ailleurs, un travail conjoint s'est organisé entre l'administration du Programme et les équipes de l'opérateur sur des dossiers opérationnels au cours de l'exercice.

**Crédits consommés en 2016 par l'opérateur**

Contribution financière de l'État au titre de l'exercice 2016		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur		
Contribution au fonctionnement de l'opérateur		
Contribution aux investissements propres de l'opérateur		
<b>Total de la contribution financière de l'État</b>	<b>113 625 858</b>	<b>102 263 272</b>

Source des données : ONALA

**Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'État :**

Sur **113 625 858 FCFA** inscrits en loi de finances, une mise à disposition a été effectuée pour un montant de **102 263 272 FCFA**. Seuls **69 247 653 FCFA** ont été réglés par le Trésor Public en deux tranches.

La première tranche a été exécutée à hauteur de **34 247 653 FCFA** pour les dépenses suivantes :

- salaires et complément de salaires du personnel ONALA : **28 025 000 FCFA** ;
- fournitures d'équipements laboratoires : **333 940 FCFA** ;
- entretiens véhicules : **3 936 480 FCFA** ;
- fournitures de bureau : **100 000 FCFA** ;
- fournitures informatiques : **1 799 463 FCFA** ;
- frais bancaires : **52 770 FCFA**.

La deuxième tranche d'un montant de **35 000 000 FCFA** a été exécutée uniquement pour le paiement des salaires.

## Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

<b>Objectif 1 : Améliorer la sécurité sanitaire des aliments et protéger la santé des consommateurs</b>				
Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : <b>Être parvenu à réfectionner les réseaux électrique, d'adduction d'eau et de la chaîne de froid</b>				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Écart
Indicateur 1 : Nombre d'analyses antiraudes sur des produits alimentaires : jus, huiles, viande	-	6	0	-6
Indicateur 2 : Nombre d'analyses qualité sur aliments	-	8	0	-8
Indicateur 3 : Nombre d'analyses qualité sur les eaux de surface	-	6	0	-6
Indicateur 4 : Nombre d'analyses qualité sur les eaux de baignade	-	6	0	-6
Indicateur 5 : Nombre d'analyses qualité sur les eaux de consommation	-	8	0	-8
Indicateur 6 : Nombre d'analyses de produits halieutiques	-	39	0	-39
Indicateur 7 : Nombre de bulletins d'information produits et communiqués	-	2	0	-2

### Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :

Objectif 1 : en dehors des analyses vétérinaires, seules des analyses sur l'eau potable ont été effectuées à l'initiative du Ministère de l'Agriculture dans les structures suivantes :

- le laboratoire vétérinaire ;
- le laboratoire d'analyse des aliments ;
- le laboratoire de protection des végétaux.

Il est à signaler que le laboratoire des semences ne répond plus aux normes afin d'effectuer des analyses. Cependant, aucun investissement n'a été programmé pour 2016.

<b>Objectif 2 : Intensifier la lutte contre les maladies d'origine végétale</b>				
Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : <b>Avoir poursuivi la surveillance épidémiologique et la lutte contre les maladies</b>				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Écart
Indicateur 1 : Nombre de prélèvements réalisés et envoyés au laboratoire Vétérinaire	-	50	25	-25
Indicateur 2 : Nombre de maladies du manioc et du bananier plantain identifiées	-	4	0	-4
Indicateur 3 : Nombre de ravageurs du manioc et du bananier plantain identifiés	-	5	0	-5

### Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :

Objectif 2 : des nouveaux équipements n'ayant pas été acquis pour le laboratoire de protection des végétaux, il n'y a pas eu de prélèvement d'échantillons pour identifier les agents pathogènes.

Il est à noter que 25 prélèvements ont été réalisés et envoyés au laboratoire vétérinaire dans le cadre du Projet Technique de Coopération avec la FAO.

<b>Objectif 3 : Intensifier la lutte contre les maladies d'origine animale</b>				
Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : <b>Avoir poursuivi la surveillance épidémiologique et la lutte contre les maladies</b>				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Écart
Indicateur 1 : Nombre de prélèvements réalisés et envoyés en laboratoires	15	70	0	-70
Indicateur 2 : Nombre d'exploitations ayant fait l'objet d'une action de vaccination	5	1	0	-1

### Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :

Objectif 3 : l'absence des moyens mis à disposition pour lutter contre les maladies d'origine animale explique cette contre-performance.

### **Résultats de l'État par rapport aux engagements pris**

Un CAP a été élaboré et signé, mais aucun autre engagement n'a été pris par le RPROG Agriculture vis-à-vis de l'opérateur pour l'exercice 2016.

### Présentation de l'opérateur

L'ORIAM est un établissement public à caractère administratif et scientifique créé par le décret n°01406BIS/PR/MAEPDR du 6 décembre 2011.

L'opérateur a pour missions générales :

- participer à la redynamisation de la production agricole ;
- améliorer les rendements et d'assurer la croissance du secteur agricole de l'économie nationale.

L'ORIAM a pour missions spécifiques :

- mener les activités de recherche agricole relevant du Ministère de l'Agriculture ;
- promouvoir la coopération entre les institutions nationales et extérieures ayant les mêmes objectifs de recherche et de développement agricole ;
- gérer le personnel mis à sa disposition ;
- améliorer et produire la semence pour augmenter la contribution de l'agriculture dans le PIB du Gabon ;
- assurer l'approvisionnement en semences des promoteurs et exploitants agricoles sur toute l'étendue du territoire national ;
- construire et réhabiliter les structures de production relevant de son domaine en fonction des budgets alloués par l'État.

### Travail avec l'opérateur

Un CAP 2016 a été élaboré mais il n'a pas été signé.

Une réunion de suivi a été tenue le 09 novembre 2016 entre le RPROG de rattachement et le Directeur Général de l'opérateur.

### Crédits consommés en 2016 par l'opérateur

#### STATION N'TOUM

Contribution financière de l'État au titre de l'exercice 2016		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur		
Contribution au fonctionnement de l'opérateur		
Contribution aux investissements propres de l'opérateur		
<b>Total de la contribution financière de l'État</b>	<b>71 352 887</b>	<b>64 217 598</b>

Source des données : ORIAM-NTOUM

### Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'État :

Sur **71 352 887 FCFA** prévus dans la loi de finances, une mise à disposition d'un montant global de **64 217 598 FCFA** a été effectuée en trois tranches pour un paiement de **64 168 916 FCFA** dépensés ainsi qu'il suit :

- conseil d'Administration : **5 000 000 FCFA** (jetons de présence et per diem)
- astreintes : **6 015 000 FCFA**
- masse salariale : **53 153 916 FCFA**
  - ✓ indemnité forfaitaire PCA : **20 248 016 FCFA**
  - ✓ complément salaire DG : **23 542 952 FCFA**
  - ✓ 1 agent sous contrat de droit privé (CDI) : **5 162 948 FCFA**
  - ✓ 3 ouvriers agricoles sous contrat de droit privé : **4 200 000 FCFA**
    - 1 ouvrier agricole qui a travaillé pendant 4 mois avant d'être admis à faire valoir ses droits à la retraite : **600 000 FCFA**;
    - 2 ouvriers agricoles : **3 600 000 FCFA**

## Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

<b>Objectif 1 : Augmenter de 50 % la production de boutures de Manioc</b> Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : <b>Intensifier le travail de sélection et de production de semences améliorées</b>				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Écart
Indicateur 1 : Superficie emblavée	8 000 m <sup>2</sup>	10 000 m <sup>2</sup>	10 000 m <sup>2</sup>	0
Indicateur 2 : Quantité de boutures de manioc	40 000	60 000	85 000	+25 000

### Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :

Objectif 1 : ces résultats ont été rendus possibles grâce à la mobilisation du tracteur du secteur agricole de Ntoun.

<b>Objectif 2 : Passer d'une production de 4 800 rejets de bananier à 20 000 rejets en 2016</b> Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : <b>Intensifier le travail de sélection et de production de semences améliorées</b>				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Écart
Indicateur 1 : Superficie emblavée	6 000 m <sup>2</sup>	600 m <sup>2</sup>	0	-600 m <sup>2</sup>
Indicateur 2 : Quantité de rejets de bananier	4 800	20 000	0	-20 000

### Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :

Objectif 2 : dans l'impossibilité d'obtenir une nouvelle tranche de la subvention prévue, seule la mise en place des gemoirs, mais non ensemencés en 2016 a été effectuée.

## STATION OYEM

<b>Contribution financière de l'État au titre de l'exercice 2016</b>		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur		
Contribution au fonctionnement de l'opérateur		
Contribution aux investissements propres de l'opérateur		
<b>Total de la contribution financière de l'État</b>	<b>37 817 055</b>	<b>34 035 350</b>

Source des données : ORIAM-OYEM

### Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'État :

Sur **37 817 055 FCFA** prévus dans la loi de finances, une mise à disposition a été effectuée pour un montant de **34 035 350 FCFA** dont **33 997 040 FCFA** ont été perçus et dépensés ainsi qu'il suit :

- masse salariale : **31 935 940 FCFA**
  - ✓ indemnité forfaitaire PCA : **12 770 812 FCFA**
  - ✓ complément salaire DG : **15 445 128 FCFA**
  - ✓ astreintes (3 agents) : **3 720 000 FCFA**
- intrants agricoles : **2 061 100 FCFA**

## Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

<b>Objectif 1 : Augmenter de 40 % la production de boutures de Manioc</b> Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : <b>Intensifier le travail de sélection et de production de semences améliorées</b>				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Écart
Indicateur 1 : Superficie emblavée	5 000 m <sup>2</sup>	7 000 m <sup>2</sup>	5 000 m <sup>2</sup>	-2 000 m <sup>2</sup>
Indicateur 2 : Quantité de boutures de manioc	25 000	35 000	35 000	0

**Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :**

**Objectif 1 :** l'insuffisance des intrants agricoles a empêché l'augmentation de la superficie emblavée.

**Objectif 2 : Passer d'une production de 4 800 rejets de bananier à 20 000 rejets en 2016**  
Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : **Intensifier le travail de sélection et de production de semences améliorées**

Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Écart
Indicateur 1 : Superficie emblavée	6 000 m <sup>2</sup>	6 000 m <sup>2</sup>	6 000 m <sup>2</sup>	0
Indicateur 2 : Quantité de rejets de bananier	4 800	20 000	20 000	0

**Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :**

**Objectif 2 :** l'ORIAM Oyem a gardé l'ancien système de production sans germoirs pour atteindre ce résultat.

**Résultats de l'État par rapport aux engagements pris**

Un CAP a été élaboré et signé, mais aucun autre engagement n'a été pris par le RPROG Agriculture vis-à-vis de l'opérateur pour l'exercice 2016.

# PROGRAMME ELEVAGE

# BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

## PRESENTATION DU PROGRAMME

### PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme "Élevage" est un pan de la Mission Inteministérielle "Agriculture, Élevage, Pêche". Il est porté par le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage en charge de la mise en œuvre du Programme GRAINE. Il renferme les activités liées à la production, à la santé, à l'alimentation animale ainsi qu'aux produits d'origine animale. Au plan opérationnel, il est assuré par quatre (4) directions centrales et cinq (5) services déconcentrés.

Ce programme est mené par la Direction générale de l'élevage dont le Directeur Général est le Responsable de programme. Le programme Élevage est "au plan opérationnel" assuré par quatre directions à savoir : la Direction de la Production Animale (DPA), la Direction des Services Vétérinaires (DSV), la Direction des Industries Animales (DIA) et la Direction de l'Alimentation Animale (DAA).

Les opérateurs qui contribuent à la mise en œuvre du programme sont : l'Office National des Laboratoires Agricole (ONALA), l'Agence Gabonaise de Sécurité Alimentaire (AGASA), l'Institut Gabonais d'Appui au Développement (IGAD).

### PRESENTATION DES ACTIONS

Le programme "Élevage" renferme quatre (4) actions.

#### **ACTION N° 1 : Productions animales**

L'action Production Animale vise la multiplication des viandes bovines, poulet de chair, poules pondeuses pour la production des œufs, ovins, caprins, porcs. Cette action s'intéresse à la production des dérivés tels que le lait, le fromage, le saucisson. Elle est menée par la direction de la production animale et les directions provinciales.

#### **ACTION N° 2 : Production et diffusion des semences animales**

Cette action vise la mise à la disposition des éleveurs, des reproducteurs animaux tels que les femelles ou mâles des animaux. Elle est assurée par la direction de la production et la diffusion des semences animales et les services départementaux

#### **ACTION N° 3 : Transformation, commercialisation et contrôle qualité des produits d'élevage**

Dans cette action, l'accent est mis sur les aspects post production, c'est-à-dire la transformation, la commercialisation et la collecte. Cette action est assurée par la direction de l'alimentation.

#### **ACTION N° 4 : Lutte contre les maladies animales**

Cette action s'intéresse aux aspects de lutte contre les maladies animales depuis les frontières territoriales par des campagnes de vaccination. Elle est assurée par la direction de la qualité des produits d'origine animale.

### PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

Les éléments majeurs qui ressortent de l'état des lieux et de l'analyse stratégique sont les suivants :

Points forts :

- un potentiel important (1 200 000 hectares) de pâturages de savane herbeuse avec une pluviométrie suffisante mais un potentiel non exploité ;
- une assistance conseil d'organismes experts internationaux (FAO, AIEA, OIE) ;
- des structures de formation (l'ENDR, l'INSAB de l'USTM) qui existent et pourraient former davantage de professionnels de l'élevage.

Points faibles :

- un cheptel pas recensé et très approximativement évalué ;
- une faible production de viande bovine, ovine et avicole, entraînant de ce fait une forte importation de produits camés et dérivés (161 MFCFA déjà en 2015), toutefois la production d'œufs est proche de l'autosuffisance ;
- un élevage villageois, artisanal, peu organisé et des éleveurs manquant de formation ;
- très peu de coopératives (quelques-unes pour la production porcine et avicole pondeuse) ;
- une industrie agro-alimentaire embryonnaire pour les produits camés et laitiers ;

- l'inexistence d'une filière laitière et une filière viande faiblement organisée ;
- l'insuffisance d'un cadre réglementaire adapté au domaine de l'élevage et de la santé animale ;
- un accès difficile au foncier pour les (jeunes) éleveurs ;
- un manque de mécanismes de financement des projets des éleveurs ;
- une présence très faible des professionnels de la santé animale sur le terrain auprès des éleveurs ;
- des faibles dotations budgétaires pour le secteur de l'élevage;
- une insuffisance de personnels techniques au niveau des provinces et des départements ;
- une Direction Générale d'Élevage et des Services provinciaux et départementaux très peu présents sur le terrain auprès des professionnels ;
- l'IGAD plus actif dans les autres domaines que l'élevage pour la vulgarisation des techniques de production ;
- l'absence d'un centre d'amélioration génétique, de production des reproducteurs et d'un laboratoire vétérinaire fonctionnel.

## ENJEUX

---

- arriver à l'autosuffisance en produits animaux et d'origine animale ;
- faire de l'élevage une activité génératrice d'emplois et de revenus ;
- améliorer la contribution du secteur de l'élevage dans le PIB.

## RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

---

Objectif n°1 : Parvenir, d'ici à 2017, à promouvoir le petit élevage villageois

Objectif n°2 : Parvenir, d'ici à 2017, à promouvoir l'élevage intensif périurbain

Objectif n°3 : Augmenter, d'ici à 2017, la production nationale en produits animaux et d'origine animale

Objectif n°4 : Parvenir, d'ici à 2017, à inventorier et caractériser les espèces et races locales d'élevage

Objectif n°5 : Parvenir, d'ici à 2017, à renforcer les capacités des éleveurs existants

Objectif n°6 : Améliorer, d'ici à 2016, la qualité des produits animaux et d'origine animale mis sur le marché

Objectif n°7 : Parvenir, d'ici à 2018, à intensifier la lutte contre les maladies animales

Objectif n°8 : Parvenir, d'ici à 2018, à lutter contre la rage

Objectif n°9 : Parvenir, d'ici à 2017, à mettre en place un plan stratégique et finaliser le programme d'appui à la législation vétérinaire avec l'OIE.

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : Parvenir, d'ici à 2017, à promouvoir le petit élevage villageois**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel du résultat attendu**

- 5 nouveaux éleveurs villageois auront été installés

**Résultat annuel atteint**

- 3 éleveurs villageois ont été installés

**Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de nouveaux éleveurs villageois installés	Nombre		0	5	3	-2	50	100

Source des données : Direction Générale de l'Élevage

**Explication du niveau d'atteinte du résultat :**

Sur les cinq (5) éleveurs villageois prévus, trois (3) éleveurs ont été installés. Ce résultat a été rendu possible grâce à l'implication de l'opérateur IGAD dans la réalisation des activités de promotion du petit élevage villageois à travers le Projet de Développement et d'Investissement Agricole au Gabon (PRODIAG).

Le PRODIAG a aménagé des sites maraichers afin de favoriser l'installation des éleveurs. Sur ces trois élevages, deux poudeuses et un porc ont été créés à Port-Gentil.

Dans le PAP 2017, les objectifs stratégiques numéros 1 et 2 ont été fusionnés et reformulés comme suit : "Développer, d'ici à 2018, les filets de sécurité périurbains et lutter contre la pauvreté en milieu rural".

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : Parvenir, d'ici à 2017, à promouvoir l'élevage intensif périurbain**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel du résultat attendu**

- Avoir 50 éleveurs intensifs en activité

**Résultat annuel atteint**

- 35 éleveurs intensifs sont en activité

**Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre d'éleveurs intensifs en activité	Nombre		25	50	35	-15	10	10

Source des données : Direction Générale de l'Élevage

**Explication du niveau d'atteinte du résultat :**

Le programme n'a pu promouvoir que 35 éleveurs intensifs sur les 50 prévus grâce aux minimes recettes de la clinique vétérinaire qui ont permis de mener sur le terrain, des actions d'encadrement et d'appui.

Les 15 autres éleveurs intensifs n'ont pu être promus en raison du problème de mobilisation des moyens financiers à temps.

Dans le PAP 2017, les objectifs stratégiques numéros 1 et 2 ont été fusionnés et reformulés comme suit : "Développer, d'ici à 2018, les filets de sécurité périurbains et lutter contre la pauvreté en milieu rural".

## OBJECTIF STRATEGIQUE N°3 : Augmenter, d'ici à 2017, la production nationale en produits animaux et d'origine animale

### Niveau de réalisation des résultats annuels

#### Rappel du résultat attendu

- Avoir élaboré et fait valider les TDR de 7 fermes pastorales (Léconi, Akiéni, Ndéndé, Dienga, Franceville, Tchibanga et Mouila)

#### Résultat annuel atteint

- Résultat non atteint

### Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement de la rédaction des TDR du projet des fermes pastorales	%			100	5	-95		
Taux d'avancement du projet création fermes pastorales	%			N/A	0	0		

Source des données : Direction Générale de l'Élevage

### Explication du niveau d'atteinte du résultat :

L'équipe de direction de programme a effectivement rédigé les 7 termes de références (TDR) depuis 2015, mais ils n'ont pas été validés. Cette action d'élaboration correspond à un taux d'avancement de 5%.

Au regard de ces observations et compte tenu du peu de moyens qui devraient être mis à la disposition du programme Élevage, l'objectif stratégique a été supprimé du PAP 2017.

## OBJECTIF STRATEGIQUE N°4 : Parvenir, d'ici à 2017, à inventorier et caractériser les espèces et races locales d'élevage

### Niveau de réalisation des résultats annuels

#### Rappel du résultat attendu

- 10 animaux de diverses espèces et races auront été inventoriés et caractérisés dans l'Estuaire

#### Résultat annuel atteint

- 2 300 animaux de diverses espèces ont été inventoriés, mais aucun n'a été caractérisé

### Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre d'animaux inventoriés et caractérisés	Nombre		0	10	Non déterminé	Non déterminé	10	30 (cumulé)

Source des données : Direction Générale de l'Élevage

### Explication du niveau d'atteinte du résultat :

Bien que les engagements de crédits n'aient pas prospéré en 2016, plusieurs races de diverses espèces ont été inventoriées tant bien à l'Estuaire qu'à l'intérieur du pays. En ce qui concerne la caractérisation qui ne s'effectue qu'au niveau de la recherche, notamment dans les universités et les instituts agronomiques, aucune race n'a été caractérisée en 2016.

Ce résultat a été obtenu grâce à une opération dédiée à la collecte des données en élevage sur l'ensemble du territoire avec l'appui de la FAO dans le cadre du Projet de Coopération Technique (TCP) sur l'alimentation animale.

Dans le PAP 2017, l'objectif stratégique a été maintenu, mais la cible a été revue à la baisse. Au regard des résultats de ces deux dernières années, cet objectif a une faible probabilité d'atteinte.

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°5 : Parvenir, d'ici à 2017, à renforcer les capacités des éleveurs existants****Niveau de réalisation des résultats annuels****Rappel du résultat attendu**

- 25 éleveurs auront bénéficié d'au moins une action d'encadrement sur le terrain

**Résultat annuel atteint**

- 25 éleveurs ont bénéficié d'au moins une action d'encadrement sur le terrain

**Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre d'éleveurs encadrés	Nombre	100	15	175 (cumulé)	140 (cumulé)	-35	N/A	N/A

Source des données : Direction Générale de l'Élevage

**Explication du niveau d'atteinte du résultat :**

Les capacités des éleveurs ont été renforcées en 2016 à travers des appuis-conseils, des formations en organisation et fonctionnement de leurs fermes avec l'appui technique de la FAO conformément au TCP/GAB/FAO.

Dans le PAP 2017 l'objectif stratégique a été supprimé.

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°6 : Améliorer, d'ici à 2018, la qualité des produits animaux et d'origine animale mis sur le marché****Niveau de réalisation des résultats annuels****Rappel du résultat attendu**

- Avoir élaboré des TDR et validé la carte cible des abattoirs et des aires d'abattage pour la construction de 9 abattoirs et aires d'abattage aux normes internationales

**Résultat annuel atteint**

- Les TDR ont été élaborés mais la carte cible des abattoirs et des aires d'abattage n'a pas été validée

**Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'élaboration des TDR de la carte cible des abattoirs et des aires d'abattage	%		50%	100%	0%	-100%		

Source des données : Direction Générale de l'Élevage

**Explication du niveau d'atteinte du résultat :**

La carte cible des abattoirs et des aires d'abattage n'a pas été élaborée car nécessitant la validation des TDR, l'identification sur l'ensemble du territoire national et une étude financée par le budget de l'État.

L'objectif stratégique n'a pas été maintenu dans le PAP 2017.

## OBJECTIF STRATEGIQUE N°7 : Parvenir, d'ici à 2018, à intensifier la lutte contre les maladies animales

### Niveau de réalisation des résultats annuels

#### Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : 25 prélèvements auront été réalisés pour le dépistage des maladies animales
- Résultat annuel N°2 : 1 exploitation aura fait l'objet d'une action de vaccination de leur cheptel

#### Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : aucun prélèvement n'a été effectué
- Résultat annuel N°2 : aucune exploitation n'a fait l'objet d'une action de vaccination

#### Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Écart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de prélèvements réalisés et envoyés au laboratoire	Nombre	15	0	25	0	-25		
Nombre d'exploitations ayant fait l'objet d'une action de vaccination	Nombre	5	0	1	0	-1		

Source des données : Direction Générale de l'Élevage

#### Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Ces résultats n'ont pas été atteints faute de matériel de prélèvement, de vaccins et autres kits vétérinaires. De même la non-implication de l'opérateur ONALA justifie cette contreperformance.

L'objectif stratégique n'a pas été maintenu dans le PAP 2017.

## OBJECTIF STRATEGIQUE N°8 : Parvenir, d'ici à 2018, à lutter contre la rage

### Niveau de réalisation des résultats annuels

#### Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : 25% de la stratégie écologique du Gabon aura été rédigé
- Résultat annuel N°2 : 5 000 chiens auront été vaccinés
- Résultat annuel N°3 : 500 chiens errants auront été abattus

#### Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : 25% de la stratégie ont été rédigés, mais non validés en interne
- Résultat annuel N°2 : 425 chiens ont été vaccinés
- Résultat annuel N°3 : aucun chien errant n'a été abattu

#### Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Écart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans la rédaction de la stratégie écologique du Gabon	%			25%	25%	0%		
Nombre de chiens vaccinés	Nombre			5 000	425	-4575		
Nombre de chiens errants abattus	Nombre			500	0	-500		

Source des données : Direction Générale de l'Élevage

#### Explication du niveau d'atteinte des résultats :

**Résultat annuel N°1 :** rédiger 25% de la stratégie écologique du Gabon. La rédaction sur la stratégie de lutte contre la rage a été faite.

**Résultat annuel N°2 :** sur 5 000 animaux prévus pour la vaccination, seuls 425 animaux présentés par les propriétaires volontaires ont été vaccinés avec le stock de vaccins existant. Aucune campagne de vaccination n'a été menée par la Direction Générale de l'Élevage faute des ressources.

**Résultat annuel N°3 :** les 500 chiens errants n'ont pas pu être abattus pour les mêmes raisons évoquées ci-dessus.

L'objectif stratégique n'a pas été maintenu dans le PAP 2017.

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°9 : Parvenir, d'ici à 2017, à mettre en place un plan stratégique en élevage et finaliser le programme d'appui à la législation vétérinaire avec l'OIE**

### Niveau de réalisation des résultats annuels

#### Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : le plan stratégique en élevage aura été rédigé
- Résultat annuel N°2 : une convention aura été signée avec l'OIE et les activités y relatives exécutées

#### Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : le draft de la stratégie a été rédigé mais non validé
- Résultat annuel N°2 : la convention a été signée mais aucune activité y relative n'a été exécutée

### Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prév ision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prév ision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans la rédaction d'un plan stratégique	%			100	75	-25		
Taux d'avancement dans la finalisation de la convention	%			100	50	-50		

Source des données : Direction Générale de l'Élevage

### Explication du niveau d'atteinte des résultats :

**Résultat annuel N°1 :** le plan stratégique en élevage a été rédigé mais il n'a pas été validé.

**Résultat annuel N°2 :** la convention avec l'OIE<sup>1</sup> a été signée mais aucune activité y relative n'a été exécutée.

Les cibles de résultat ont connu ce niveau d'atteinte grâce à l'appui financier de l'UA-BIRA<sup>2</sup> et de la FAO<sup>3</sup>. L'écart constaté est lié à la non-mobilisation de la contrepartie de l'État.

Au regard des difficultés évoquées ci-dessus, l'objectif stratégique n'a pas été maintenu dans le PAP 2017.

<sup>1</sup> OIE = Office Internationale des Épizooties

<sup>2</sup> UA-BIRA = Bureau Interafricain des Ressources Animales de l'Union Africaine

<sup>3</sup> FAO = Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture

# PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

## RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LF pour 2016 (a)	AE consommées en 2016 (b)	Écart (a)-(b)	CP ouverts en LF pour 2016 (c)	CP consommés en 2016 (d)	Écart (c)-(d)
<b>3.171.1 : Productions animales</b>	<b>34 203 094</b>	<b>25 830 100</b>	<b>8 372 994</b>	<b>34 203 094</b>	<b>25 830 100</b>	<b>8 372 994</b>
Titre 1 Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2 Dépenses de personnel	24 612 000	22 830 000	1 782 000	24 612 000	22 830 000	1 782 000
Titre 3 Dépenses de biens et services	9 591 094	3 000 100	6 590 994	9 591 094	3 000 100	6 590 994
Titre 4 Dépenses de transfert	0	0	0	0	0	0
Titre 5 Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6 Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
<b>3.171.2 : Production et diffusion des semences animales</b>	<b>32 069 203</b>	<b>26 181 337</b>	<b>5 887 866</b>	<b>32 069 203</b>	<b>26 181 337</b>	<b>5 887 866</b>
Titre 1 Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2 Dépenses de personnel	14 616 000	16 416 000	-1 800 000	14 616 000	16 416 000	-1 800 000
Titre 3 Dépenses de biens et services	10 550 203	3 552 637	6 997 566	10 550 203	3 552 637	6 997 566
Titre 4 Dépenses de transfert	6 903 000	6 212 700	690 300	6 903 000	6 212 700	690 300
Titre 5 Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6 Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
<b>3.171 : Élevage</b>	<b>66 272 297</b>	<b>52 011 437</b>	<b>14 260 860</b>	<b>66 272 297</b>	<b>52 011 437</b>	<b>14 260 860</b>
<b>Dont :</b>						
<b>Titre 1. Charges financières de la dette</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Titre 2. Dépenses de personnel</b>	<b>39 228 000</b>	<b>39 246 000</b>	<b>-18 000</b>	<b>39 228 000</b>	<b>39 246 000</b>	<b>-18 000</b>
<b>Titre 3. Dépenses de biens et services</b>	<b>20 141 297</b>	<b>6 552 737</b>	<b>13 588 560</b>	<b>20 141 297</b>	<b>6 552 737</b>	<b>13 588 560</b>
<b>Titre 4. Dépenses de transfert</b>	<b>6 903 000</b>	<b>6 212 700</b>	<b>690 300</b>	<b>6 903 000</b>	<b>6 212 700</b>	<b>690 300</b>
<b>Titre 5. Dépenses d'investissement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Titre 6. Autres dépenses</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Source des données : Direction Générale du Budget et des Finances Publiques

### Explication des principaux écarts :

Un montant total de crédits de **52 011 437 FCFA** a été exécuté contre **66 272 297 FCFA** inscrits dans la loi de finances 2016, soit un écart global de **14 260 859 FCFA**. Ainsi, le taux d'exécution du programme se situe à **78,5%**

- Titre 2 - Dépenses de personnel : **39 246 000 FCFA** ont été exécutés contre **39 228 000 FCFA** inscrits dans la loi de finances 2016, soit un dépassement de **18 000 FCA**. Le taux d'exécution est de **100,04%**.
- Titre 3 - Dépenses de biens et services : **6 552 737 FCFA** ont été exécutés contre **20 141 297 FCFA** inscrits, soit un taux d'exécution de **32,5%**. L'écart de **13 588 560 FCFA** s'explique par la non-levée de la réserve obligatoire (**1 007 065 FCFA**) et les mesures de régulation budgétaire supplémentaires décidées par le Gouvernement afin de tenir compte du niveau de la trésorerie de l'État. Cet écart est également imputable au non aboutissement de certains dossiers de dépenses engagées.
- Titre 4 - Dépenses de transfert : **6 212 700 FCFA** ont été exécutés sur **6 903 000 FCFA** inscrits pour le paiement de la cotisation statutaire du Gabon au profit de l'OIE. L'écart se justifie par la non-levée de la réserve obligatoire évaluée à **690 300 FCFA**.

## RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

### Récapitulation des mouvements entre actions et titres au sein du programme

Il n'y a pas eu de mouvements de fongibilité au sein du programme Élevage.

#### Virements

Le programme n'a pas enregistré des virements de crédits.

#### Transferts

##### Tableau récapitulatif des transferts

Programme source du transfert	Programme destinataire du transfert	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
3.171 - Élevage	14.521 – Gestion des Dépenses Publiques et Contrôle des Ressources	Titre 2	-8 000 000	-8 000 000
14.521 – Gestion des Dépenses Publiques et Contrôle des Ressources	3.171 - Élevage	Titre 2	+8 018 000	+8 018 000
<b>Total des Transferts</b>			<b>+18 000</b>	<b>+18 000</b>
dont Titre 2			+18 000	+18 000
dont Titre 3			0	0
dont Titre 4			0	0
dont Titre 5			0	0

Source des données : Direction Générale du Budget et des Finances Publiques

##### Explication des impacts de chaque transfert :

Les deux transferts de crédits enregistrés dans le programme concernent le titre 2 - Dépenses de personnel répartis comme suit :

- **8 018 000 FCFA** en provenance du programme "Gestion des Dépenses Publiques et Contrôle des Ressources" vers le programme "Élevage" pour l'ajustement budgétaire de la main d'œuvre non permanente (MONP).
- **8 000 000 FCFA** vers le programme "Gestion des Dépenses Publiques et Contrôle des Ressources" dans le cadre du regroupement des crédits du titre 2 pour la couverture de la solde permanente.

#### Annulations

Les crédits disponibles dans le programme "Élevage" ont été proposés en annulation.

#### Reports

Le programme "Élevage" n'a pas effectué de report des crédits.

# EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

## EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2014	Effectifs au 31 décembre 2015	Effectifs au 1 <sup>er</sup> janvier 2016	Mouvements d'effectifs en 2016			Effectifs au 31.12. 2016
				Sorties	Entrées	Écart (entrées - sorties)	
<b>Agents hors catégorie</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Agents de catégorie A</b>		<b>26</b>	<b>26</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>26</b>
Permanents		26	26	0	0	0	26
Non permanents		0	0	0	0	0	0
<b>Agents de catégorie B</b>		<b>32</b>	<b>35</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>-2</b>	<b>33</b>
Permanents		32	35	2	0	-2	33
Non permanents		0	0	0	0	0	0
<b>Agents de catégorie C</b>		<b>22</b>	<b>20</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>20</b>
Permanents		0	20	0	0	0	20
Non permanents		0	0	0	0	0	0
<b>Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)</b>		<b>80</b>	<b>81</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>-2</b>	<b>79</b>
<b>Main d'œuvre non permanente</b>		<b>17</b>	<b>27</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>-2</b>	<b>25</b>
<b>Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme</b>		<b>97</b>	<b>108</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>-4</b>	<b>104</b>

Source des données : Direction Générale de l'Élevage

### Explication des évolutions :

Le programme a enregistré quatre (4) sorties dues à deux (2) décès et deux(2) départs à la retraite.

## EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS

Il n'y a pas d'opérateur rattaché au programme.

# ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

## TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LF		Crédits de titre 2 consommés		Écarts	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (a)-(c)	CP (b)-(d)
Masse salariale des emplois de l'administration	39 228 000	39 228 000	39 246 000	39 246 000	-18 000	-18 000
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère	0	0	0	0	0	0
<b>Total des crédits de titre 2</b>	<b>39 228 000</b>	<b>39 228 000</b>	<b>39 246 000</b>	<b>39 246 000</b>	<b>-18 000</b>	<b>-18 000</b>

Source des données : Direction Générale de l'Élevage

### Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

La masse salariale mentionnée dans le tableau ci-dessus correspond exclusivement à la MONP

## TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

Actions	Crédits de titre 3 prévus dans la LF		Crédits de titre 3 consommés		Écarts	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (a)-(c)	CP (b)-(d)
<b>ACTION 1 – Productions animales</b>	<b>9 591 094</b>	<b>9 591 094</b>	<b>3 000 100</b>	<b>3 000 100</b>	<b>6 590 994</b>	<b>6 590 994</b>
Activité 1 : Communication et sensibilisation externes	1 584 029	1 584 029	500 000	500 000	1 084 029	1 084 029
Activité 2 : Enquêtes, inventaires, études, tenue de bases de données et de fichiers, production de données statistiques	6 007 065	6 007 065	1 500 000	1 500 000	4 507 065	4 507 065
Activité 3 : Animation et Pilotage des services déconcentrés	2 000 000	2 000 000	1 000 100	1 000 100	999 900	999 900
<b>ACTION 2 – Production et diffusion des semences animales</b>	<b>10 550 203</b>	<b>10 550 203</b>	<b>3 552 637</b>	<b>3 552 637</b>	<b>6 997 566</b>	<b>6 997 566</b>
Activité 1 : Communication et sensibilisation externes	2 915 972	2 915 972	714 000	714 000	2 201 972	2 201 972
Activité 2 : Enquêtes, inventaires, études, tenue de bases de données et de fichiers, production de données statistiques	4 879 231	4 879 231	1 461 000	1 461 000	3 418 231	3 418 231
Activité 3 : Animation et Pilotage des services déconcentrés	2 755 000	2 755 000	1 377 637	1 377 637	1 377 363	1 377 363
<b>Total des crédits de titre 3</b>	<b>20 141 297</b>	<b>20 141 297</b>	<b>6 552 737</b>	<b>6 552 737</b>	<b>13 588 560</b>	<b>13 588 560</b>

Source des données : Direction Générale de l'Élevage

### Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées :

#### **ACTION 1 - Productions animales: 3 000 100FCFA**

Les crédits de cette action ont été exécutés pour la réalisation des activités suivantes :

- Communication et sensibilisation externes : **500 000 FCFA** en vue d'atteindre l'objectif stratégique n°2 : " Parvenir, d'ici à 2017, à promouvoir l'élevage intensif périurbain" ;
- Enquêtes, inventaires, études, tenue de bases de données et de fichiers, production de données statistiques : **1 500 000 FCFA** en vue de l'atteinte de l'objectif stratégique n°3 : " Parvenir, d'ici à 2017, à inventorier et caractériser les espèces et races locales d'élevage" ;

- Animation et Pilotage des services déconcentrés : **1 000 100 FCFA** en vue de la surveillance épidémiologique, de l'encadrement des élevages et de la formation des éleveurs.

## **ACTION 2 - Production et diffusion des semences animales : 3 552 637 FCFA**

Cette action a été exécutée pour la réalisation des activités suivantes :

- Communication et sensibilisation : **714 000 FCFA** pour atteindre l'objectif stratégique n°2 " Parvenir, d'ici à 2017, à promouvoir l'élevage intensif périurbain";
- Enquêtes, inventaires, études, tenue de bases de données et de fichiers, production de données statistiques : **1 461 000 FCFA** en vue de l'atteinte de l'objectif stratégique n°3 " Parvenir, d'ici à 2017, à inventorier et caractériser les espèces et races locales d'élevage" ;
- Animation et Pilotage des services déconcentrés : **1 377 637 FCFA** en vue de la surveillance épidémiologique, de l'encadrement des élevages et de la formation des éleveurs.

## **TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS**

Actions	Crédits de titre 4 prévus dans la LF		Crédits de titre 4 consommés		Écarts	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (a)-(c)	CP (b)-(d)
<b>AC TION 1 - Productions animales</b>	0	0	0	0	0	0
Transfert	0	0	0	0	0	0
<b>AC TION 2 - Production et diffusion des semences animales</b>	<b>6 903 000</b>	<b>6 903 000</b>	<b>6 212 700</b>	<b>6 212 700</b>	<b>690 300</b>	<b>690 300</b>
Cotisation internationale OIE	6 903 000	6 903 000	6 212 700	6 212 700	690 300	690 300
<b>Total des crédits de titre 4</b>	<b>6 903 000</b>	<b>6 903 000</b>	<b>6 212 700</b>	<b>6 212 700</b>	<b>690 300</b>	<b>690 300</b>

Source des données : Direction Générale de l'Élevage

### **Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 en faisant sortir les différents types de transferts et de bénéficiaires :**

Le programme "Élevage" a effectué un paiement de **6 212 700 FCFA** au titre de la cotisation statutaire du Gabon à l'OIE.

## **TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Le programme "Élevage" n'a pas bénéficié de crédits d'investissement en 2016.

# BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS

## OPERATEUR : INSTITUT GABONAIS D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT (IGAD)

### Présentation de l'opérateur

L'IGAD est une association à but non lucratif de droit gabonais créée en juin 1992 à l'initiative de l'État Gabonais et de Total Gabon pour promouvoir le développement d'une agriculture familiale, entrepreneuriale et protectrice de l'environnement dans les zones périurbaines et rurales.

### Missions de service public :

L'IGAD a pour mission valoriser la recherche et favoriser le développement des techniques d'exploitation agricole au Gabon selon le concept AGRISUD dont les caractéristiques sont les suivantes :

- une agriculture basée sur l'exploitation familiale ;
- un développement rural périurbain ;
- une agriculture intensive à partir de la reconstitution des sols et la fertilisation ;
- des systèmes de production performants et rentables, intégrant dans la mesure du possible, une première transformation.

### Missions de développement :

L'objectif de l'association est d'assurer à partir des centres d'appui :

- la recherche d'accompagnement ;
- la modélisation des systèmes agraires ;
- la formation des futurs exploitants et la communication ;
- l'assistance technique incluant la recherche de financements ;
- la fourniture d'intrants ;
- la création d'activités para-agricoles ;
- l'appui au développement de la pêche artisanale.

Le principal projet mis en œuvre par l'IGAD est le PRODIAG.

L'opérateur n'est pas rattaché au programme "Élevage" mais le PRODIAG comporte un important volet en élevage qui donne lieu à une coopération importante entre l'IGAD et la Direction Générale de l'Élevage.

### Travail avec l'opérateur

Le RPROG du programme "Élevage" n'a pas participé aux travaux d'élaboration du CAP. Aussi, aucune réunion conjointe n'a été organisée durant l'exercice 2016.

### Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Le CAP n'ayant pas été signé en 2016, l'IGAD n'a pas pris d'engagement de résultat vis-à-vis du programme "Élevage".

Toutefois, l'opérateur IGAD s'est impliqué dans la réalisation des activités de promotion du petit élevage villageois à travers le Projet de Développement et d'Investissement Agricole au Gabon (PRODIAG), dans le cadre de l'atteinte de l'objectif stratégique n°1 : " Parvenir, d'ici à 2017, à promouvoir le petit élevage villageois ".

En effet, des sites maraichers ont été aménagés favorisant l'installation de trois (3) éleveurs. Sur ces trois élevages, deux poudeuses et un porc ont été créés à Port-Gentil.

# PROGRAMME PÊCHE ET AQUACULTURE

# BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

## PRESENTATION DU PROGRAMME

### PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme "Pêche et Aquaculture" est un pan de la Mission Intermministérielle "Agriculture, Élevage, Pêche".

Il a pour finalité de préparer, proposer et appliquer les mesures relatives à l'aménagement des ressources halieutiques, le développement et la promotion du secteur halieutique, la surveillance et la réglementation en matière des pêches et à la promotion des activités liées à l'aquaculture.

Le programme "Pêche et Aquaculture" est structurée en départements techniques centraux et déconcentrés. Il est dirigé par le Directeur Général des Pêches et de l'Aquaculture, Responsable du Programme.

Le programme ne couvre pas la production, l'importation et la commercialisation des produits d'élevage autres que les ressources halieutiques. Il ne régule pas les prix (activité qui est dévolu à la DGCC)

Il doit aussi développer des conventions de travail en collaboration avec l'opérateur "Agence Nationale des Pêches et de l'Aquaculture" (ANPA) et les partenaires tels que :

- Agence Gabonaise de la Sécurité Alimentaire (AGASA) ;
- Agence Nationale des Parcs Nationaux (ANPN) ;
- Gendarmerie Nautique ;
- Marine Nationale.

### PRESENTATION DES ACTIONS

Le programme "Pêche et Aquaculture" est composé des cinq (5) actions suivantes :

- Pêche industrielle ;
- Pêche artisanale ;
- Aquaculture ;
- Évaluation et aménagement de la ressource ;
- Transformation, commercialisation et contrôle qualité des produits de la pêche et de l'aquaculture .

### PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

L'état des lieux et le diagnostic initial font ressortir les éléments clés suivants :

- Le Gabon bénéficie d'une situation géographique avantageuse avec 800 kilomètres de façade maritime, 210.000 km<sup>2</sup> de zone économique exclusive et un plateau continental de 40.600 km<sup>2</sup> mais aussi un vaste ensemble d'estuaires, de lagunes côtières et de mangroves. La superficie totale des pêcheries continentales est estimée à environ 10.700 km<sup>2</sup> ; la pêche continentale est, en principe, réservée aux gabonais ;
- le potentiel de ressources halieutiques est estimé à 225.000 tonnes mais les ressources sont très peu connues et pas bien maîtrisées ; les ressources halieutiques donnent lieu à une exploitation anarchique et, dans bien des cas, illégale par des navires étrangers ;
- la production annuelle en 2014 était de 28 494 tonnes. Cette production est en baisse depuis 2011 (36 582,90 tonnes). La pêche artisanale maritime représente 49,1%, la pêche industrielle représente 26%, la pêche continentale représente 24,6% et l'aquaculture représente 0,3% de la production nationale ;
- le Gabon est aujourd'hui à la fois importateur de poissons et exportateur; ce sont les exportations de crustacés qui représentent l'essentiel de la valeur à l'exportation; les importations ont progressé régulièrement tandis que les exportations, à l'inverse, ont chuté ; les gabonais sont des gros consommateurs de poisson : 40 kg / habitant et reste donc une composante essentielle de leur alimentation ;

- la pêche occupe 21.700 personnes dont seulement 20% de gabonais ; les gabonais demeurent majoritaires en pêche continentale mais ne représentent plus qu'une très faible portion des acteurs de la pêche artisanale maritime dominée par les communautés nigérianes et béninoises ;
- la flotte industrielle gabonaise est en déclin ; la flotte nationale de pêche est passée de 111 unités à 31 entre 1995 et 2010 (source DPI);
- la DGPA est présente localement par le biais de 9 inspections provinciales, 6 brigades de pêche, 11 stations piscicoles et 5 centres d'appui à la pêche (source DGPA);
- la DGPA travaille avec de très nombreux partenaires : l'IRAF (recherche et formations), le LREH (analyse physico chimique des produits de pêche), LCQ (analyse micro biologique et physico chimique des produits de pêche) au Gabon ; l'UE (coopération, accord pêche), la FAO (formations et projets), la BAD (à travers le PSPA), JICA (formations, construction des centres de pêche et programme des jeunes volontaires) et notamment au niveau des organisations internationales, des ONG comme WWF, WCS et Initiative Darwin.

Parmi les actions majeures en cours, on note :

- le déploiement du système VMS depuis 2009 sur tous les bateaux de pêche industrielle ainsi que celui du système TED pour les crevettiers ;
- la construction du parc marin pour la protection des grands mammifères marins et autres animaux aquatiques ;
- le décret depuis 2002 portant repos biologique dans les pêcheries, crevettières et l'Ethmalose ;
- le développement de coopération avec des institutions étrangères pour évaluer la ressource
- l'élaboration et la validation d'un ensemble de textes d'application du code de la pêche et de l'aquaculture.

## ENJEUX

---

- réduire la dépendance vis-à-vis de l'extérieur en matière de produits halieutiques, développer et diversifier les exportations ;
- parvenir à satisfaire la demande locale en produits frais en toute sécurité alimentaire ;
- développer l'activité de pêche et d'aquaculture par les gabonais.

## RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

---

Objectif n°1 : Parvenir, d'ici à 2017, à améliorer le cadre juridique et institutionnel du secteur

Objectif n°2 : Parvenir, d'ici à 2017, à développer la formation aux métiers de la pêche

Objectif n°3 : Promouvoir, d'ici à 2017, l'aquaculture commerciale au Gabon

Objectif n°4 : Améliorer, d'ici à 2017, la qualité des infrastructures et des produits de la pêche

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : Parvenir, d'ici à 2017, à améliorer le cadre juridique et institutionnel du secteur**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel du résultat attendu**

- Avoir rédigé 50% des textes d'application relatifs au code de pêche

**Résultat annuel effectivement atteint**

- 62% des textes d'application relatifs au code de pêche ont été adoptés.

**Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Pourcentage des textes d'application rédigés	%	0	50	62	12	100	-

Source des données : Direction Générale de la Pêche et de l'Aquaculture

**Explication du niveau d'atteinte du résultat :**

En sus de l'inventaire sur lequel portait l'engagement de résultat en 2015, 10 textes ont été actualisés ou élaborés. En 2016, six (6) nouveaux textes ont été pris en application du code de pêche et de l'aquaculture.

Cela ramène le nombre total des textes pris depuis 2015 à 16 textes sur les 26 textes législatifs et réglementaires répertoriés dans le code des pêches.

Dans le PAP 2017, l'objectif stratégique a été maintenu et reste en bonne voie d'atteinte.

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : Parvenir, d'ici à 2017, à développer la formation aux métiers de la pêche**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel du résultat attendu**

- Former 24 observateurs à bord des bateaux de pêche

**Résultat annuel effectivement atteint**

- 24 observateurs à bord ont été formés

**Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre d'observateurs formés	Nombre	N/A	24	24	0	24	N/A

Source des données : Direction Générale de la Pêche et de l'Aquaculture

**Explication du niveau d'atteinte du résultat :**

Les 24 jeunes gabonais observateurs à bord des bateaux de pêche ont été formés dès janvier 2016 avec l'aide matérielle et logistique de "Aventure Sans Frontière"(ASF) en mettant à disposition des formateurs et des kits de formation.

Dans le PAP 2017, l'objectif stratégique a été maintenu et demeure en bonne voie d'atteinte.

## OBJECTIF STRATEGIQUE N°3 : Promouvoir, d'ici à 2017, l'aquaculture commerciale au Gabon

### Niveau de réalisation des résultats annuels

#### Rappel du résultat attendu

- Avoir assisté 15 pisciculteurs dans la préparation des étangs, la production d'alevins et l'acquisition d'aliments.

#### Résultat annuel effectivement atteint

- 15 pisciculteurs de Libreville, Franceville et d'Oyem ont été assistés

#### Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2015 Réalisation	2016 Prév ision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prév ision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de pisciculteurs formés	Nombre	N/A	15	15	0	N/A	N/A
Volume de production aquacole continentale et marine	Tonne	190 (cumulé)	500 (cumulé)	235 (cumulé)	-265	500 (2014-2017)	500 (2014-2017)

Source des données : Direction Générale de la Pêche et de l'Aquaculture

#### Explication du niveau d'atteinte du résultat :

Le programme a assisté comme prévu, 15 pisciculteurs dans la préparation des étangs, la production d'alevins et l'acquisition d'aliments.

Cependant, le niveau de production aquacole attendu n'a pas été atteint. Sur 310 tonnes escomptées, seules 45 tonnes ont été produites dont 35 tonnes par la Société d'Exploitation du Parc de la Lékédi (SODEPAL). La production 2015-2016 ainsi cumulée est de 235 tonnes contre 500 tonnes attendues.

La contreperformance enregistrée est due au fait que les stations piscicoles étatiques et l'écloserie de la Peyrie n'ont quasiment pas fonctionné. La production des alevins a été insuffisante, compte tenu du non décaissement de la subvention de l'État à l'ANPA. De même la production de la SODEPAL reste en deçà des objectifs qu'elle s'est fixés (120 tonnes/an).

Dans le PAP 2017, l'objectif stratégique a été maintenu, sa probabilité d'atteinte est mitigée.

## OBJECTIF STRATEGIQUE N°4 : Améliorer, d'ici à 2017, la qualité des infrastructures et des produits de la pêche

### Niveau de réalisation des résultats annuels

#### Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : 20 établissements de manipulation des produits de la pêche sont agréés
- Résultat annuel N°2 : 75% du volume des produits de la pêche sont certifiés

#### Résultats annuels effectivement atteints

- Résultat annuel N°1 : aucun établissement de manipulation des produits de la pêche n'a été agréé
- Résultat annuel N°2 : aucun produit de la pêche n'a été certifié

## **Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2015 Réalisation	2016 Prév ision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2015 (Réalisé - Prév ision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre d'établissements de manipulation des produits de la pêche agréés	Établissement	30	20	0	-20	20	20
Pourcentage de produits de la pêche certifiés	%	50%	75%	0%	-75	100%	100%

Source des données : Direction Générale de la Pêche et de l'Aquaculture

### **Explication du niveau d'atteinte des résultats :**

**Résultat annuel N°1** : le résultat n'a pas été atteint. En effet, pour agréer les 20 établissements de manipulation des produits de la pêche des missions de terrain étaient nécessaires pour :

- visiter les établissements
- notifier à l'établissement les travaux à réaliser pour être en conformité avec la réglementation en vigueur ;
- procéder à l'établissement et la délivrance des agréments.

Or, ces missions de terrain n'ont pas eu lieu faute de moyens logistiques et financiers.

**Résultat annuel N°2** : le volume des produits de la pêche n'a pas été certifié par manque de produits et de matériel d'analyse.

L'objectif pluriannuel se poursuit en 2017, toutefois, vue l'évolution de ces trois dernières années, la probabilité d'atteinte en 2017 est très faible.

# PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

## RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LF pour 2016 (a)	AE consommées en 2016 (b)	Écart (a)-(b)	CP ouverts en LF pour 2016 (c)	CP consommés en 2016 (d)	Écart (c)-(d)
<b>3.178.1 : Pêche industrielle</b>	<b>108 604 039</b>	<b>10 409 501</b>	<b>98 194 538</b>	<b>108 604 039</b>	<b>10 409 501</b>	<b>98 194 538</b>
Titre 1 Charges financières de la dette						
Titre 2 Dépenses de personnel	7 620 000	6 654 000	966 000	7 620 000	6 654 000	966 000
Titre 3 Dépenses de biens et services	13 984 039	3 755 501	10 228 538	13 984 039	3 755 501	10 228 538
Titre 4 Dépenses de transfert	87 000 000	0	87 000 000	87 000 000	0	87 000 000
Titre 5 Dépenses d'investissement						
Titre 6 Autres dépenses						
<b>3.178.2 : Pêche artisanale</b>	<b>440 610 591</b>	<b>382 781 569</b>	<b>57 829 022</b>	<b>440 610 591</b>	<b>382 781 569</b>	<b>57 829 022</b>
Titre 1 Charges financières de la dette						
Titre 2 Dépenses de personnel	381 084 000	377 894 244	3 189 756	381 084 000	377 894 244	3 189 756
Titre 3 Dépenses de biens et services	16 526 591	4 210 178	12 316 413	16 526 591	4 210 178	12 316 413
Titre 4 Dépenses de transfert	43 000 000	677 147	42 322 853	43 000 000	677 147	42 322 853
Titre 5 Dépenses d'investissement						
Titre 6 Autres dépenses						
<b>3.178.3 : Aquaculture</b>	<b>13 625 157</b>	<b>4 383 370</b>	<b>9 241 787</b>	<b>13 625 157</b>	<b>4 383 370</b>	<b>9 241 787</b>
Titre 1 Charges financières de la dette						
Titre 2 Dépenses de personnel						
Titre 3 Dépenses de biens et services	13 625 157	4 383 370	9 241 787	13 625 157	4 383 370	9 241 787
Titre 4 Dépenses de transfert						
Titre 5 Dépenses d'investissement						
Titre 6 Autres dépenses						
<b>3.178.4 : Évaluation de la ressource</b>	<b>9 534 572</b>	<b>2 185 306</b>	<b>7 349 266</b>	<b>9 534 572</b>	<b>2 185 306</b>	<b>7 349 266</b>
Titre 1 Charges financières de la dette						
Titre 2 Dépenses de personnel						
Titre 3 Dépenses de biens et services	9 534 572	2 185 306	7 349 266	9 534 572	2 185 306	7 349 266
Titre 4 Dépenses de transfert						
Titre 5 Dépenses d'investissement						
Titre 6 Autres dépenses						
<b>3.178.5 : Transformation, commercialisation et contrôle qualité des produits de pêche</b>	<b>6 330 399</b>	<b>2 004 214</b>	<b>4 326 185</b>	<b>6 330 399</b>	<b>2 004 214</b>	<b>4 326 185</b>
Titre 1 Charges financières de la dette						
Titre 2 Dépenses de personnel						
Titre 3 Dépenses de biens et services	6 330 399	2 004 214	4 326 185	6 330 399	2 004 214	4 326 185
Titre 4 Dépenses de transfert						
Titre 5 Dépenses d'investissement						
Titre 6 Autres dépenses						

3.178 : Pêche et aquaculture	578 704 758	401 763 960	176 940 798	578 704 758	401 763 960	176 940 798
Dont :						
Titre 1. Charges financières de la dette						
Titre 2. Dépenses de personnel	388 704 000	384 548 244	4 155 756	388 704 000	384 548 244	4 155 756
Titre 3. Dépenses de biens et services	60 000 758	16 538 569	43 462 189	60 000 758	16 538 569	43 462 189
Titre 4. Dépenses de transfert	130 000 000	677 147	129 322 853	130 000 000	677 147	129 322 853
Titre 5. Dépenses d'investissement						
Titre 6. Autres dépenses						

Source des données : Direction Générale du Budget et des Finances Publiques

### Explication des principaux écarts :

Un montant de crédits de **401 763 960 FCFA** a été exécuté contre **578 704 758 FCFA** inscrits dans la loi de finances, soit un écart global de **176 940 798 FCFA**. Le taux d'exécution du programme se situe ainsi à **69,4%** :

- Titre 2 - Dépenses de personnel : **384 548 244 FCFA** ont été exécutés contre **388 704 000 FCFA** inscrits, soit un taux d'exécution de **98,9%**. L'écart est de **4 155 756 FCFA**.
- Titre 3 - Dépenses de biens et services : **16 538 569 FCFA** ont été exécutés contre **60 000 758 FCFA** inscrits, soit un taux d'exécution de **27,6%**. L'écart constaté de **43 462 189 FCFA** s'explique par la non levée de la réserve obligatoire chiffré à **3 000 038 FCFA** et des mesures de régulation budgétaire complémentaires décidées par le Gouvernement afin de tenir du niveau de la trésorerie de l'État, ainsi que les dossiers de dépenses non engagés.
- Titre 4 - Dépenses de transfert : **677 147 FCFA** ont été exécutés contre **130 000 000 FCFA** inscrits en loi de finances 2016, soit un taux d'exécution de **0,5%**. L'écart constaté de **129 322 853 FCFA** correspond à la réserve obligatoire non levée (**26 000 000 FCFA**), à la subvention de l'opérateur ANPA (**78 300 000 FCFA**) et aux cotisations internationales (**25 022 853 FCFA**) non exécutées.

## RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

### Récapitulation des mouvements entre actions et titres au sein du programme

Le programme "Pêche et Aquaculture" n'a pas pratiqué de fongibilité de crédits entre actions et titres.

#### Virements

Il n'y a pas eu de virement de crédits au sein du programme "Pêche et Aquaculture".

#### Transferts

### Tableau récapitulatif des transferts

Programme source du transfert	Programme destinataire du transfert	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
23.780 - Dotation pour Dépenses Accidentelles et Imprévisibles	3.178 - Pêche et Aquaculture	Titre 2	+34 845 251	+34 845 251
3.178 - Pêche et Aquaculture	23.780 - Dotation pour Dépenses Accidentelles et Imprévisibles	Titre 2	-10 917 000	-10 917 000
3.178 - Pêche et Aquaculture	14.521 - Gestion des Dépenses Publiques et Contrôle des Ressources	Titre 2	-28 084 007	-28 084 007
<b>Total des Transferts</b>			<b>-4 155 756</b>	<b>-4 155 756</b>
dont Titre 2			-4 155 756	-4 155 756
dont Titre 3			0	0
dont Titre 4			0	0
dont Titre 5			0	0

**Explication des impacts de chaque transfert :**

Le programme "Pêche et Aquaculture" a reçu un montant global de **34 845 251 FCFA** en provenance du programme "Dotation pour Dépenses Accidentelles et Imprévisibles" pour l'ajustement budgétaire des crédits de la MONP

Le programme "Pêche et Aquaculture" a transféré un montant global de **39 001 007 FCFA** dont :

- **10 917 000 FCFA** vers le Programme "Dotation pour Dépenses Accidentelles et Imprévisibles" pour l'ajustement budgétaire des crédits de la MONP ;
- **28 084 007 FCFA** vers le "Programme Gestion des Dépenses Publiques et Contrôle des Ressources" dans le cadre du regroupement des crédits du titre 2 pour la couverture de la solde permanente.

**Annulations**

Les crédits disponibles du programme "Pêche et Aquaculture" ont été proposés en annulation.

**Reports**

Le programme "Pêche et Aquaculture" n'a eu aucun report de crédits durant l'année.

# EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

## EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2014	Effectifs au 31 décembre 2015	Effectifs au 1 <sup>er</sup> janvier 2016	Mouvements d'effectifs en 2016			Effectifs au 31.12. 2016
				Sorties	Entrées	Écart (entrées - sorties)	
<b>Agents hors catégorie</b>	0	0	0	0	0	0	0
<b>Agents de catégorie A</b>	123	121	123	0	0	0	123
Permanents	123	121	123	0	0	0	123
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
<b>Agents de catégorie B</b>	59	59	52	0	0	0	52
Permanents	59	59	52	0	0	0	52
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
<b>Agents de catégorie C</b>	5	5	3	0	0	0	3
Permanents	5	5	3	0	0	0	3
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
<b>Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)</b>	187	185	178	0	0	0	178
<b>Main d'œuvre non permanente</b>	226	226	226	0	0	0	226
<b>Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme</b>	394	411	404	0	0	0	404

Source des données : Direction Générale de la Pêche et de l'Aquaculture

### Explication des évolutions :

Les emplois du programme "Pêche et Aquaculture" n'ont pas évolué entre les années 2015 et 2016.

## EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS

### Opérateur : ANPA

Emplois rémunérés	Effectifs au 31.12.2014	Effectifs au 31.12.2015	Effectifs au 31.12.2016	Écart entre fin 2015 et fin 2016
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)	-	1	1	0
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)	-	1	1	0
<b>Total pour l'opérateur</b>	-	2	2	0
<b>Total pour le programme</b>	-	2	2	0

Source des données : Agence Nationale des Pêches et de l'Aquaculture

### Commentaire sur les effectifs des opérateurs et sur le rapport entre l'évolution des effectifs État et l'évolution des effectifs des opérateurs :

Deux (2) agents animent la structure : le Directeur Général et le Directeur des Affaires Financières.

# ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

## TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LF		Crédits de titre 2 consommés		Écarts	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (a)-(c)	CP (b)-(d)
Masse salariale des emplois de l'administration	388 704 000	388 704 000	384 548 244	384 548 244	4 155 756	4 155 756
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère						
<b>Total des crédits de titre 2</b>	<b>388 704 000</b>	<b>388 704 000</b>	<b>384 548 244</b>	<b>384 548 244</b>	<b>4 155 756</b>	<b>4 155 756</b>

Source des données : Direction Générale de la Pêche et de l'Aquaculture

### **Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :**

La masse salariale mentionnée dans le tableau ci-dessus correspond exclusivement à la MONP

## TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

	Crédits de titre 3 prévus dans la LF		Crédits de titre 3 consommés		Écarts	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (a)-(c)	CP (b)-(d)
<b>ACTI ON 1 -Pêche Industrielle</b>	<b>13 984 039</b>	<b>13 984 039</b>	<b>3 755 501</b>	<b>3 755 501</b>	<b>10 228 538</b>	<b>10 228 538</b>
Activité 1 : Communication et sensibilisation externes	11 984 039	11 984 039	3 255 451	3 255 451	8 728 588	8 728 588
Activité 2 : Animation et pilotage des services déconcentrés	2 000 000	2 000 000	500 050	500 050	1 499 950	1 499 950
<b>ACTI ON 2 - Pêche Artisanale</b>	<b>16 526 591</b>	<b>16 526 591</b>	<b>4 210 178</b>	<b>4 210 178</b>	<b>12 316 413</b>	<b>12 316 413</b>
Activité 1 : Elaboration de cahiers des charges contractuels et délivrance de permis, agréments, autorisations production de données statistiques	12 526 591	12 526 591	3 210 078	3 210 078	9 316 513	9 316 513
Activité 2 : Animation et pilotage des services déconcentrés	4 000 000	4 000 000	1 000 100	1 000 100	2 999 900	2 999 900
<b>ACTI ON 3 - Aquaculture</b>	<b>13 625 157</b>	<b>13 625 157</b>	<b>4 383 370</b>	<b>4 383 370</b>	<b>9 241 787</b>	<b>9 241 787</b>
Activité 1 : Appui et assistance aux acteurs des filières pêche/aquaculture	8 625 157	8 625 157	2 383 169	2 383 169	6 241 988	6 241 988
Activité 2 : Animation et pilotage des services déconcentrés	5 000 000	5 000 000	2 000 201	2 000 201	2 999 799	2 999 799
<b>ACTI ON 4 -Évaluation et Aménagement de la Ressource</b>	<b>9 534 572</b>	<b>9 534 572</b>	<b>2 185 306</b>	<b>2 185 306</b>	<b>7 349 266</b>	<b>7 349 266</b>
Activité 1 : Elaboration et validation des plans d'aménagement	7 534 572	7 534 572	1 185 205	1 185 205	6 349 367	6 349 367
Activité 2 : Animation et pilotage des services déconcentrés	2 000 000	2 000 000	1 000 101	1 000 101	999 899	999 899
<b>ACTI ON 5 - Transformation, Commercialisation et Contrôle Qualité des Produits de la Pêche et Aquaculture</b>	<b>6 330 399</b>	<b>6 330 399</b>	<b>2 004 214</b>	<b>2 004 214</b>	<b>4 326 185</b>	<b>4 326 185</b>
Activité 1 : Conception et évaluation de politiques	5 330 399	5 330 399	1 504 163	1 504 163	3 826 236	3 826 236
Activité 2 : Animation et pilotage des services déconcentrés	1 000 000	1 000 000	500 051	500 051	499 949	499 949
<b>Total des crédits de titre 3</b>	<b>60 000 758</b>	<b>60 000 758</b>	<b>16 538 569</b>	<b>16 538 569</b>	<b>43 462 189</b>	<b>43 462 189</b>

Source des données : Direction Générale de la Pêche et de l'Aquaculture

### **Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées :**

Dans l'exécution du titre 3, cinq (5) activités sont liés à l'atteinte des objectifs stratégiques du programme "Pêche et Aquaculture". Le reste concerne la réalisation des activités permanentes.

#### **ACTION 1 -Pêche Industrielle : 3 755 501 FCFA**

Les crédits de cette action ont été exécutés pour la réalisation des activités suivantes :

- Communication et sensibilisation externes : **3 255 451 FCFA** dans le cadre de l'atteinte de l'objectif stratégique n°3 "Promouvoir, d'ici à 2017, l'aquaculture commerciale au Gabon".
- Animation et pilotage des services déconcentrés : **500 050 FCFA** pour le contrôle, la surveillance et l'appui-conseil aux pêcheurs et pisciculteurs.

#### **ACTION 2 - Pêche Artisanale : 4 210 178 FCFA**

Les crédits de cette action ont été exécutés pour la réalisation des activités suivantes :

- Élaboration de cahiers des charges contractuels et délivrance de permis, agréments, autorisations production de données statistiques : **3 210 078 FCFA** dans le cadre de l'atteinte de l'objectif stratégique n°2 "Parvenir, d'ici à 2017, à développer la formation aux métiers de la pêche".
- Animation et pilotage des services déconcentrés **1 000 100 FCFA** pour le contrôle, la surveillance et l'appui-conseil aux pêcheurs et pisciculteurs ainsi que l'instruction des demandes d'autorisation de pêche artisanale.

#### **ACTION 3 - Aquaculture : 4 383 370 FCFA**

Les dépenses relatives à cette action ont été exécutées pour la réalisation des activités suivantes :

- Appui et assistance aux acteurs des filières pêche/aquaculture : **2 383 169 FCFA** dans le cadre de l'atteinte de l'objectif stratégique n°3 "Promouvoir, d'ici à 2017, l'aquaculture commerciale au Gabon".
- Animation et pilotage des services déconcentrés : **2 000 201 FCFA** pour l'exécution des actions suivantes :
  - ✓ contrôle et surveillance ;
  - ✓ repeuplement des plans d'eaux ;
  - ✓ établissement de carte de pêcheurs ;
  - ✓ établissement des cartes des enquêteurs ;
  - ✓ appui-conseil aux pêcheurs et pisciculteurs.

#### **ACTION 4 - Évaluation et Aménagement de la Ressource : 2 185 306 FCFA**

Les crédits de cette action ont été exécutés pour la réalisation des activités suivantes :

- Élaboration et validation des plans d'aménagement : **1 185 205 FCFA** dans le cadre de l'atteinte de l'objectif stratégique n°4 " Améliorer, d'ici à 2017, la qualité des infrastructures et des produits de la pêche".
- Animation et pilotage des services déconcentrés : **1 000 101 FCFA** pour le contrôle, la surveillance et l'appui-conseil aux pêcheurs et pisciculteurs.

#### **ACTION 5 - Transformation, Commercialisation et Contrôle Qualité des Produits de la Pêche et Aquaculture : 2 004 214 FCFA**

Les dépenses relatives à cette action ont été exécutées pour la réalisation des activités suivantes :

- Conception et évaluation de politiques : **1 504 163FCFA** dans le cadre de l'atteinte de l'objectif stratégique n°4 "Améliorer, d'ici à 2017, la qualité des infrastructures et des produits de la pêche".

- Animation et pilotage des services déconcentrés : **500 051 FCFA** pour le contrôle, la surveillance, l'appui-conseil et l'assistance technique aux pisciculteurs et pêcheurs.

#### TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Actions	Crédits de titre 4 prévus dans la LF		Crédits de titre 4 consommés		Écarts	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (a)-(c)	CP (b)-(d)
<b>AC TION 1 -Pêche Industrielle</b>	<b>87 000 000</b>	<b>87 000 000</b>	-	-	<b>87 000 000</b>	<b>87 000 000</b>
Subvention de fonctionnement ANPA	87 000 000	87 000 000	-	-	87 000 000	87 000 000
<b>AC TION 2 - Pêche Artisanale</b>	<b>43 000 000</b>	<b>43 000 000</b>	<b>677 147</b>	<b>677 147</b>	<b>42 322 853</b>	<b>42 322 853</b>
Fournitures UO Pêche Industrielle	0	0	677 147	677 147	- 677 147	-677 147
Cotisation internationale ICCAT	9 722 222	9 722 222	-	-	9 722 222	9 722 222
Cotisation internationale Info-Pêche	14 761 111	14 761 111	-	-	14 761 111	14 761 111
Cotisation internationale COREP	18 516 667	18 516 667	-	-	18 516 667	18 516 667
<b>Total des crédits de titre 4</b>	<b>130 000 000</b>	<b>130 000 000</b>	<b>677 147</b>	<b>677 147</b>	<b>129 322 853</b>	<b>129 322 853</b>

Source des données : Direction Générale de la Pêche et de l'Aquaculture

#### **Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 en faisant sortir les différents types de transferts et de bénéficiaires :**

Les données d'exécution du tableau représentent le montant des crédits exécutés par erreur par l'UO Pêche Industrielle dans l'action 2 dédiée exclusivement aux cotisations internationales.

#### TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

En 2016, le programme "Pêche et Aquaculture" n'a pas reçu de crédits de titre 5.

# BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS

## OPERATEUR : AGENCE NATIONALE DES PÊCHES ET DE L'AQUACULTURE (ANPA)

### Présentation de l'opérateur

L'ANPA est un établissement public à caractère administratif. Ses organes sont une Direction Générale, un Conseil d'Administration, des établissements détachés et une Agence Comptable. Le statut de l'agence est fixé par le décret N° 0528/PR/MEP du 04 octobre 2015

L'ANPA a pour mission de service public, la mise en œuvre des politiques publiques en matière de pêche et d'aquaculture, en liaison avec les administrations et organismes concernés.

### Travail avec l'opérateur

Un CAP 2016 a été élaboré et signé entre l'État et l'opérateur.

Une réunion de travail conjoint a eu lieu entre l'administration du Programme et les équipes de l'opérateur sur des dossiers opérationnels au cours de l'exercice.

### Crédits consommés en 2016 par l'opérateur

Contribution financière de l'État au titre de l'exercice 2016		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	39 300 000	0
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	47 700 000	0
Contribution aux investissements propres de l'opérateur		
<b>Total de la contribution financière de l'État</b>	<b>87 000 000</b>	<b>0</b>

Source des données : Agence Nationale des Pêches et de l'Aquaculture

### Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'État :

L'opérateur n'a pas pu exécuter sa subvention en raison de méconnaissance de la procédure d'exécution des crédits.

### Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif 1 : Avoir mis en conformité 80% des acteurs de la filière Pêche et Aquaculture Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Améliorer le cadre juridique et institutionnel du secteur				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Écart
Indicateur 1 : Nombre de missions d'informations, de suivi et de contrôles effectués	200	156	81	-75
Indicateur 2 : Taux d'acteurs de la filière mise aux normes de la réglementation en vigueur	20%	100%	52%	-48%

### Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :

Objectif 1 : la réalisation des chiffres avancés aux fins d'atteinte de cet objectif a été possible grâce à l'aide financière de nos partenaires l'Union Européenne et l'Agence Nationale des Parcs Nationaux (ANPN) à travers le "Fonds Gabon Bleu".

**Objectif 2 : Avoir apporté une assistance technique à 60% des pisciculteurs identifiés**  
 Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : **Avoir assisté 15 pisciculteurs dans la préparation des étangs, la production d'alevins et l'acquisition d'alevins**

Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Écart
Indicateur 1 : Nombre de structures de pisciculture identifiées et visitées	15	15	5	-10
Indicateur 2 : Nombre de pisciculteurs assistés	-	9	5	-4

**Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :**

Objectif 2 : ces résultats ont été obtenus grâce à l'appui de certains partenaires techniques et financiers notamment la FAO dans le cadre de l'identification et la visite des structures piscicoles dans la province de l'Estuaire. L'insuffisance des moyens financiers et techniques ont été un frein à l'atteinte globale de l'objectif visé.

L'assistance technique aux pisciculteurs requière des visites de terrain sur les fermes et nécessite la mobilisation des ressources financières et techniques (moyens roulants). Toutefois certaines assistances ont été réalisées au travers de la fourniture en intrants de base notamment la mise à disposition des alevins et des aliments pour poissons.

**Résultats de l'État par rapport aux engagements pris**

Un CAP été signé, aucun autre engagement n'a été pris par le RPROG Pêche et Aquaculture vis-à-vis de l'opérateur pour l'exercice 2016.

# PROGRAMME DEVELOPPEMENT RURAL

# BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

## PRESENTATION DU PROGRAMME

### PERIMETRE DU PROGRAMME

---

Le programme "Développement Rural" a pour champ d'actions les territoires ruraux du Gabon. À ce titre, il est chargé de la formulation et de la mise en œuvre des politiques publiques, des programmes et des projets de développement rural. Il a en outre pour mission d'élaborer les plans sur les aménagements fonciers et agraires, et les exploitations agricoles.

Le Responsable du programme (RPROG) "Développement Rural" est le Directeur Général du Développement Rural.

Le programme "Développement Rural" recouvre :

- l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi évaluation de la stratégie nationale de développement rural ;
- la mise en cohérence des actions conduites par les différents acteurs impliqués, à un titre ou à un autre, dans le développement des territoires ruraux ;
- l'élaboration et le suivi évaluation de la stratégie de vulgarisation et de conseil agricole et rural ;
- l'élaboration et le suivi évaluation de la stratégie nationale de mécanisation agricole ;
- le développement des coopératives, des sociétés coopératives et de l'entreprenariat rural ;
- le développement des infrastructures hydro agricoles et rurales (pistes et terres agricoles, marchés, hydraulique agricole, agropoles etc.) ;
- la gestion des plans parcellaires et de l'ensemble des infrastructures agricoles et rurales ;
- la conservation des ressources naturelles (gestion durable et responsable) ;
- le financement de l'investissement agricole et rural.

L'Office National du Développement Rural (ONADER) est le principal opérateur du programme. D'autres opérateurs et partenaires interviennent dans le champ du programme. Il s'agit de :

- l'Institut Gabonais d'Appui au Développement (IGAD) ;
- les organisations professionnelles agricoles ;
- la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture) ;
- la BAD (Banque Africaine de Développement) ;
- la Banque Mondiale ;
- le FIDA (Fonds International du Développement Agricole) ;
- le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement).

Les réformes en cours sont les suivantes :

- la restructuration de l'Office National du Développement Rural (ONADER) ;
- la création de l'Office National du Conseil Agricole et Rural (ONCAR)

### PRESENTATION DES ACTIONS

---

Le Programme "Développement Rural" se décline en deux actions majeures.

#### **ACTION N° 1 : Organisation et encadrement du monde rural**

Cette action recouvre les activités suivantes :

- l'appui et l'accompagnement des populations rurales à travers l'information, la sensibilisation, la formation et l'organisation ;
- le développement des capacités organisationnelles et opérationnelles des populations pour une auto prise en charge ;
- le développement des capacités entrepreneuriales des exploitants et coopératives agricoles ;
- la conception et animation d'un dispositif de conseil agricole et rural ;
- la tenue des registres nationaux relatifs à l'immatriculation des acteurs agricoles et ruraux ;
- le soutien et l'accompagnement au développement d'initiatives économiques en zone rurale.

## **ACTION N° 2 : Aménagement des terres agricoles et des territoires ruraux**

Cette action comprend les activités suivantes :

- l'aménagement et la gestion des territoires agricoles ;
- l'aménagement des zones économiques agricoles ;
- le développement des infrastructures socio-économiques de base agricoles ;
- l'aménagement des zones agricoles protégées ;
- l'installation des jeunes ruraux et autres opérateurs économiques ;
- l'aménagement des pistes, des terres agricoles et des autres infrastructures hydro agricoles et rurales ;
- le développement de la mécanisation agricole.

### PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

Le programme est encadré par un certain nombre de textes législatifs et réglementaires :

- la loi n° 22/2008 du 10 décembre 2008 portant Code Agricole en République Gabonaise ;
- la loi n° 23/2008 du 10 décembre 2008 portant Politique de Développement Agricole Durable ;
- la loi n° 21/2005 du 10 janvier 2006 portant loi d'Orientation de la Stratégie du Développement Économique et Social en République gabonaise ;
- la loi n° 02/2013 du 06 février 2013 portant extension du régime fiscal et douanier incitatif en faveur des exploitants agricoles ;
- le décret n° 0253/PR/MAEPSA du 28 avril 2015 portant réorganisation et attributions de la Direction Générale du Développement Rural.

Les principaux éléments de contexte et les faits marquants récents sont :

- les plans opérationnels agriculture/élevage et pêche du PSGE ;
- le pacte social ;
- la mise en place d'une Commission Nationale d'affectation des terres ;
- l'élaboration d'une étude de faisabilité du projet " cas pilote Agropole " avec le partenaire marocain MEDZ depuis 2015 ;
- l'existence du Schéma Directeur de Développement et d'Aménagement du Territoire ;
- Le Plan de Relance de l'Action Coopérative (PRACOP) avec la Conférence Panafricaine de Coopérative (CPC) ;
- l'appui de la FAO au Gabon à travers les TCP/GAB/3401 (renforcement des capacités entrepreneuriales des coopératives de la Remboué) et TCP/GAB/3403 (appui à l'intensification vivrière durable à travers la mécanisation) ;
- la demande d'un financement additionnel au FIDA pour le PDAR et la prolongation de sa durée d'exécution ;

### ENJEUX

- Enjeu 1 : définir puis animer la mise en œuvre d'un modèle de développement rural intégré, durable et impliquant l'ensemble des parties prenantes (administrations, collectivités locales et autres partenaires) ;
- Enjeu 2 : faire des territoires ruraux des espaces de création d'activités économiques variées, d'emplois et de revenu pour les populations locales ;
- Enjeux 3 : réduire l'exode rural.

### RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

Objectif n°1 : Mettre en place et faire fonctionner, d'ici à la fin 2017, un dispositif de gouvernance horizontal et intégré du développement rural au niveau national associant l'ensemble des acteurs (institutionnels, privés, associatifs...)

Objectif n°2 : Aménager, d'ici à la fin 2017, 10% des terres agricoles et parcelliser 5% de ces terres

Objectif n°3 : Réussir à créer, d'ici à la fin 2017, trois (3) agropoles totalisant une superficie globale de 30 000 hectares et réussir à concéder 40 % des parcelles

Objectif n°4 : Réussir d'ici à la fin 2017, à restructurer 350 organisations socioprofessionnelles agricoles et rurales et réussir à faire émerger et fonctionner 400 nouvelles organisations socioprofessionnelles agricoles et rurales

Objectif n°5 : Développer et mettre en œuvre d'ici à la fin 2017, un dispositif intégré de vulgarisation sur la modernisation des exploitations et pratiques agricoles et impacter 1000 exploitations

Objectif n°6 : Développer d'ici à la fin 2017, l'introduction de la mécanisation agricole dans 700 exploitations familiales

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : Mettre en place et faire fonctionner, d'ici à la fin 2017, un dispositif de gouvernance horizontal et intégré du développement rural au niveau national associant l'ensemble des acteurs (institutionnels, privés, associatifs...)**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel du résultat attendu**

- Le réseau des comités de la Commission Nationale Permanente du Développement Rural (CNPDR) au niveau national aura été installé.

**Résultat annuel atteint**

- Le réseau des comités de la Commission Nationale Permanente du Développement Rural (CNPDR) au niveau national n'a pas été installé.

**Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Écart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux de couverture des provinces par le réseau des Comités	%	N/A	0	50	0	-50	30	100 (2016-2019)

Source des données : Direction Générale du Développement Rural

**Explication du niveau d'atteinte du résultat :**

Le résultat n'a pas été atteint en raison de la validation préalable du projet de décret aussi bien par les services de la Direction Générale du Développement Rural que par l'ensemble des acteurs impliqués dans le Développement Rural. La principale difficulté rencontrée est l'absence de moyens financiers devant servir à la réalisation des ateliers y afférents.

L'objectif stratégique a été maintenu dans le PAP 2017, mais n'est pas en bonne voie d'atteinte.

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : Aménager, d'ici à la fin 2017, 10% des terres agricoles et parcelliser 5% de ces terres**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel des résultats attendus**

- Résultat annuel N°1 : prospector les zones à vocation agricole dans 9 sites
- Résultat annuel N°2 : valoriser 40% des terres agricoles, identifiées en 2016 appartenant au Ministère de l'Agriculture.

**Résultats annuels atteints**

- Résultat annuel N°1 : la prospection des sites n'a pas été réalisée
- Résultat annuel N°2 : l'identification et la valorisation de terres agricoles n'ont pas été faites.

**Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Écart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de sites prospectés	Nombre	N/A	N/A	9	0	-9	9	9 (2018)
Taux d'avancement dans la valorisation du potentiel des terres agricoles	%	N/A	N/A	40	0	-40	40	100 (2018)

Source des données : Direction Générale du Développement Rural

### **Explication du niveau d'atteinte des résultats :**

**Résultat annuel N°1** : la prospection des sites n'a pas été réalisée faute de crédits d'investissement.

**Résultat annuel N°2** : la valorisation de terres agricoles n'a pas été effectuée pour les raisons évoquées plus haut.

L'évolution des résultats de ces trois dernières années est négative. En effet, l'atteinte de l'objectif 2 est tributaire du budget d'investissement. Elle est également liée à l'opérationnalisation de l'Agence de Développement Agricole du Gabon (ADAG), l'ONADER étant en pleine restructuration.

L'atteinte de l'objectif stratégique demeure également sous-tendue à la finalisation du Plan National d'Affectation des Terres (PNAT), qui devrait déterminer les terres destinées aux activités agricoles.

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°3 : Réussir à créer, d'ici à la fin 2017, trois (3) agropoles totalisant une superficie globale de 30 000 hectares et réussir à concéder 40 % des parcelles**

### **Niveau de réalisation des résultats annuels**

#### **Rappel du résultat attendu**

- L'étude de faisabilité du second agropole aura été élaborée

#### **Résultat annuel atteint**

- L'étude de faisabilité de l'agropole n'a pas été réalisée

### **Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prév ision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prév ision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement de l'étude de l'agropole	%	0	N/A	100	0	-100	N/A	N/A
Nombre d'études d'agropoles réalisées	Nombre	N/A	1	2	0	-2	2	3
Nombre d'agropoles créées	Nombre	0	0	1	0	-1	N/D	3
Superficie globale aménagée	ha	0	0	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Taux de concession des parcelles	%	0	0	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Source des données : Direction Générale du Développement Rural

### **Explication du niveau d'atteinte du résultat :**

L'étude de faisabilité ni du premier, ni du second agropole n'a été élaborée car comme pour l'objectif précédent, l'atteinte du résultat annuel nécessite un budget d'investissement.

L'évolution des résultats attendus de ces trois dernières années est négative. Ce qui compromet l'atteinte de l'objectif stratégique.

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°4 : Réussir d'ici à la fin 2017, à restructurer 350 organisations socioprofessionnelles agricoles et rurales et réussir à faire émerger et fonctionner 400 nouvelles organisations socioprofessionnelles agricoles et rurales**

#### **Rappel du résultat attendu**

- 100 organisations auront été restructurées et 150 créées

#### **Résultat annuel atteint**

- Le résultat annuel a été atteint

## Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévission PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévission)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre d'organisations restructurées	Nombre	10	10	100	100	0	350	460 (2015-2017)
Nombre d'organisations créées	Nombre	11	180	150	384	+234	400	730 (2015-2017)

Source des données : Direction Générale du Développement Rural

### Explication du niveau d'atteinte du résultat :

Les 100 organisations socioprofessionnelles agricoles et rurales revues ont été restructurées et 384 autres ont été créées contre 150 prévues.

Les actions qui ont permis d'atteindre le résultat, voire le dépasser sont :

- l'exigence par le Fonds National d'Aide Sociale (FNAS) de la présentation de l'agrément des sociétés coopératives pour l'acquisition des crédits ;
- les mesures incitatives promises aux sociétés coopératives dans le cadre du programme GRAINE ;
- la conditionnalité par les organismes internationaux de n'appuyer que les sociétés coopératives légalement reconnues ;
- l'exonération de certaines taxes fiscal-douanières lors des importations des intrants, qui est conditionnée entre autre par la présentation de l'agrément des sociétés coopératives.

L'objectif stratégique a été maintenu dans le PAP 2017. Au regard des résultats de ces deux dernières années, l'atteinte de cet objectif est en bonne voie.

Cependant le programme "Développement Rural" ne peut s'assurer du fonctionnement, de la gestion et de la viabilité des sociétés coopératives créées ou restructurées. En effet, faute de ressources financières, le programme n'a pas pu se doter d'un logiciel pour le processus d'immatriculation et de tenue du registre national des sociétés coopératives. De même il ne peut pas effectuer les missions de terrain en vue de suivre lesdites sociétés coopératives, d'acquérir les fournitures de bureau pour l'établissement des agréments.

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°5 : Développer et mettre en œuvre d'ici à la fin 2017, un dispositif intégré de vulgarisation sur la modernisation des exploitations et pratiques agricoles et impacter 1000 exploitations**

### Rappel de résultat attendu

- Le dispositif (fiches techniques) de vulgarisation aura été disséminé dans 600 exploitations agricoles

### Résultat annuel atteint

- Le dispositif (fiches techniques) de vulgarisation n'a pas été disséminé dans les 600 exploitations agricoles.

## Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévission PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévission)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre d'exploitations impactées	Nombre	N/A	0	600	0	-600	600	1000 (2017-2018)

Source des données : Direction Générale du Développement Rural

### Explication du niveau d'atteinte du résultat :

Le dispositif (fiches techniques) de vulgarisation n'a pas été élaboré faute de moyens financiers. À cet effet, il ne pourrait être question d'un processus de dissémination.

L'objectif stratégique a été maintenu dans le PAP 2017. Cependant, l'évolution des résultats attendus de ces trois dernières années est négative. Ce qui compromet l'atteinte de l'objectif stratégique.

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°6 : Développer d'ici à la fin 2017, l'introduction de la mécanisation agricole dans 700 exploitations familiales**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel du résultat attendu**

- L'introduction de la mécanisation agricole aura été réalisée dans 300 exploitations familiales.

**Résultat annuel atteint**

- L'introduction de la mécanisation agricole n'a pas été réalisée dans 300 exploitations familiales.

**Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Écart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre d'exploitations familiales mécanisées	Nombre	N/A	N/A	300	0	-300	350 (cumulé)	350 (cumulé)

Source des données : Direction Générale du Développement Rural

**Explication du niveau d'atteinte du résultat :**

Le manque de moyens financiers n'a pas permis la mise en pratique de la stratégie nationale de mécanisation agricole, qui à terme devrait impacter les exploitations agricoles familiales dans le domaine de la mécanisation. Cette mise en pratique passe inévitablement par la réalisation des missions de terrain.

L'objectif stratégique a été maintenu dans le PAP 2017 avec des cibles revues à la baisse. Cependant, l'évolution des résultats attendus de ces trois dernières années est négative. Ce qui compromet l'atteinte de l'objectif stratégique.

# PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

## RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LF pour 2016 (a)	AE consommées en 2016 (b)	Écart (a)-(b)	CP ouverts en LF pour 2016 (c)	CP consommés en 2016 (d)	Écart (c)-(d)
<b>3.185.1 : Organisation et Encadrement du monde rural</b>	<b>900 747 224</b>	<b>234 516 473</b>	<b>666 230 751</b>	<b>900 747 224</b>	<b>234 516 473</b>	<b>666 230 751</b>
Titre 1 Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2 Dépenses de personnel	34 128 000	37 916 154	-3 788 154	34 128 000	37 916 154	-3 788 154
Titre 3 Dépenses de biens et services	14 747 224	9 621 150	5 126 074	14 747 224	9 621 150	5 126 074
Titre 4 Dépenses de transfert	50 000 000	45 000 000	5 000 000	50 000 000	45 000 000	5 000 000
Titre 5 Dépenses d'investissement	801 872 000	141 979 169	659 892 831	801 872 000	141 979 169	659 892 831
Titre 6 Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
<b>3.185.2 : Aménagement des terres agricoles et des territoires ruraux</b>	<b>357 848 933</b>	<b>279 577 604</b>	<b>78 271 329</b>	<b>357 848 933</b>	<b>279 577 604</b>	<b>78 271 329</b>
Titre 1 Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2 Dépenses de personnel	173 424 000	171 560 000	1 864 000	173 424 000	171 560 000	1 864 000
Titre 3 Dépenses de biens et services	20 679 083	15 052 800	5 626 283	20 679 083	15 052 800	5 626 283
Titre 4 Dépenses de transfert	163 745 850	92 964 804	70 781 046	163 745 850	92 964 804	70 781 046
Titre 5 Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6 Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
<b>3.185 : Développement rural</b>	<b>1 258 596 157</b>	<b>514 094 077</b>	<b>744 502 080</b>	<b>1 258 596 157</b>	<b>514 094 077</b>	<b>744 502 080</b>
Dont :						
<b>Titre 1. Charges financières de la dette</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Titre 2. Dépenses de personnel</b>	<b>207 552 000</b>	<b>209 476 154</b>	<b>-1 924 154</b>	<b>207 552 000</b>	<b>209 476 154</b>	<b>-1 924 154</b>
<b>Titre 3. Dépenses de biens et services</b>	<b>35 426 307</b>	<b>24 673 950</b>	<b>10 752 357</b>	<b>35 426 307</b>	<b>24 673 950</b>	<b>10 752 357</b>
<b>Titre 4. Dépenses de transfert</b>	<b>213 745 850</b>	<b>137 964 804</b>	<b>75 781 046</b>	<b>213 745 850</b>	<b>137 964 804</b>	<b>75 781 046</b>
<b>Titre 5. Dépenses d'investissement</b>	<b>801 872 000</b>	<b>141 979 169</b>	<b>659 892 831</b>	<b>801 872 000</b>	<b>141 979 169</b>	<b>659 892 831</b>
<b>Titre 6. Autres dépenses</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Source des données : Direction Générale du Budget et des Finances Publiques

### Explication des principaux écarts :

Un montant de crédits de **514 094 077 FCFA** a été exécuté contre **1 258 596 157 FCFA** inscrits dans la loi de finances 2016, soit un écart de **744 502 078 FCFA**. Ainsi, le taux d'exécution du programme est de **40,8%**.

- Titre 2-Dépenses de personnel : **209 476 154 FCFA** ont été exécutés contre **207 552 000 FCFA** inscrits dans la loi de finances, soit un taux d'exécution de **100,9%**.
- Titre 3 - Dépenses de biens et services : **24 673 950 FCFA** ont été exécutés contre **35 426 307 FCFA** inscrits, soit un taux d'exécution de **69,6%**. L'écart de **10 752 357 FCFA** s'explique par la non-levée de la réserve obligatoire (**1 771 315 FCFA**) et les mesures de régulation budgétaire supplémentaires décidées par le Gouvernement afin de tenir compte du niveau de la trésorerie de l'État. Cet écart est également imputable au non aboutissement de certains dossiers de dépenses engagées.
- Titre 4- Dépenses de transfert : **137 964 804 FCFA** ont été exécutés contre **213 745 850 FCFA** inscrits dans la loi de finances, soit un taux d'exécution de **64,5%**. L'écart de **75 781 046 FCFA** est imputable à la non-levée de la réserve obligatoire (**21 374 585 FCFA**) et à la non-exécution d'une partie de la subvention de l'opérateur ONADER (**54 406 461 FCFA**).

- Titre 5-Dépenses d'investissement : **141 979 169 FCFA** ont été exécutés contre **801 872 000 FCFA** inscrits dans la loi de finances 2016, soit un taux d'exécution de **17,7%**. L'écart de **659 892 831 FCFA** observé est dû à la non levée de la réserve obligatoire de **120 280 800 FCFA** et à l'exécution partielle de la dotation budgétaire allouée au Projet de Développement Agricole et Rural (PDAR).

## RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

### Récapitulation des mouvements entre actions et titres au sein du programme

#### Tableau récapitulatif des mouvements entre actions et titres

	Titre 1	Titre 2	Titre 3	Titre 4	Titre 5	Titre 6	Total
Action 3.185.1	0	0	-2 000 000	0	0	0	-2 000 000
Action 3.185.1	0	0	2 000 000	0	0	0	2 000 000
<b>Total des mouvements</b>	0	0	0	0	0	0	0

Source des données : Direction Générale du Budget et des Finances Publiques

#### Explication globale de l'utilisation de la fongibilité :

Le programme "Développement Rural" a enregistré un mouvement de crédits de **2 000 000 FCFA** dans le titre 3 de l'action n°1 entre les unités opérationnelles "Aménagement des terres agricoles et des territoires ruraux" et "Encadrement du monde rural" pour l'organisation de la foire agricole.

#### Virements

Il n'y a eu, dans le programme "Développement Rural", ni virement effectué, ni virement reçu.

#### Transferts

#### Tableau récapitulatif des transferts

Programme source du transfert	Programme destinataire du transfert	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
23.780 - Dotation pour Dépenses Accidentelles et Imprévisibles	3.185 – Développement Rural	Titre 2	+25 701 332	+25 701 332
3.185 – Développement Rural	23.780 - Dotation pour Dépenses Accidentelles et Imprévisibles	Titre 2	-9 744 000	-9 744 000
3.185 – Développement Rural	14.521 - Gestion des Dépenses Publiques et Contrôle des Ressources	Titre 2	-14 033 178	-14 033 178
<b>Total des Transferts</b>			<b>+1 924 154</b>	<b>+1 924 154</b>
dont Titre 2			+1 924 154	+1 924 154
dont Titre 3			0	0
dont Titre 4			0	0
dont Titre 5			0	0

Source des données : Direction Générale du Budget et des Finances Publiques

#### Explication des impacts de chaque transfert :

Le programme "Développement Rural" a reçu en cours d'année un montant de crédits supplémentaires de **25 701 332 FCFA** pour le réajustement des crédits de la MONP de certaines unités opérationnelles.

En fin d'exercice, ce programme a transféré un montant de crédits de **23 777 178 FCFA** aux programmes " Dotation pour Dépenses Accidentelles et Imprévisibles " et "Gestion des Dépenses Publiques et Contrôle des Ressources" pour la couverture de la solde permanente.

### **Annulations**

Les crédits disponibles du programme "Développement Rural" ont été proposés en annulation.

### **Reports**

Le programme "Développement Rural" n'a pas effectué de report de crédits.

# EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

## EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2014	Effectifs au 31 décembre 2015	Effectifs au 1 <sup>er</sup> janvier 2016	Mouvements d'effectifs en 2016			Effectifs au 31.12. 2016
				Sorties	Entrées	Écart (entrées - sorties)	
<b>Agents hors catégorie</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Agents de catégorie A</b>	<b>61</b>	<b>59</b>	<b>35</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>38</b>
Permanents	39	41	35	0	3	3	38
Non permanents	22	18	0	0	0	0	0
<b>Agents de catégorie B</b>	<b>26</b>	<b>20</b>	<b>34</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>36</b>
Permanents	20	16	34	1	3	2	36
Non permanents	6	4	0	0	0	0	0
<b>Agents de catégorie C</b>	<b>9</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>5</b>
Permanents	6	1	4	0	1	1	5
Non permanents	3	2	0	0	0	0	0
<b>Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)</b>	<b>96</b>	<b>82</b>	<b>73</b>	<b>1</b>	<b>7</b>	<b>6</b>	<b>79</b>
<b>Main d'œuvre non permanente</b>	<b>15</b>	<b>8</b>	<b>12</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>-3</b>	<b>9</b>
<b>Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme</b>	<b>111</b>	<b>90</b>	<b>85</b>	<b>4</b>	<b>7</b>	<b>3</b>	<b>88</b>

Source des données : Direction Générale du Développement Rural

### Explication des évolutions :

Le programme "Développement Rural" a enregistré une augmentation nette de trois (3) agents du fait de quatre (4) sorties dues au départ à la retraite et aux affectations ; et de sept (7) entrées dans les emplois de l'Administration.

**Opérateur : ONADER**

Emplois rémunérés	Effectifs au 31.12.2014	Effectifs au 31.12.2015	Effectifs au 31.12.2016	Écart entre fin 2015 et fin 2016
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)	30	17	5	-12
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)	25	25	0	-25
<b>Total pour l'opérateur ONADER</b>	<b>55</b>	<b>42</b>	<b>5</b>	<b>-37</b>
<b>Total pour le programme</b>	<b>55</b>	<b>42</b>	<b>5</b>	<b>-37</b>

Source des données : ONADER

**Commentaire sur les effectifs des opérateurs et sur le rapport entre l'évolution des effectifs État et l'évolution des effectifs des opérateurs :**

L'opérateur ONADER a enregistré une baisse de 37 agents dont :

- 25 licenciés suite à l'ordonnance n°20/PR/2015 du 11 août 2015 portant suppression de l'ONADER et la diminution drastique des fonds de subvention de l'État.
- 12 agents remis à la disposition du Secrétariat Général du Ministère en charge de l'Agriculture.

# ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

## TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LF		Crédits de titre 2 consommés		Écarts	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (a)-(c)	CP (b)-(d)
Masse salariale des emplois de l'administration	207 552 000	207 552 000	209 476 154	209 476 154	-1 924 154	-1 924 154
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère	0	0	0	0	0	0
<b>Total des crédits de titre 2</b>	<b>207 552 000</b>	<b>207 552 000</b>	<b>209 476 154</b>	<b>209 476 154</b>	<b>-1 924 154</b>	<b>-1 924 154</b>

Source des données : Direction Générale du Développement Rural

### Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

L'exécution du titre 2 mentionnée ci-dessus correspond exclusivement à de la masse salariale de la MONP.

## TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

	Crédits de titre 3 prévus dans la LF		Crédits de titre 3 consommés		Écarts	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (a)-(c)	CP (b)-(d)
<b>ACTION 1 - Organisation et encadrement du monde rural</b>	<b>14 747 224</b>	<b>14 747 224</b>	<b>9 621 150</b>	<b>9 621 150</b>	<b>5 126 074</b>	<b>5 126 074</b>
Activité 1 : Communication et sensibilisation externes	3 827 224	3 827 224	1 160 900	1 160 900	2 666 324	2 666 324
Activité 2 : Animation et Pilotage des services déconcentrés	4 920 000	4 920 000	2 460 250	2 460 250	2 459 750	2 459 750
Opération individualisée : Salon international de l'Agriculture de MEKNES (SIAM)	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	0	0
<b>ACTION 2 - Aménagement des terres agricoles et des territoires ruraux</b>	<b>20 679 083</b>	<b>20 679 083</b>	<b>15 052 800</b>	<b>15 052 800</b>	<b>5 626 283</b>	<b>5 626 283</b>
Activité 1 : Communication et sensibilisation externes	5 879 083	5 879 083	4 167 700	4 167 700	1 711 383	1 711 383
Activité 2 : Animation et Pilotage des services déconcentrés	6 000 000	6 000 000	3 000 300	3 000 300	2 999 700	2 999 700
Activité 3 : Développement et gestion des partenariats / gestion des relations internationales dans le domaine du développement rural	8 800 000	8 800 000	7 884 800	7 884 800	915 200	915 200
<b>Total des crédits de titre 3</b>	<b>35 426 307</b>	<b>35 426 307</b>	<b>24 673 950</b>	<b>24 673 950</b>	<b>10 752 357</b>	<b>10 752 357</b>

Source des données : Direction Générale du Développement Rural

### Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées :

#### ACTION 1 - Organisation et encadrement du monde rural : 9 621 150 FCFA

Les crédits de cette action ont été exécutés pour la réalisation des activités suivantes :

- Communication et sensibilisation externes : 1 160 900 FCFA ;

- Participation au Salon International de l'Agriculture de MEKNES (SIAM) au Maroc en vue de promouvoir les produits du terroir de l'agriculture gabonaise : **6 000 000 FCFA** ;
- Animation et Pilotage des services déconcentrés **2 460 250 FCFA** afin de réaliser les actions suivantes :
  - ✓ Génie rural et génie agricole ;
  - ✓ Coordination de l'action provinciale ;
  - ✓ Planification des aménagements et travaux ruraux ;
  - ✓ Appui et accompagnement des populations rurales ;
  - ✓ Suivi et évaluation des actions et des résultats au niveau provincial.

Ces activités rentrent dans le cadre de l'atteinte des objectifs stratégiques n°4 "Réussir d'ici à la fin 2017, à restructurer 350 organisations socioprofessionnelles agricoles et rurales et réussir à faire émerger et fonctionner 400 nouvelles organisations socioprofessionnelles agricoles et rurales" et n°6 "Développer d'ici à la fin 2017, l'introduction de la mécanisation agricole dans 700 exploitations familiales"

## **ACTION 2 - Aménagement des terres agricoles et des territoires ruraux : 15 052 800 FCFA**

Les crédits de cette action ont été exécutés en vue de la réalisation des activités suivantes :

- Communication et sensibilisation externes **4 167 700 FCFA** ;
- Développement et gestion des partenariats / gestion des relations internationales dans le domaine du développement rural : **7 884 800 FCFA** exécutés pour les frais de missions et de déplacement à l'intérieur et hors du Gabon dans le cadre du projet sur les études des agropoles ;
- Animation et Pilotage des services déconcentrés **3 000 300 FCFA** pour réaliser les actions de :
  - ✓ Génie rural et génie agricole ;
  - ✓ Coordination de l'action provinciale ;
  - ✓ Planification des aménagements et travaux ruraux ;
  - ✓ Appui et accompagnement des populations rurales ;
  - ✓ Suivi et évaluation des actions et des résultats au niveau provincial.

Ces activités concourent à l'atteinte des objectifs stratégiques n°1 "Mettre en place et faire fonctionner, d'ici à la fin 2017, un dispositif de gouvernance horizontal et intégré du développement rural au niveau national associant l'ensemble des acteurs (institutionnels, privés, associatifs...)" et n°3 "Réussir à créer, d'ici à la fin 2017, trois (3) agropoles totalisant une superficie globale de 30 000 hectares et réussir à concéder 40 % des parcelles".

## **TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS**

Actions	Crédits de titre 4 prévus dans la LF		Crédits de titre 4 consommés		Écarts	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (a)-(c)	CP (b)-(d)
<b>AC TION 1 - Organisation et encadrement du monde rural</b>	<b>50 000 000</b>	<b>50 000 000</b>	<b>45 000 000</b>	<b>45 000 000</b>	<b>5 000 000</b>	<b>5 000 000</b>
Cotisations Internationales FIDA	50 000 000	50 000 000	45 000 000	45 000 000	5 000 000	5 000 000
<b>AC TION 2 - Aménagement des terres agricoles et des territoires ruraux</b>	<b>163 745 850</b>	<b>163 745 850</b>	<b>92 964 804</b>	<b>92 964 804</b>	<b>70 781 046</b>	<b>70 781 046</b>
Subvention de fonctionnement ONADER	120 915 338	120 915 338	54 417 343	54 417 343	66 497 995	66 497 995
Cotisations Internationales (CPC et AfricaRice)	42 830 512	42 830 512	38 547 461	38 547 461	4 283 051	4 283 051
<b>Total des crédits de titre 4</b>	<b>213 745 850</b>	<b>213 745 850</b>	<b>137 964 804</b>	<b>137 964 804</b>	<b>75 781 046</b>	<b>75 781 046</b>

Source des données : Direction Générale du Développement Rural

**Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 en faisant sortir les différents types de transferts et de bénéficiaires :**

**ACTION 1 - Organisation et encadrement du monde rural : 45 000 000 FCFA**

Le montant de crédits exécutés dans cette action a servi au paiement de la cotisation internationale du FIDA.

**ACTION 2 - Aménagement des terres agricoles et des territoires ruraux : 92 964 804 FCFA**

Le montant de crédits exécutés dans cette action se compose de la subvention de fonctionnement de l'opérateur ONADER (54 417 343 FCFA) et des cotisations internationales des organismes internationaux CPC<sup>4</sup> et Africa Rice (38 547 461 FCFA).

**TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Actions	Crédits de titre 5 prévus dans LF		Crédits de titre 5 consommés		Écarts	
	AE	CP	AE consommées	CP consommés	AE	CP
<b>ACTION 1 - Organisation et encadrement du monde rural</b>	<b>801 872 000</b>	<b>801 872 000</b>	<b>141 979 169</b>	<b>141 979 169</b>	<b>659 892 831</b>	<b>659 892 831</b>
Projet de Développement Agricole et Rural (PDAR)	801 872 000	801 872 000	141 979 169	141 979 169	659 892 831	659 892 831
<b>ACTION 2 - Aménagement des terres agricoles et des territoires ruraux</b>	-	-	-	-	-	-
Projet de développement ou d'équipement	-	-	-	-	-	-
<b>Total des crédits de titre 5</b>	<b>801 872 000</b>	<b>801 872 000</b>	<b>141 979 169</b>	<b>141 979 169</b>	<b>659 892 831</b>	<b>659 892 831</b>

Source des données : Direction Générale du Développement Rural

**Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 5 en faisant sortir les différents projets de développement et d'équipement :**

**ACTION 1 : Organisation et encadrement du monde rural : 141 979 169 FCFA**

Les crédits d'investissement reçu par le programme "Développement Rural" est le Projet de développement agricole et rural (PDAR).

Ce projet dont l'exécution s'étale de 2008 à 2017 a un coût total de **4 257 000 000 FCFA**. Il a pour objectif général de 1) réduire la pauvreté en milieu rural par la diversification, l'augmentation des revenus des populations et l'amélioration de leurs conditions de vie, 2) faciliter l'accès des groupes cibles aux filières agricoles qui bénéficient de marchés porteurs dans la zone d'intervention.

Les objectifs spécifiques du PDAR sont :

- le développement de filières porteuses prioritaires au bénéfice des groupes cibles du projet ;
- le renforcement des capacités des différents acteurs des filières prioritaires et de leurs organisations ;
- le renforcement des capacités institutionnelles en matière de service d'appui au monde rural.

Le rapport d'activités du PDAR présente de manière détaillée les travaux effectués en 2016 lors de la mise en œuvre dans le Woleu Ntem dudit projet.

<sup>4</sup> CPC : Conférence Panafricaine Coopérative

# BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS

## OPERATEUR : L'OFFICE NATIONAL DE DEVELOPPEMENT RURAL (ONADER)

### Présentation de l'opérateur

L'Office National du Développement Rural, en abrégé ONADER a été créé par la loi n°14/83 du 31 décembre 1983. Le décret n°01398/PR/MAEPDR du 6 décembre 2011 porte réorganisation de ses statuts.

L'ONADER, établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, est placé sous la tutelle technique du Ministère en charge de l'Agriculture et sous la tutelle financière du Ministère en charge du Budget.

Il a pour missions de développement :

- la mobilisation, l'aménagement et la mise en valeur des terres et infrastructures agricoles ;
- la conduite des actions d'information et de promotion de l'offre nationale en matière d'investissements agricoles ;
- la promotion des partenariats en vue de la mutualisation des ressources et de la contractualisation des opérations productives des approches filières ;
- la promotion d'une agriculture entrepreneuriale et durable et l'ingénierie des procédures administratives liées à l'investissement agricole ;
- la proposition de systèmes financiers et de subventions adaptés aux activités socioéconomiques du milieu productif ;
- la capitalisation des études réalisées dans le cadre du PADIACN<sup>5</sup>.

### Travail avec l'opérateur

Un CAP a été élaboré et signé mais non suivi. De même, aucun travail collaboratif entre les agents de l'État et les agents de l'opérateur n'a eu lieu.

### Crédits consommés en 2016 par l'opérateur

Contribution financière de l'État au titre de l'exercice 2016		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	120 915 338	54 417 343
Contribution au fonctionnement de l'opérateur		
Contribution aux investissements propres de l'opérateur		
<b>Total de la contribution financière de l'État</b>	<b>120 915 338</b>	<b>54 417 343</b>

Source des données : Direction Générale du Développement Rural

### Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'État :

Sur le montant de la subvention de fonctionnement de **120 915 338 FCFA** inscrite dans la loi de finances 2016, une mise à disposition de **54 417 343 FCFA** a été effectuée pour le paiement des salaires.

### Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif 1 : Disposer d'une évaluation complète du patrimoine foncier agricole du MAEAMOPG d'une province du Gabon Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : <b>Aménager, d'ici à la fin 2017, 10% des terres agricoles et parcelliser 5% de ces terres</b>				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Écart
Indicateur 1 : Nombre de provinces évaluées	1	1	1	0
Indicateur 2 : Nombre de sites Identifiés, recensés et géo référencés	4	5	2	-3
Indicateur 3 : Nombre de sites cartographiés	2	4	0	-4

<sup>5</sup> PADIACN : Projet d'Appui au Développement des Infrastructures pour la Culture du Riz Nerica

**Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :**

**Objectif n°1 :** le patrimoine foncier agricole du Ministère en charge de l'Agriculture et du Développement Rural a été évalué dans la province de l'Estuaire. Deux (2) sites sur cinq (5) ont été identifiés et recensés. En raison du manque d'expertise dans les domaines des Systèmes d'Informations Géographiques (SIG), Aménagements Fonciers et Systèmes Cadastreux, aucun site n'a été géo référencé, et par conséquent cartographié.

<b>Objectif 2 : Améliorer les outils de gestion de l'ONADER et la formation de son personnel</b> Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : <b>Gestion de l'opérateur</b>				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Écart
Indicateur 1 : Fiches postes disponibles	N/A	6	0	-6
Indicateur 2 : Taux d'avancement dans l'élaboration du manuel de procédures administratives et financières	N/A	50%	0	-50%
Indicateur 3 : Taux d'acquisition du logiciel système	35	50%	0	-50%
Indicateur 4 : Nombre d'agents formés (renforcement des capacités)	1	5	0	-5

**Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :**

**Objectif n°2 :** faute de moyens financiers pour notamment l'acquisition du logiciel système et le renforcement des capacités des agents, l'objectif n'a pas pu être atteint.

<b>Objectif 3 : Avoir défini d'ici fin 2016 les profils adaptés aux prérogatives de l'ONADER restructuré</b> Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : <b>Gestion de l'opérateur</b>				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Écart
Indicateur 1 : Taux d'avancement dans l'élaboration du tableau synthèse des différents profils	N/A	100%	0	-100%
Indicateur 2 : Taux d'identification des besoins en personnel	N/A	100%	0	-100%
Indicateur 3 : Nombre d'agents mutés	35	5	0	-5
Indicateur 4 : Nombre d'agents licenciés et/ou démissionnaires	2	24	25	+1
Indicateur 5 : Nombre d'agents recrutés et/ou mis à disposition	2	10	12	+2
Indicateur 6 : Plan d'affectation élaboré	N/A	1	0	-1

**Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :**

**Objectif n°3 :** suite à sa restructuration, l'ONADER a enregistré des démissions et a procédé à des licenciements ainsi qu'à la mise à disposition des fonctionnaires au Ministère en charge du Développement Rural.

<b>Objectif 4 : Avoir réussi à arrimer l'ONADER aux objectifs du PSGE</b> Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : <b>Gestion de l'opérateur</b>				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Écart
Indicateur 1 : Taux d'avancement dans l'élaboration des statuts / texte portant réorganisation de l'ONADER	N/A	100%	50%	-50%
Indicateur 2 : Nombre de réunions	3	10	10	0

**Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :**

**Objectif n°4 :** les textes portant réorganisation de l'ONADER et définissant ses statuts ont été élaborés et transmis au Conseil d'État pour visa.

**Résultats de l'État par rapport aux engagements pris**

Aucun engagement n'a été pris par le RPROG "Développement Rural" vis-à-vis de l'opérateur pour l'exercice 2016.

# PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN AUX POLITIQUES DE L'AGRICULTURE ET DE L'ENTREPRENEURIAT AGRICOLE

# BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

## PRESENTATION DU PROGRAMME

### PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme "Pilotage et Soutien aux Politiques de l'Agriculture et de l'Entrepreneuriat Agricole" a pour principales missions la définition des orientations stratégiques et la coordination technique de l'administration générale des services du Ministère.

Il comprend toutes les fonctions transversales qui viennent en appui des programmes des politiques publiques. Ces fonctions sont portées par des Directions Centrales (Ressources Humaines, Affaires Financières, Affaires Juridiques, Études et Statistiques; Communication, Systèmes d'Information, Documentation, Publication et Archives).

Le Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture et de l'Entrepreneuriat Agricole, chargé de la mise en œuvre du Programme GRAINE est le responsable du programme "Pilotage et Soutien à la Politique Agricole".

### PRESENTATION DES ACTIONS

Le programme "Pilotage et Soutien à la Politique Agricole" est constitué de deux actions.

#### **ACTION N° 1 : Pilotage de la stratégie Ministérielle**

Cette action recouvre les activités du Ministre, de son cabinet et de l'Inspection Générale des Services. Elle consiste en :

- la conception de la stratégie ministérielle en matière d'Agriculture, d'Entrepreneuriat Agricole et de la mise en œuvre du Programme Graine ;
- l'anticipation des évolutions en matière des politiques et des développements des coopératives;
- l'application du contrôle de la performance du département.

#### **ACTION N° 2 : Coordination administrative**

Cette action consiste en :

- la coordination de la politique de gestion des ressources humaines, du patrimoine, des systèmes d'information et de la communication ;
- l'orientation, la supervision, et la coordination de l'action des programmes du Ministère ;
- l'appui des programmes de politique publique à travers les fonctions soutiens.

### PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

Sur l'ensemble des fonctions supports, on note des points forts et des points faibles.

Les points forts sont les suivants :

- l'organisation hebdomadaire des séances de travail avec les RPROG de programme de politiques publiques;
- le RPROG s'assure de la bonne gestion et du bon déroulement des actions des programmes ;
- la Direction Centrale de l'Informatique et des Systèmes d'Information tient à jour un fichier des besoins informatiques et bureautiques des entités du Ministère en relation avec l'ANINF ;
- le RPROG favorise les échanges entre les différents responsables de programmes de la mission.

Les points faibles sont les suivants :

- la Fonction Soutien n'est pas organisée conformément au décret n°0294/PR/MAEPDR du 30 juin 2010 portant attributions et réorganisation du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Pêche et du Développement Rural. En effet, plusieurs services ne sont pas opérationnels bien que mentionnés dans le texte organique suscité.
- les fonctions soutiens (DCCOM, DCAJ, DCES) sont peu fournies en ressources humaines et en équipement.

## ENJEUX

Les principaux enjeux sont :

- rendre opérationnelles et performantes les différentes fonctions supports existantes ou venant d'être créées ;
- faire des fonctions supports des acteurs majeurs de la modernisation de l'administration du Ministère ;
- développer la coordination des activités de l'ensemble des programmes et améliorer l'articulation entre l'administration et le niveau politique.

## RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

Objectif n°1 : Parvenir, d'ici à 2017, à faire vivre un dispositif des programmes assis sur des pratiques courantes ;

Objectif n°2 : Parvenir, d'ici à 2017, à professionnaliser les managers BOP dans le processus et les pratiques budgétaires ;

Objectif n°3 : Parvenir à mettre en place, d'ici à 2018, les trois premiers outils pour une gestion moderne des ressources humaines (les fiches de postes actuelles, la proposition des référentiels des métiers pour le Ministère et les plans de formation) ;

Objectif n°4 : Parvenir, d'ici à 2017, à bâtir et faire vivre un système de communication performant en interne comme vers l'externe et réussir l'informatisation du Ministère.

## AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE

### OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : Parvenir, d'ici à 2017, à faire vivre un dispositif des programmes assis sur des pratiques courantes

#### Niveau de réalisation des résultats annuels

##### Rappel du résultat attendu

- 20 textes auront été rédigés (10 arrêtés et 10 décrets)

##### Résultat annuel atteint

- 20 textes ont été rédigés

#### Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de textes rédigés	Nombre	4	4	20	20	0	N/A	N/A

Source des données : Secrétariat Général

#### Explication du niveau d'atteinte du résultat :

Le résultat annuel a été atteint. En effet, 10 arrêtés et 10 décrets ont été effectivement rédigés avec le concours du comité de rédaction et de validation des textes.

Dans le PAP 2017, l'objectif stratégique a été supprimé.

### OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : Parvenir, d'ici à 2017, à professionnaliser les managers BOP dans le processus et les pratiques budgétaires

#### Niveau de réalisation des résultats annuels

##### Rappel du résultat attendu

- Une (1) formation sur l'exécution du budget aura été donnée aux RPROG, RBOP et RUO

### **Résultat annuel atteint**

- La formation sur l'exécution du budget n'a été réalisée aux RPROG, RBOP et RUO

### **Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de formations organisées	Nombre	N/A	N/A	1	0	-1	N/A	N/A

Source des données : Secrétariat Général

### **Explication du niveau d'atteinte du résultat :**

La formation sur l'exécution du budget n'a pas eu lieu. Toutefois, la ligne managériale a été formée sur l'opérationnalisation des Projets annuels de performance (PAP) par la Direction de l'Évaluation de la Performance des Politiques Budgétaires (DEPPB).

Bien que l'horizon temporel de l'objectif stratégique n°2 soit l'année 2017 ; il n'a pas été reconduit dans le PAP 2017.

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°3 : Parvenir à mettre en place, d'ici à 2018, les trois premiers outils pour une gestion moderne des ressources humaines (les fiches de postes actuelles, la proposition des référentiels des métiers pour le Ministère et les plans de formation)**

### **Niveau de réalisation des résultats annuels**

#### **Rappel du résultat attendu**

- Tous les agents des services centraux des programmes de politique publique auront été dotés d'une fiche de poste renseignée et validée

### **Résultat annuel atteint**

- Aucune fiche de poste n'a été produite

### **Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre d'agents des services centraux des programmes de politique publique dotés d'une fiche de poste renseignée et validée	Nombre	N/A	N/A	1000	0	-1000	N/A	N/A
Taux d'avancement dans l'élaboration du référentiel des métiers	%	N/A	N/A	10	0	-10	20	100 cumulé
Taux d'avancement dans l'élaboration du plan de formation	%	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Source des données : Secrétariat Général

### **Explication du niveau d'atteinte du résultat :**

**Résultat annuel :** Le résultat attendu n'a pas été atteint. Toutefois, la DCRH avait produit un spécimen de fiche de poste type selon les spécificités du Ministère en charge de l'Agriculture et du Développement Rural. Ce spécimen a été transmis à la Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique mais celui-ci n'a jamais été validé.

L'objectif stratégique n'a pas été reconduit dans le PAP 2017.

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°4 : Parvenir, d'ici à 2017, à bâtir et faire vivre un système de communication performant en interne comme vers l'externe et réussir l'informatisation du Ministère**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel des résultats attendus**

- Résultat annuel N°1 : le système d'information aura été élaboré
- Résultat annuel N°2 : la stratégie de communication aura été élaborée et mise en œuvre

**Résultats annuels atteints**

- Résultat annuel N°1 : le système d'information n'a pas été élaboré
- Résultat annuel N°2 : la stratégie de communication n'a pas été élaborée et mise en œuvre.

**Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Écart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'élaboration du système d'information	%	N/A	N/A	50	0	-50	N/A	N/A
Taux de mise en œuvre de la stratégie de communication du Ministère	%	N/A	N/A	100	0	-100	N/A	N/A

Source des données : Secrétariat Général

**Explication du niveau d'atteinte des résultats :**

**Résultat annuel N°1** : le système d'information n'a pas été élaboré du fait du manque de crédits d'investissement.

**Résultat annuel N°2** : la stratégie de communication n'a pas été mise en œuvre car elle est une résultante de l'élaboration du système d'information.

L'objectif stratégique n'a pas été reconduit dans le PAP 2017.

# PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

## RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LF pour 2016 (a)	AE consommées en 2016 (b)	Écart (a)-(b)	CP ouverts en LF pour 2016 (c)	CP consommés en 2016 (d)	Écart (c)-(d)
<b>3.192.1 : Pilotage de la stratégie ministérielle</b>	<b>35 915 025</b>	<b>130 353 739</b>	<b>-94 438 714</b>	<b>35 915 025</b>	<b>130 353 739</b>	<b>-94 438 714</b>
Titre 1 Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2 Dépenses de personnel	24 480 000	22 275 000	2 205 000	24 480 000	22 275 000	2 205 000
Titre 3 Dépenses de biens et services	11 435 025	108 078 739	-96 643 714	11 435 025	108 078 739	-96 643 714
Titre 4 Dépenses de transfert	0	0	0	0	0	0
Titre 5 Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6 Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
<b>3.192.2 : Coordination administrative</b>	<b>3 203 569 711</b>	<b>187 725 929</b>	<b>3 015 843 782</b>	<b>3 203 569 711</b>	<b>187 725 929</b>	<b>3 015 843 782</b>
Titre 1 Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2 Dépenses de personnel	3 154 062 541	147 235 784	3 006 826 757	3 154 062 541	147 235 784	3 006 826 757
Titre 3 Dépenses de biens et services	49 507 170	40 490 145	9 017 025	49 507 170	40 490 145	9 017 025
Titre 4 Dépenses de transfert	0	0	0	0	0	0
Titre 5 Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6 Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
<b>3.192 : Pilotage et soutien aux politiques de l'agriculture et de l'entrepreneuriat agricole</b>	<b>3 239 484 736</b>	<b>318 079 668</b>	<b>2 921 405 068</b>	<b>3 239 484 736</b>	<b>318 079 668</b>	<b>2 921 405 068</b>
Dont :						
<b>Titre 1. Charges financières de la dette</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Titre 2. Dépenses de personnel</b>	<b>3 178 542 541</b>	<b>169 510 784</b>	<b>3 009 031 757</b>	<b>3 178 542 541</b>	<b>169 510 784</b>	<b>3 009 031 757</b>
<b>Titre 3. Dépenses de biens et services</b>	<b>60 942 195</b>	<b>148 568 884</b>	<b>-87 626 689</b>	<b>60 942 195</b>	<b>148 568 884</b>	<b>-87 626 689</b>
<b>Titre 4. Dépenses de transfert</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Titre 5. Dépenses d'investissement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Titre 6. Autres dépenses</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Source des données : Direction Générale du Budget et des Finances Publiques

### Explication des principaux écarts :

L'exécution des crédits du programme "Pilotage et Soutien à la Politique Agricole" s'est élevé à **318 079 668 FCFA** contre **3 239 484 736 FCFA** inscrits dans la loi de finances 2016, soit un taux d'exécution de **9,8%**. Un écart de **2 921 405 068 FCFA** est enregistré.

L'exécution par titres de ce programme se présente ainsi qu'il suit :

Titre 2 - Dépenses de personnel : **169 510 784 FCFA** ont été exécutés sur **3 178 542 541 FCFA** inscrits en loi de finances 2016, soit un taux d'exécution de **5,3%**. L'écart de **3 009 031 757 FCA** s'explique par la gestion de la solde permanente de manière centralisée au Ministère en charge du Budget.

- Titre 3 - Dépenses de biens et services : **148 568 884 FCFA** ont été exécutés contre **60 942 195 FCFA** inscrits en loi de finances 2016, soit un taux d'exécution de **243,8%**. Le dépassement de **87 626 689 FCFA** observé se justifie par les crédits supplémentaires accordés au Cabinet du Ministre.

Récapitulation des mouvements entre actions et titres au sein du programme

Tableau récapitulatif des mouvements entre actions et titres

	Titre 1	Titre 2	Titre 3	Titre 4	Titre 5	Titre 6	Total
Action 03.192.01	0	0	1 500 000	0	0	0	1 500 000
Action 03.192.02	0	0	- 1 500 000	0	0	0	- 1 500 000
<b>Total des mouvements</b>	0	0	0	0	0	0	0

Source des données : Direction Générale du Budget et des Finances Publiques

Explication globale de l'utilisation de la fongibilité :

Dans le cadre de la participation du Ministère en charge de l'Agriculture et du Développement Rural au Salon International de l'Agriculture de Meknès (SIAM), une opération de fongibilité a été effectuée entre les actions n°1 et n°2.

Virements

Le programme "Pilotage et Soutien à la Politique Agricole", n'a enregistré aucun virement de crédits.

Transferts

Tableau récapitulatif des transferts

Programme source du transfert	Programme destinataire du transfert	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
23.780 - Programme Dotation pour dépenses accidentelles et imprév isibles	3.192 - Programme Pilotage et Soutien aux politiques de l'Agriculture et de l'Entreprenariat Agricole	Titre 2	+27 970 532	+27 970 532
3.192 - Programme Pilotage et Soutien aux politiques de l'Agriculture et de l'Entreprenariat Agricole	3.780 - Programme Dotation pour dépenses accidentelles et imprév isibles	Titre 2	-2 205 000	-2 205 000
3.192 - Programme Pilotage et Soutien aux politiques de l'Agriculture et de l'Entreprenariat Agricole	3.780 - Programme Dotation pour dépenses accidentelles et imprév isibles	Titre 2	-3 034 797 289	-3 034 797 289
3.780 - Programme Dotation pour dépenses accidentelles et imprév isibles	3.192 - Programme Pilotage et Soutien aux politiques de l'Agriculture et de l'Entreprenariat Agricole	Titre 3	+ 101 512 716	+ 101 512 716
<b>Total des Transferts</b>			<b>-2 907 519 041</b>	<b>-2 907 519 041</b>
dont Titre 2			-3 009 031 757	-3 009 031 757
dont Titre 3			101 512 716	101 512 716
dont Titre 4			0	0
dont Titre 5			0	0

Source des données : Direction Générale du Budget et des Finances Publiques

Explication des impacts de chaque transfert :

Le programme "Pilotage et Soutien à la Politique Agricole" a enregistré des crédits de transferts des titres 2 et 3.

- Titre 2 - Dépenses de personnel : un transfert de crédits nets de **3 009 031 757 FCFA** a été effectué pour la couverture de la solde permanente.
- Titre 3 - Dépenses de biens et services : un transfert de **101 512 716 FCFA** a été accordé au le programme "Pilotage et Soutien à la Politique Agricole" pour notamment les missions de contrôle des plantations du programme GRAINE, le fonctionnement ainsi que la participation du Cabinet du Ministre au salon de l'agriculture du Maroc.

### Annulations

Les crédits disponibles du programme "Pilotage et Soutien aux Politiques de l'Agriculture et de l'Entrepreneuriat Agricole" ont été proposés en annulation.

### Reports

Le programme "Pilotage et Soutien aux Politiques de l'Agriculture et de l'Entrepreneuriat Agricole" n'a pas effectué de report de crédits.

# EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

## EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2014	Effectifs au 31 décembre 2015	Effectifs au 1 <sup>er</sup> janvier 2016	Mouvements d'effectifs en 2016			Effectifs au 31.12. 2016
				Sorties	Entrées	Écart (entrées - sorties)	
<b>Agents hors catégorie</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Agents de catégorie A</b>	<b>148</b>	<b>157</b>	<b>134</b>	<b>0</b>	<b>185</b>	<b>185</b>	<b>319</b>
Permanents	148	157	134	0	185	185	319
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
<b>Agents de catégorie B</b>	<b>77</b>	<b>71</b>	<b>93</b>	<b>0</b>	<b>42</b>	<b>42</b>	<b>135</b>
Permanents	77	71	93	0	42	42	135
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
<b>Agents de catégorie C</b>	<b>15</b>	<b>12</b>	<b>23</b>	<b>0</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>33</b>
Permanents	15	12	23	0	10	10	33
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
<b>Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)</b>	<b>240</b>	<b>240</b>	<b>250</b>	<b>0</b>	<b>237</b>	<b>237</b>	<b>487</b>
<b>Main d'œuvre non permanente</b>	<b>50</b>	<b>67</b>	<b>70</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>70</b>
<b>Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme</b>	<b>290</b>	<b>307</b>	<b>320</b>	<b>0</b>	<b>237</b>	<b>237</b>	<b>557</b>

Source des données : Secrétariat Général

### Explication des évolutions :

L'augmentation globale des effectifs se justifie par la prise en compte en instance d'intégration à la Fonction Publique :

## EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS

**Opérateur** : Il n'y a pas d'opérateurs rattachés au programme "Pilotage et Soutien aux Politiques de l'Agriculture et de l'Entrepreneuriat Agricole".

# ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

## TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LF		Crédits de titre 2 consommés		Écarts	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (a)-(c)	CP (b)-(d)
Masse salariale des emplois de l'administration	3 178 542 541	3 178 542 541	169 510 784	169 510 784	3 009 031 757	3 009 031 757
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère	0	0	0	0	0	0
<b>Total des crédits de titre 2</b>	<b>3 178 542 541</b>	<b>3 178 542 541</b>	<b>169 510 784</b>	<b>169 510 784</b>	<b>3 009 031 757</b>	<b>3 009 031 757</b>

Source des données : Secrétariat Général

### Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

L'exécution du titre 2 mentionnée dans le tableau ci-dessus est exclusivement constituée de la masse salariale de la MONP.

## TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

Actions	Crédits de titre 3 prévus dans la LF		Crédits de titre 3 consommés		Écarts	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (a)-(c)	CP (b)-(d)
<b>ACTI ON 1 - Pilotage de la stratégie ministérielle</b>	<b>11 435 025</b>	<b>11 435 025</b>	<b>108 078 739</b>	<b>108 078 739</b>	<b>-96 643 714</b>	<b>-96 643 714</b>
Activité 1 : Fonctionnement courant de l'École Nationale de Développement Rural (ENDER)	2 460 000	2 460 000	1 230 123	1 230 123	1 229 877	1 229 877
Activité 2 : Pilotage de la politique Publique	5 975 025	5 975 025	106 848 616	106 848 616	-100 873 591	-100 873 591
Activité 3 : Inspection	3 000 000	3 000 000	-	-	3 000 000	3 000 000
<b>ACTI ON 2 - Coordination Administrative</b>	<b>49 507 170</b>	<b>49 507 170</b>	<b>40 490 145</b>	<b>40 490 145</b>	<b>9 017 025</b>	<b>9 017 025</b>
Activité 1 : Fonctionnement courant de l'École Nationale de Développement Rural (ENDER)	13 000 000	13 000 000	6 500 650	6 500 650	6 499 350	6 499 350
Activité 2 : Pilotage de la politique Publique	9 507 170	9 507 170	6 559 500	6 559 500	2 947 670	2 947 670
Activité 3 : Inspections	13 500 000	13 500 000	12 429 995	12 429 995	1 070 005	1 070 005
Opération individualisée : Salon international de l'Agriculture de MEKNES (SIAM)	13 500 000	13 500 000	15 000 000	15 000 000	-1 500 000	-1 500 000
<b>Total des crédits de titre 3</b>	<b>60 942 195</b>	<b>60 942 195</b>	<b>148 568 884</b>	<b>148 568 884</b>	<b>-87 626 689</b>	<b>-87 626 689</b>

Source des données : Secrétariat Général

### Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées :

#### ACTI ON 1 - Pilotage de la stratégie ministérielle : 108 078 739 FCFA

Les crédits de cette action ont été exécutés en dépassement de **96 643 714 FCFA** pour la mise œuvre des activités suivantes :

- Fonctionnement courant de l'ENDR : **1 230 123 FCFA** ;
- Pilotage de la politique Publique : **106 848 616 FCFA**

## **ACTION 2 - Coordination Administrative : 40 490 145 FCFA**

L'action a été exécutée pour la réalisation des activités et de l'opération individualisée suivantes :

- Fonctionnement courant de l'ENDR : **6 500 650 FCFA**
- Pilotage de la politique Publique : **6 559 500 FCFA**
- Inspections : **12 429 995 FCFA** pour le contrôle des plantations du programme GRAINE.
- Salon international de l'Agriculture de MEKNES (SIAM) **15 000 000 FCFA**.

Ces activités rentrent dans le cadre de l'atteinte de l'objectif stratégique n°5 du Programme Agriculture "Parvenir, d'ici à 2018, à organiser les filières de production, de collecte et de commercialisation".

### **TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS**

---

Le programme Pilotage et Soutien n'a pas eu des crédits de transfert.

### **TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

---

Le programme "Pilotage et Soutien aux Politiques de l'Agriculture et de l'Entrepreneuriat Agricole" n'a pas reçu de dotation budgétaire en investissement.

# PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN AUX POLITIQUES DE LA PÊCHE ET DE L'ELEVAGE

# BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

## PRESENTATION DU PROGRAMME

### PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme "Pilotage et Soutien aux Politiques de la Pêche et de l'Élevage" a pour principales missions la définition des orientations stratégiques et la coordination technique de l'administration générale des services du Ministère.

Il comprend toutes les fonctions transversales qui viennent en appui des programmes des politiques publiques. Ces fonctions sont portées par des Directions Centrales (Ressources Humaines, Affaires Financières, Affaires Juridiques, Études et Statistiques; Communication, Systèmes d'Information, Documentation, Publication et Archives).

Le Secrétaire Général du Ministère de la Pêche et de l'Élevage est le responsable du programme "Pilotage et Soutien aux Politiques de la Pêche et de l'Élevage"

### PRESENTATION DES ACTIONS

Le programme "Pilotage et Soutien aux Politiques de la Pêche et de l'Élevage" est constitué de deux actions.

#### **ACTION N° 1 : Pilotage de la stratégie Ministérielle**

Cette action recouvre les activités du Ministre, de son cabinet et de l'Inspection Générale des Services. Elle consiste en :

- la conception de la stratégie ministérielle en matière d'Agriculture, d'Entrepreneuriat Agricole et de la mise en œuvre du Programme Graine ;
- l'anticipation des évolutions en matière des politiques et des développements des coopératives ;
- l'application du contrôle de la performance du département.

#### **ACTION N° 2 : Coordination administrative**

Cette action consiste en :

- la coordination de la politique de gestion des ressources humaines, du patrimoine, des systèmes d'information et de la communication ;
- l'orientation, la supervision, et la coordination de l'action des programmes du Ministère ;
- l'appui des programmes de politique publique à travers les fonctions soutiens.

### PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

Sur l'ensemble des fonctions supports, on note des points forts et des points faibles.

Les points forts sont les suivants :

- l'organisation hebdomadaire des séances de travail avec les RPROG de programme de politiques publiques ;
- le RPROG s'assure de la bonne gestion et du bon déroulement des actions des programmes ;
- la Direction Centrale de l'Informatique et des Systèmes d'Information tient à jour un fichier des besoins informatiques et bureautiques des entités du Ministère en relation avec l'ANINF ;
- le RPROG favorise les échanges entre les différents responsables de programmes de la mission.

Les points faibles sont les suivants :

- Le décret portant attribution et organisation du Ministère de la Pêche et de l'Élevage n'est pas adopté.
- les fonctions soutiens (DCCOM, DCAJ, DCES) sont peu fournies en ressources humaines et en équipement.

### ENJEUX

Les principaux enjeux sont :

- faire des fonctions supports des acteurs majeurs de la modernisation de l'administration du Ministère ;
- développer la coordination des activités de l'ensemble des programmes et améliorer l'articulation entre l'administration et le niveau politique.

## RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

Objectif n°1 : Parvenir, d'ici à la fin 2017, à mettre en place une gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences

Objectif n°2 : Parvenir, d'ici à la fin 2017, à professionnaliser les lignes managériales BOP du Ministère dans l'élaboration de leur PAP et dans l'exécution de leur budget.

### AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE

Suite au remaniement ministériel survenu après l'élection présidentielle d'août 2016, le Ministère de la Pêche et de l'Élevage a été refondu. Par conséquent, le programme "Pilotage et Soutien aux Politiques de la Pêche et de l'Élevage" rattaché à ce Ministère n'existe plus.

### OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : Parvenir, d'ici à la fin 2017, à mettre en place une gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences

#### Niveau de réalisation des résultats annuels

##### Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : avoir renseigné à 100% les effectifs des programmes du Ministère dans les PAP 2017
- Résultat annuel N°2 : avoir renseigné une fiche de poste et constitué un dossier physique pour chaque agent recensé du programme soutien
- Résultat annuel N°3 : le plan de formation pluriannuel du Ministère aura été élaboré

##### Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : les effectifs des programmes ont été renseignés
- Résultat annuel N°2 : aucune fiche de poste n'a été produite
- Résultat annuel N°3 : le plan de formation pluriannuel du Ministère n'a pas été élaboré

#### Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux de renseignement du personnel du Ministère	%	N/A	N/A	30	100	+70	N/A	N/A
Taux d'avancement du répertoire des métiers du Ministère	%	N/A	N/A	40	0	-40	N/A	N/A
Pourcentage des fiches de postes renseignées	%	N/A	N/A	100	0	-100	N/A	N/A
Taux d'avancement des agents recensés	%	N/A	N/A	100	0	-100	N/A	N/A
Pourcentage d'agents ayant un dossier complet conformément au référentiel défini	%	N/A	N/A	100	0	-100	N/A	N/A
Taux d'avancement du plan de formation	%	N/A	N/A	100	0	-100	N/A	N/A

Source des données : Secrétariat Général

#### Explication du niveau d'atteinte des résultats :

En 2016, l'objectif 1 visait l'atteinte de trois (3) résultats, malheureusement sur trois (3) résultats attendus, un seul a été atteint.

**Résultat annuel N°1 :** les effectifs du Ministère ont été renseignés. Les agents de la DCRH ont été déployés dans les différentes directions générales du ministère afin de recenser les effectifs.

**Résultat annuel N°2 :** Le résultat attendu n'a pas été atteint. Toutefois, la DCRH avait produit un spécimen de fiche de poste type selon les spécificités du Ministère de la Pêche et de l'Élevage. Ce spécimen a été transmis à la Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique mais celui-ci n'a jamais été validé.

**Résultat annuel N°3 :** le plan de formation pluriannuel n'a pas été élaboré car des pesanteurs existent encore entre le Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale et la Direction Centrale des Ressources Humaines du Ministère.

**OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : Parvenir, d'ici à la fin 2017, à professionnaliser les lignes managériales BOP du Ministère dans l'élaboration de leur PAP et dans l'exécution de leur budget**

**Niveau de réalisation des résultats annuels**

**Rappel des résultats attendus**

- Résultat annuel N°1 : 100 % des documents préalables à l'exécution budgétaire auront été produits par les équipes de programme du Ministère avant le 31.12.2016 ;
- Résultat annuel N°2 : le taux moyen d'exécution des budgets des programmes du Ministère aura été supérieur ou égal à 95% ;
- Résultat annuel N°3 : le taux moyen de rejet des dossiers de dépense des programmes du Ministère aura été inférieur ou égal à 5% ;
- Résultat annuel N°4 : avoir mis sur pied et fait vivre un dispositif de pilotage assurant l'atteinte des objectifs du programme.

**Résultats annuels atteints**

- Résultat annuel N°1 : les documents préalables à l'exécution du budget n'ont pas été produits à la date indiquée ;
- Résultat annuel N°2 : le taux moyen d'exécution des budgets des programmes du Ministère est de 55,7% ;
- Résultat annuel N°3 : non disponible ;
- Résultat annuel N°4 : le dispositif de pilotage n'a pas été mise en place.

**Indicateurs de performance**

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Écart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Pourcentage des documents préalables produits	%	N/A	N/A	100	0	-100	N/A	N/A
Taux moyen d'exécution des budgets des programmes du Ministère	%	N/A	N/A	≥ 95%	55,7%	-39,3%	N/A	N/A
Taux moyen de rejet des dossiers de dépense du Ministère	%	N/A	N/A	≤ 5%	N/D	N/D	N/A	N/A
Nombre de réunions de pilotage organisées	Nombre	N/A	1	≥5	10	+10	N/A	N/A

Source des données : Secrétariat Général -

**Explication du niveau d'atteinte des résultats :**

En 2016, l'objectif n°2 visait l'atteinte de quatre (4) résultats, aucun résultat n'a été atteint.

# PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

## RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LF pour 2016 (a)	AE consommées en 2016 (b)	Écart (a)-(b)	CP ouverts en LF pour 2016 (c)	CP consommés en 2016 (d)	Écart (c)-(d)
<b>3.195.1: Pilotage de la stratégie ministérielle</b>	<b>17 500 000</b>	<b>5 337 500</b>	<b>12 162 500</b>	<b>17 500 000</b>	<b>5 337 500</b>	<b>12 162 500</b>
Titre 1 Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2 Dépenses de personnel	0	0	0	0	0	0
Titre 3 Dépenses de biens et services	17 500 000	5 337 500	12 162 500	17 500 000	5 337 500	12 162 500
Titre 4 Dépenses de transfert	0	0	0	0	0	0
Titre 5 Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6 Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
<b>3.195.2: Coordination administrative</b>	<b>20 000 000</b>	<b>3 399 957</b>	<b>16 600 043</b>	<b>20 000 000</b>	<b>3 399 957</b>	<b>16 600 043</b>
Titre 1 Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2 Dépenses de personnel	0	0	0	0	0	0
Titre 3 Dépenses de biens et services	20 000 000	3 399 957	16 600 043	20 000 000	3 399 957	16 600 043
Titre 4 Dépenses de transfert	0	0	0	0	0	0
Titre 5 Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6 Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
<b>3.195: Pilotage et soutien aux politiques de la pêche et de l'élevage</b>	<b>37 500 000</b>	<b>8 737 457</b>	<b>28 762 543</b>	<b>37 500 000</b>	<b>8 737 457</b>	<b>28 762 543</b>
<b>Dont :</b>						
<b>Titre 1. Charges financières de la dette</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Titre 2. Dépenses de personnel</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Titre 3. Dépenses de biens et services</b>	<b>37 500 000</b>	<b>8 737 457</b>	<b>28 762 543</b>	<b>37 500 000</b>	<b>8 737 457</b>	<b>28 762 543</b>
<b>Titre 4. Dépenses de transfert</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Titre 5. Dépenses d'investissement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Titre 6. Autres dépenses</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Source des données : Direction Générale du Budget et des Finances Publiques

### Explication des principaux écarts :

Le programme "Pilotage et Soutien à la Politique de la Pêche et de l'Élevage" n'a bénéficié que du titre 3 - Dépenses de biens et services.

Ces dépenses ont été exécutées à hauteur de **8 737 457 FCFA** contre **37 500 000 FCFA** inscrits dans la loi de finances 2016, soit un taux d'exécution de **23,3%**. L'écart constaté de **28 762 543 FCFA** s'explique par la non levée de la réserve obligatoire de **1 875 000 FCFA** et des mesures de régulation budgétaire supplémentaires décidées par le Gouvernement afin de tenir compte du niveau de la trésorerie de l'État.

## RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

### Récapitulation des mouvements entre actions et titres au sein du programme

Il n'y a pas eu de mouvements de fongibilité au sein du programme "Pilotage et Soutien à la Politique de la Pêche et de l'Élevage".

### Virements

Il n'y a eu aucun virement de crédits au sein du programme "Pilotage et Soutien à la Politique de la Pêche et de l'Élevage".

### Transferts

Il n'y a eu aucun transfert de crédits au sein du programme "Pilotage et Soutien à la Politique de la Pêche et de l'Élevage".

### Annulations

Les crédits disponibles dans le programme "Pilotage et Soutien à la Politique de la Pêche et de l'Élevage" ont été proposés en annulation.

### Reports

Le programme "Pilotage et Soutien à la Politique de la Pêche et de l'Élevage" n'a effectué aucun report de crédits.

# EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

## EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2014	Effectifs au 31 décembre 2015	Effectifs au 1 <sup>er</sup> janvier 2016	Mouvements d'effectifs en 2016			Effectifs au 31.12. 2016
				Sorties	Entrées	Écart (entrées - sorties)	
<b>Agents hors catégorie</b>			<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Agents de catégorie A</b>			<b>32</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>32</b>
Permanents			32	0	0	0	32
Non permanents			0	0	0	0	0
<b>Agents de catégorie B</b>			<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Permanents			0	0	0	0	0
Non permanents			0	0	0	0	0
<b>Agents de catégorie C</b>			<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Permanents			2	0	0	0	2
Non permanents			0	0	0	0	0
<b>Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)</b>			<b>34</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>34</b>
<b>Main d'œuvre non permanente</b>			<b>4</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4</b>
<b>Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme</b>			<b>38</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>38</b>

### Explication des évolutions :

L'effectif du programme "Pilotage et Soutien à la Politique de la Pêche et de l'Élevage", créé en 2016, était de 38 agents dont trente-quatre (34) fonctionnaires et quatre (4) agents de la main d'œuvre non permanente (MONP).

## EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS

Le programme "Pilotage et Soutien à la Politique de la Pêche et de l'Élevage" n'a pas d'opérateur.

# ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

## TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

Le programme "Pilotage et Soutien à la Politique de la Pêche et de l'Élevage" n'a pas reçu de dotation budgétaire pour le titre 2.

## TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

Actions	Crédits de titre 3 prévus dans la LF		Crédits de titre 3 consommés		Écarts	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (a)-(c)	CP (b)-(d)
<b>AC TION 1 - Pilotage de la stratégie ministérielle</b>	<b>17 500 000</b>	<b>17 500 000</b>	<b>5 337 500</b>	<b>5 337 500</b>	<b>12 162 500</b>	<b>12 162 500</b>
Activité 1 : Pilotage de la politique Publique	14 187 500	14 187 500	4 343 750	4 343 750	9 843 750	9 843 750
Activité 2 : Inspections	3 312 500	3 312 500	993 750	993 750	2 318 750	2 318 750
<b>AC TION 2 - Coordination Administrative</b>	<b>20 000 000</b>	<b>20 000 000</b>	<b>3 399 957</b>	<b>3 399 957</b>	<b>16 600 043</b>	<b>16 600 043</b>
Activité 1 : Coordination des services	10 500 000	10 500 000	2 000 000	2 000 000	8 500 000	8 500 000
Activité 2 : Gestion budgétaire, financière et comptable	4 500 000	4 500 000	799 957	799 957	3 700 043	3 700 043
Activité 3 : Communication	5 000 000	5 000 000	600 000	600 000	4 400 000	4 400 000
<b>Total des crédits de titre 3</b>	<b>37 500 000</b>	<b>37 500 000</b>	<b>8 737 457</b>	<b>8 737 457</b>	<b>28 762 543</b>	<b>28 762 543</b>

Source des données : Secrétariat Général

### Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées :

#### **ACTION 1 - Pilotage de la stratégie ministérielle : 5 337 500 FCFA**

Les dépenses exécutées dans cette action se répartissent de la manière suivante :

- Pilotage de la politique Publique : **4 343 750 FCFA**
- Inspections : **993 750 FCFA**

#### **ACTION 2 - Coordination Administrative : 3 399 957 FCFA**

Cette action a été exécutée pour la réalisation des activités permanentes suivantes :

- Coordination des services : **2 000 000 FCFA** ;
- Gestion budgétaire, financière et comptable : **799 957 FCFA** ;
- Communication : **600 000 FCFA**.

## TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Le programme "Pilotage et Soutien à la Politique de la Pêche et de l'Élevage" n'a pas bénéficié de crédits du titre 4-dépenses de transfert.

## TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Le programme "Pilotage et Soutien à la Politique de la Pêche et de l'Élevage" n'a pas bénéficié de crédits du titre 5-dépenses d'investissement.